

Le caractère sacré de la vie humaine : de la conception à la mort naturelle

Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

Le droit à la vie, de la conception à la mort naturelle, est le fondement de toute la doctrine sociale catholique (Compendium de la doctrine sociale de l'Église).

L'enseignement catholique

Les catholiques se soucient de la sainteté de la vie parce que le but de chaque âme que Dieu dote d'une vie est de retrouver le chemin de Dieu en aimant Dieu et en prenant soin de toutes les âmes que Dieu a placées autour d'elle. L'interruption volontaire de la vie à tout moment entre la conception et la mort naturelle va nécessairement à l'encontre de cet objectif.

La source de la dignité humaine est la ressemblance avec Dieu qui est conférée à chacun d'entre nous au moment de notre conception. Nous répondons de manière appropriée à ce don en utilisant tout le temps, le talent et le trésor que Dieu nous a confiés pour chercher et nous rapprocher de lui, en partageant son acte continu de création et en prenant soin de ceux qui nous entourent. Notre premier objectif est de rechercher Dieu, en particulier les uns dans les autres. Si nous faisons cela, tout le reste nous sera donné. Tout ce qui interfère avec cela est contraire à la Parole de Dieu. *Genèse, chapitre 1 ; Matthieu, chapitres 6, 22 et 25.*

Avortement et euthanasie

*"Tu ne tueras pas".
- le 5ème commandement*

Le droit à la vie, de la conception à la mort naturelle, est le fondement de toute la doctrine sociale catholique et implique en particulier l'illicéité de toute forme d'avortement provoqué et d'euthanasie. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 155*

*Il ne s'agit pas d'un sujet susceptible de faire l'objet de prétendues réformes ou "modernisations". Il n'est pas 'progressiste' d'essayer de résoudre des problèmes en éliminant une vie humaine."
- Pape François, Evangelii Gaudium 214*

Ingénierie humaine

Clonage et manipulation cellulaire

Une question d'une importance sociale et culturelle particulière aujourd'hui, en raison de ses nombreuses et graves implications morales... la simple réplique de cellules normales ou d'une partie de l'ADN ne pose pas de problème éthique particulier. Il en va tout autrement du clonage au sens propre du terme. Un tel clonage est contraire à la dignité de la



Avortement, euthanasie et alternatives

Le parti préconise

- la fin de l'allocation de fonds publics pour les avortements volontaires, à moins que la vie physique de la mère ne soit en danger
- la mise en œuvre de politiques visant à réduire le taux d'avortement, ce qui indique que les femmes enceintes sont soutenues dans des circonstances difficiles
- fournir un soutien renforcé aux femmes enceintes afin qu'elles puissent poursuivre leur grossesse en toute sécurité si elles le souhaitent

Ingénierie humaine

Sélection du sexe

Le parti préconise :

- des conseils et une éducation complets et équilibrés concernant la dysphorie de genre, tout en protégeant les droits des parents à éduquer leurs enfants sur les questions de sexualité, y compris en exigeant du ministère de l'éducation et du personnel scolaire qu'ils informent les parents de tout conseil concernant la dysphorie de genre
- l'affirmation du pouvoir de décision primaire des parents en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants. Les parents ont le droit de se retirer de tout programme scolaire qu'ils jugent contraire à leurs valeurs. Les écoles sont tenues de fonctionner de manière ouverte et transparente, en informant les parents de tous les aspects de l'éducation de leurs enfants.
- légiférer un droit parental d'implication dans les décisions médicales, y compris toutes les décisions médicales pour leurs enfants mineurs. La "doctrine du mineur mature" ne sera appliquée qu'en cas de décision judiciaire ou de nécessité évidente.



Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

Le parti n'a publié aucune déclaration concernant ses politiques en matière de :

- Le sens ou le but de la vie
- Avortement, euthanasie ou alternatives
- Modification du sexe, manipulation des gènes ou autres formes d'ingénierie humaine
- Contrôle de la population

procréation humaine parce qu'il a lieu en l'absence totale d'un acte d'amour personnel entre les époux, s'agissant d'une reproduction agamique et asexuée. En second lieu, ce type de reproduction représente une forme de domination totale sur l'individu reproduit de la part de celui qui le reproduit.

Le clonage à des fins thérapeutiques n'atténue pas sa gravité morale, car pour pouvoir prélever ces cellules, il faut d'abord créer l'embryon, puis le détruire. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 236*

Élection de genre

Chacun, homme ou femme, doit reconnaître et accepter son identité sexuelle. Les différences et les complémentarités physiques, morales et spirituelles sont orientées vers les biens du mariage et l'épanouissement de la vie familiale. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 224*

Les hommes et les femmes ayant des tendances homosexuelles doivent être acceptés avec respect, compassion et sensibilité. Tout signe de discrimination injuste à leur égard doit être évité. *Catéchisme de l'Église catholique, 238*

Croissance démographique ; contrôle des naissances ; planification familiale

Le jugement concernant l'intervalle de temps entre les naissances, ainsi que celui concernant le nombre d'enfants, appartient aux seuls époux. C'est un de leurs droits inaliénables, à exercer devant Dieu... L'intervention des pouvoirs publics doit se faire dans le plein respect de la liberté du couple. Tous les programmes d'assistance économique visant à financer des campagnes de stérilisation et de contraception doivent être verbalement condamnés comme des atteintes à la dignité de la personne et de la famille.

La réponse aux questions liées à la croissance démographique doit au contraire être recherchée dans le respect simultané de la morale sexuelle et de l'éthique sociale, en promouvant une plus grande justice et une authentique solidarité afin que la dignité soit donnée à la vie en toutes circonstances.

Toutes les techniques de reproduction - telles que le don de sperme ou d'ovules, la gestation pour autrui, la fécondation artificielle hétérologue - qui utilisent l'utérus d'une autre femme ou les gamètes de personnes autres que le couple marié, en portant atteinte au droit de l'enfant de naître d'un père et d'une mère qui sont père et mère, sont éthiquement inacceptables tant d'un point de vue biologique que d'un point de vue juridique. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 234-235.*

Traite des êtres humains

La proclamation solennelle des droits de l'homme est contredite par une douloureuse réalité de violations, y compris de nouvelles formes d'esclavage telles que la traite des êtres humains, le trafic illégal de



Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

Le parti n'a publié aucune déclaration concernant ses politiques en matière de

- Le sens ou le but de la vie
- Avortement, euthanasie ou alternatives
- Modification du sexe, manipulation des gènes ou autres formes d'ingénierie humaine
- Contrôle de la population



Vie et dignité humaine

Les statuts du parti stipulent que

- le parti est attaché à l'idée que la dignité de chaque homme et de chaque femme est le principe cardinal de la société démocratique et l'objectif premier de toute organisation et activité politique dans une telle société

Le parti n'a publié aucune autre déclaration concernant ses politiques en matière de

- Le sens ou le but de la vie
- Avortement, euthanasie ou alternatives
- Modification du sexe, manipulation des gènes ou autres formes d'ingénierie humaine
- Contrôle de la population



Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :

- Le sens ou le but de la vie
- Avortement, euthanasie ou alternatives
- Modification du sexe, manipulation des gènes ou autres formes d'ingénierie humaine
- Contrôle de la population



Avortement, euthanasie et alternatives | Ingénierie humaine | Contrôle de la population

stupéfiants, la prostitution. Même dans les pays à régime démocratique, ces droits ne sont pas toujours pleinement respectés. Certains problèmes graves ne sont toujours pas résolus : la traite des enfants, le phénomène des enfants des rues et l'utilisation d'enfants pour le commerce de matériel pornographique. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 158, 245.

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :

- Le sens ou le but de la vie
- Avortement, euthanasie ou alternatives
- Modification du sexe, manipulation des gènes ou autres formes d'ingénierie humaine
- Contrôle de la population

Points de réflexion : La vie et la dignité humaine

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église prendra au sérieux les questions suivantes :

Un indice de "qualité de vie" pour guider l'élaboration des politiques

Il est triste de constater que bon nombre de nos partis, ainsi que beaucoup de nos électeurs, ont cessé de parler ou même de reconnaître les maux que sont l'avortement, la mort socialement assistée (MSA) et d'autres péchés contre le caractère sacré du corps et la dignité de la vie. Est-ce parce que nous, en tant que société, avons été distraits par le confort et les soucis de la vie moderne, et avons perdu le contact avec le but de la vie ? Ou nous cachons-nous simplement, comme l'intendant timide de Matthieu 25:18 ?

Qu'en est-il de nos gouvernements ? Depuis des années, beaucoup (probablement la plupart) de nos partis politiques se plaisent à affirmer, de dizaines de façons, que divers groupes de Canadiens "méritent" ou ont "droit" à une très grande variété d'avantages afin de leur (nous) permettre de vivre dans la dignité. Ils sont cependant beaucoup plus réticents à donner des indications sur ce qu'ils entendent par une vie "digne", ou sur la façon de mesurer l'effet des avantages qu'ils proposent sur l'amélioration de cette vie. En effet, les seuls indices utilisés par la plupart des gouvernements pour mesurer le bien-être, quel qu'il soit, sont les niveaux de production intérieure brute (PIB), c'est-à-dire la valeur globale des objets matériels produits par notre société. Cette situation a amené de nombreux observateurs à remarquer que le Canada et d'autres régions du monde semblent avoir perdu toute conception commune du sens de la dignité ou du but de la vie, remplaçant cette conception commune, le sens de la communauté qui l'accompagne, le partage de la culture et le sens du bien commun par un consumérisme obsessionnel et la recherche du confort et de la richesse matérielle. Le sens de la communauté civile et notre obligation de servir ce bien commun en pâtissent également. Il en résulte un individualisme postmoderne qui donne aux êtres humains le sentiment d'être isolés et livrés à eux-mêmes.

Dans son encyclique *Fratelli tutti*, le pape François a fait remarquer que

Aujourd'hui, dans de nombreux pays, l'hyperbole, l'extrémisme et la polarisation sont devenus des outils politiques. Par une stratégie de dérision, de suspicion et de critique incessante, on dénie aux autres, de diverses manières, le droit d'exister ou d'avoir une opinion. Leur part de vérité et leurs valeurs sont rejetées et, en conséquence, la vie de la société est appauvrie et soumise à l'orgueil des puissants. La vie politique n'a plus rien à voir avec des débats sains sur des projets à long terme visant à améliorer la vie des gens et à faire progresser le bien commun, mais uniquement avec des techniques de marketing habile visant principalement à discréditer les autres. Dans cet échange crapuleux d'accusations et de contre-accusations, le débat dégénère en un état permanent de désaccord et d'affrontement.

Récemment, certaines parties ont commencé à proposer divers indicateurs de "bien-être" comme alternative à l'utilisation du PIB pour mesurer le bien-être social. Ces indicateurs sont basés sur des facteurs censés représenter la santé, le bonheur et le bien-être de la société et de ses membres. En 2019, l'actuel gouvernement fédéral canadien a discrètement introduit une nouvelle mesure de la "qualité de vie" dans les instructions qu'il a données à ses nouveaux ministres, et a créé un "carrefour de la qualité de vie". Le Hub présente l'indice, un projet de méthode pour le mesurer, et sollicite les commentaires du public. (Voir <https://www160.statcan.gc.ca/index-eng.htm>)

- 1) Sachant que ce sont les citoyens électeurs qui sont responsables en dernier ressort du comportement des gouvernements démocratiques, comment les catholiques doivent-ils répondre à l'appel à commentaires du gouvernement, avec une conscience bien formée par la prière ? Devraient-ils impliquer leurs gouvernements provinciaux et municipaux dans la discussion ? Si oui, comment ?

Comment les questions suivantes, et leurs réponses, s'intègrent-elles dans le cadre proposé par le gouvernement ? Quel est leur lien avec la vie et la politique dans la province de la Saskatchewan ?

- 2) Quelles limites devraient être imposées à l'interruption volontaire de la vie humaine, que ce soit avant la naissance ou à tout moment avant la mort ? Qu'est-ce qui peut ou doit être fait au niveau fédéral, et qu'est-ce qui doit être laissé aux provinces, ou aux organisations privées, religieuses ou autres organisations à but non lucratif ?
- 3) Quelles options notre société est-elle en mesure d'offrir aux mères réticentes ou réticentes, en tant qu'alternatives à l'avortement et pour soutenir les enfants non désirés ?
- 4) Est-il approprié de permettre aux mineurs d'envisager le suicide comme une option de soins de santé sans consulter leurs parents ?
- 5) Quelles options peuvent être offertes par les gouvernements provinciaux ou fédéraux aux familles de mineurs qui sont encouragées à envisager un suicide médicalement assisté ?
- 6) Les restrictions et les contrôles fédéraux sur le clonage et l'utilisation de cellules humaines, de fœtus et de parties du corps sont-ils correctement élaborés ? Qu'est-ce qui, le cas échéant, devrait être fait différemment ? Cette grave question morale devrait-elle faire l'objet d'un débat plus approfondi dans notre société ?

- 7) Dans quelle mesure les services volontaires et facultatifs qui sont moralement discutables pour un grand nombre d'individus, tels que l'interruption volontaire de la vie ou la "modification" volontaire du sexe, devraient-ils être financés par les pouvoirs publics au moyen d'une imposition obligatoire ? Si de tels services doivent être offerts, doivent-ils être financés par les individus qui choisissent d'y accéder, par des organisations caritatives compatissantes ou par des contribuables dissidents ?
- 8) Tous les partis politiques nationaux ont appelé à un engagement continu dans la lutte contre le fléau de la traite des êtres humains. Que pourrait-on faire de plus, le cas échéant, pour lutter contre ce fléau, aux niveaux personnel, local, civique, municipal et provincial, afin de protéger les personnes vulnérables ? Êtes-vous capable de reconnaître les signes de la traite ? Si une activité qui vous semble relever de la traite des êtres humains est portée à votre connaissance, que pourriez-vous ou devriez-vous faire ?
- 9) Les restrictions et les contrôles fédéraux sur le clonage et l'utilisation de cellules humaines, de fœtus et de parties du corps sont-ils correctement élaborés ? Qu'est-ce qui, le cas échéant, devrait être fait différemment ? Cette grave question morale devrait-elle faire l'objet d'un débat plus approfondi dans notre société ?



L'indice du gouvernement prend en compte 85 indicateurs clés relatifs à cinq facteurs - la prospérité, la santé, la société, l'environnement et la bonne gouvernance - considérés sous l'angle de l'équité et de l'inclusion, ainsi que de la durabilité et de la résilience. Comment les facteurs et les optiques proposés s'articulent-ils avec les sept thèmes de la justice sociale, à savoir : l'équité, l'inclusion, la durabilité et la résilience ?

- Vie et dignité humaine
- Gestion de la création
- Famille, communauté et bien commun
- Une économie pour tous
- Droits et responsabilités individuels
- Solidarité
- Bonne gouvernance ?

Gestion de la création

Changement climatique | Espèces, diversité et vie sauvage | Énergie et ressources | Conservation et développement durable

Vivre notre vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est essentiel à une vie de vertu ; ce n'est pas un aspect facultatif ou secondaire de notre expérience chrétienne. (Pape François, Laudato si')

L'enseignement catholique

Dieu a donné aux humains la domination sur la terre, faisant ainsi de nous des intendants de la création, car nous travaillons avec lui dans son acte continu de création.

Nous devons constamment réfléchir à la manière dont nos actions glorifient ou nuisent à ce merveilleux cadeau que Dieu nous a confié. Il s'agit d'une question aux multiples facettes, qui ne doit pas être simplifiée à l'excès.

Avec une vocation à glorifier toute vie, qui inclut le respect de l'inviolabilité et de l'intégrité de la vie, les humains se trouvent en présence de toutes les autres créatures de Dieu. Nous pouvons et devons les mettre à notre service et en jouir, mais notre domination sur le monde exige l'exercice d'une responsabilité. Il ne s'agit pas d'une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. Toute la création a de la valeur et est "bonne" aux yeux de Dieu. Il s'agit là d'un merveilleux défi pour l'intelligence humaine. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 112 - 113*

*Vivre notre vocation de protecteurs de l'œuvre de Dieu est essentiel à une vie de vertu ;
ce n'est pas un aspect optionnel ou secondaire de notre expérience chrétienne.*
Pape François, *Laudato Si'*, 23, 217

Le Livre de la Genèse nous fournit certains fondements de l'anthropologie chrétienne, y compris le sens de l'activité humaine dans le monde, qui est liée à la découverte et au respect des lois de la nature que Dieu a inscrites dans l'univers créé, afin que l'humanité puisse y vivre et en prendre soin conformément à la volonté de Dieu. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 37*

Changement climatique

Cette question est urgente. Chaque pape, depuis au moins saint Paul VI, a écrit sur la nécessité de passer à une utilisation plus responsable de la terre et de ses ressources abondantes. L'Église reconnaît que ce besoin est désormais urgent.

"Un consensus scientifique très solide indique que nous assistons actuellement à un réchauffement inquiétant du système climatique. L'humanité est appelée à reconnaître la nécessité de



La gestion de la création :

En vertu de sa constitution, le parti déclare que : - le parti est enraciné dans la responsabilité environnementale et toutes ses activités doivent être guidées et conformes à cette responsabilité, y compris la gestion, la conservation, la préservation et l'utilisation appropriées de nos ressources naturelles au profit des générations actuelles et futures.

Énergie et ressources

Le parti préconise -

- une législation garantissant à la population de la Saskatchewan le droit de développer et de traiter ses propres ressources énergétiques, en assurant la disponibilité pour les résidents à des coûts abordables, libres des prix du marché mondial et de l'influence ou des contraintes étrangères
- l'adoption d'une politique qui soutient toutes les formes d'énergie et de production d'électricité, adopter une politique qui soutient toutes les formes d'énergie et de production d'électricité, reflétant une approche inclusive des ressources énergétiques
- garantir que le gouvernement de la Saskatchewan et toutes les sociétés d'État donnent la priorité à la fiabilité du réseau dans leurs politiques énergétiques
- restreindre la propriété des réserves stratégiques de charbon en Saskatchewan aux résidents et sociétés canadiens
- mettre en place une incitation fiscale sous la forme d'une prise en charge à 100 %, à des fins fiscales, des coûts de recherche et de développement liés au développement de nouveaux produits à base de charbon et de charbon actif dans la province
- traiter les questions de délimitation et de droits de propriété en ce qui concerne l'énergie renouvelable, la suppression du monopole de SaskPower, afin de permettre au secteur privé de produire de l'électricité et d'expérimenter les technologies du charbon propre
- l'organisation d'examen publics et de consultations sur les règles de remise en état des mines, y compris la valeur monétaire requise des garanties de remise en état, une déduction fiscale pour les coûts de recyclage, jusqu'à 10 000 dollars, pour les travailleurs et leurs conjoints dans les industries directement menacées par la législation fédérale sur l'énergie et l'environnement
- l'augmentation du crédit d'impôt pour les investissements admissibles à 50 %, afin de soutenir le captage et le stockage du carbone (CSC) et l'augmentation de la production d'énergie dans la province.



Changement climatique

Le parti déclare que ses principes sont alignés sur les principes des Verts mondiaux et qu'ils comprennent les éléments suivants concernant la sagesse écologique:

- la reconnaissance du fait que les êtres humains font partie du monde naturel et le respect des valeurs spécifiques de toutes les formes de vie, y compris les espèces non humaines.
- la reconnaissance de la sagesse des peuples autochtones du monde, en tant que gardiens de la terre et de ses ressources.

changer de style de vie, de production et de consommation, afin de combattre au moins les causes humaines qui le produisent ou l'aggravent. Il est vrai qu'il existe d'autres facteurs, mais un certain nombre d'études scientifiques indiquent que la majeure partie du réchauffement climatique des dernières décennies est due à la grande concentration de gaz à effet de serre libérés principalement par l'activité humaine. - Pape François, *Laudato si'*, 23

Énergie et ressources

Le bon intendant ne laisse pas les ressources qui lui sont confiées en jachère ou ne les laisse pas produire leurs fruits, il ne les gaspille pas et ne les détruit pas (*Matthieu 25:14-30*). Au contraire, il les utilise de manière responsable, dans l'intérêt du Seigneur, pour les faire fructifier afin de jouir de ses moyens de subsistance et de subvenir aux besoins de sa famille, de ses descendants et de ses voisins.

La relation de l'humanité avec la création et les créatures de la terre exige l'exercice de la responsabilité, ce n'est pas une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 115

L'une des questions les plus prioritaires en économie est l'utilisation des ressources, c'est-à-dire de tous les biens et services auxquels les sujets économiques - producteurs et consommateurs dans les sphères privée et publique - attribuent une valeur en raison de leur utilité inhérente dans les domaines de la production et de la consommation. Les ressources naturelles sont quantitativement rares, ce qui signifie que chaque sujet économique individuel, ainsi que chaque société individuelle, doit nécessairement élaborer un plan pour leur utilisation de la manière la plus rationnelle possible, en suivant la logique dictée par le principe d'économicité. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 346

En raison des puissants moyens de transformation offerts par la civilisation technologique, il semble que l'équilibre entre l'homme et l'environnement ait atteint un point critique. Une conception réductionniste s'est rapidement répandue, partant du présupposé - qui s'est avéré erroné - qu'une quantité infinie d'énergie et de ressources est disponible, qu'il est possible de les renouveler rapidement et que les effets négatifs de l'exploitation de l'ordre naturel peuvent être facilement absorbés. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 461, 462.

Conservation et développement durable

La protection de l'environnement représente un défi pour l'ensemble de l'humanité. Il s'agit d'un devoir commun et universel, celui de respecter un bien commun, destiné à tous, en empêchant quiconque d'utiliser impunément les différentes

- i reconnaître que la société humaine dépend des ressources écologiques de la planète et qu'elle doit assurer l'intégrité des écosystèmes et préserver la biodiversité et la résilience des systèmes de soutien de la vie.

À cette fin, le parti préconise

- d'apprendre, en tant que société, à vivre dans les limites écologiques et les limites des ressources de la planète
- la protection de la vie animale et végétale, et de la vie elle-même qui est soutenue par les éléments naturels : la terre, l'eau, l'air et le soleil
- lorsque les connaissances sont limitées, adopter la voie de la prudence, afin de garantir l'abondance continue des ressources de la planète pour les générations actuelles et futures.

Conservation et développement durable

Le parti déclare que :

- il reconnaît que les possibilités d'expansion matérielle de la société humaine dans la biosphère sont limitées et qu'il est nécessaire de préserver la biodiversité par une utilisation durable des ressources renouvelables et une utilisation responsable des ressources non renouvelables.
- il estime que pour parvenir à la durabilité, et afin de répondre aux besoins des générations actuelles et futures dans le cadre des ressources limitées de la terre, il convient d'arrêter et d'inverser la croissance continue de la consommation mondiale, de la population et de l'inégalité matérielle.
- elle reconnaît que la durabilité ne sera pas possible tant que la pauvreté persistera.

À cette fin, le parti préconise :

- veiller à ce que les riches limitent leur consommation afin de permettre aux pauvres de bénéficier d'une part équitable des ressources de la planète.
- redéfinir le concept de richesse, en mettant l'accent sur la qualité de vie plutôt que sur la capacité de surconsommation.
- la création d'une économie mondiale qui vise à satisfaire les besoins de tous, et non l'avidité de quelques-uns, et qui permette à ceux qui vivent actuellement de répondre à leurs propres besoins, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.
- éliminer les causes de la croissance démographique en garantissant la sécurité économique et l'accès à l'éducation de base et à la santé pour tous ; donner aux hommes et aux femmes une plus grande maîtrise de leur fécondité.
- redéfinir les rôles et les responsabilités des entreprises transnationales afin de soutenir les principes du développement durable.
- la mise en œuvre de mécanismes de taxation et de régulation des flux financiers spéculatifs.
- veiller à ce que les prix du marché des biens et des services intègrent pleinement les coûts environnementaux de leur production et de leur consommation.
- l'amélioration de l'efficacité des ressources et de l'énergie, ainsi que le développement et l'utilisation de technologies durables sur le plan environnemental.
- encourager l'autonomie locale dans toute la mesure du possible afin de créer des communautés utiles et satisfaisantes.
- reconnaître le rôle clé de la culture des jeunes et encourager une éthique de la durabilité au sein de cette culture.



Changement climatique | Espèces, diversité et vie sauvage | Énergie et ressources | Conservation et développement durable

Le parti déclare que :

- pendant trop longtemps, la province n'a pas réussi à trouver le bon équilibre entre l'exploitation des ressources et la nécessité de lutter contre le changement climatique. Au lieu d'être à l'avant-garde, elle traîne les pieds.
- La Saskatchewan dispose d'une opportunité incroyable, avec les meilleures ressources éoliennes et solaires du pays et d'énormes possibilités dans les domaines de la géothermie, de la biomasse et d'autres encore.
- La Saskatchewan est loin derrière le reste du pays en ce qui concerne l'adaptation aux nouvelles technologies. Le pétrole et le gaz sont et resteront un pilier solide de notre économie, mais pour être prêt à affronter l'économie du futur, il faut investir pour modifier notre bouquet énergétique et protéger notre environnement.
- sa priorité absolue est de développer Renew Saskatchewan, afin de créer des emplois, de faire baisser les factures et de réduire les émissions.

À cette fin, le parti préconise :

- passer à 50 % d'électricité renouvelable et non émettrice d'ici à 2030, avec un objectif législatif de 100 % d'électricité sans émissions d'ici à 2050.
- réaliser des investissements ambitieux en matière d'efficacité énergétique afin de faire de la province un leader au Canada.
- soutenir la protection des zones humides et des prairies.

catégories d'êtres, vivants ou inanimés - animaux, plantes, éléments naturels - au gré de ses besoins économiques.

La responsabilité de l'environnement, patrimoine commun de l'humanité, s'étend non seulement aux besoins actuels mais aussi à ceux de l'avenir... Il s'agit d'une responsabilité des générations présentes envers celles de l'avenir... Une compréhension correcte de l'environnement... ne doit pas en même temps... absolutiser la nature et la placer au-dessus de la dignité de la personne humaine elle-même. Dans ce dernier cas, on peut aller jusqu'à diviniser la nature ou la terre, comme on peut le constater dans certains mouvements écologistes qui cherchent à obtenir un statut institutionnel internationalement garanti pour leurs croyances. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 346, 461-463.

Diversité des espèces et faune

L'homme et la femme se trouvent également en présence de toutes les autres créatures. Ils peuvent et doivent les mettre à leur service et en jouir, mais leur domination sur le monde exige l'exercice d'une responsabilité, ce n'est pas une liberté d'exploitation arbitraire et égoïste. Toute la création a de la valeur et est "bonne" aux yeux de Dieu, qui en est l'auteur. L'homme doit découvrir et respecter cette valeur. C'est un merveilleux défi pour son intelligence, qui doit l'élever comme sur des ailes vers la contemplation de la vérité de toutes les créatures de Dieu, c'est-à-dire la contemplation de ce que Dieu voit de bon en elles. L'homme doit reconnaître toutes les créatures de Dieu pour ce qu'elles sont et établir avec chacune d'elles une relation de responsabilité. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 113

Chacune des diverses créatures, voulue dans son être propre, reflète à sa manière un rayon de la sagesse et de la bonté infinies de Dieu. L'homme doit respecter la bonté particulière de chaque créature, afin d'éviter tout usage désordonné des choses qui serait un mépris du Créateur et entraînerait des conséquences désastreuses pour les êtres humains et leur environnement. *Catéchisme de l'Église catholique*, 339

Il s'agit d'une responsabilité qui doit mûrir sur la base de la dimension globale de la crise écologique actuelle. Cette perspective revêt une importance particulière si l'on considère, dans le contexte des relations étroites qui lient les différentes parties de l'écosystème, la valeur environnementale de la biodiversité, qui doit être gérée avec un sens des responsabilités et protégée de manière adéquate. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 466

- permettant aux particuliers, aux petites entreprises, aux municipalités et aux communautés des Premières nations et des Métis de produire leur propre énergie et de créer un réseau d'énergie distribuée.
- travailler avec SaskPower pour faire de la Saskatchewan un leader de la production d'énergie géothermique.



Changement climatique | Espèces, diversité et vie sauvage | Énergie et ressources | Conservation et développement durable

Conservation et développement durable

Pour soutenir les familles et les communautés, le parti préconise :

- le doublement de la valeur des dépôts pour le recyclage de tous les conteneurs.

Énergie et ressources

Le parti préconise la mise en place d'une économie forte et diversifiée :

- reconnaître les avantages de notre paysage provincial unique et promouvoir les panneaux solaires et les parcs éoliens ;
- mettre en œuvre des mesures d'incitation à la réduction des émissions par le biais de programmes tels que le système de tarifs de rachat garantis (Feed-In Tariff System) ;
- un partenariat avec la province du Manitoba pour créer un réseau hydroélectrique ;
- en partenariat avec les communautés autochtones, afin de permettre aux activités locales durables de prospérer et de faire partie de la solution ;
- investir dans la recherche et le développement des universités de la Saskatchewan dans le domaine des énergies propres ;
- créer des opportunités économiques pour les producteurs de canola souhaitant entrer sur le marché du biodiesel à base de canola ; et
- collaborer avec le secteur privé pour fournir des stations de recharge électrique pour les véhicules à des intervalles de 100 kilomètres sur tous les grands axes routiers de la province
- poursuivre le développement d'une installation de production d'énergie nucléaire et/ou d'enrichissement en coordination avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire et la Société de gestion des déchets nucléaires.



Le parti déclare que :

- Le budget 2024-25 de l'Agence de sécurité publique de la Saskatchewan prévoit un dépôt de 5,5 millions de dollars pour l'achat de quatre avions-citernes qui aideront à gérer les incendies de forêt dans la province. Les quatre avions terrestres (deux Dash 8-Q400AT et deux Dash 8-Q400MRE) remplaceront la flotte actuelle d'avions-citernes terrestres (quatre Convair 580). Le premier des quatre avions devraient arriver à la fin de l'été 2025 et les autres à la fin de l'année 2027. La province recevra un financement fédéral pour compenser le coût des avions dans le cadre du programme de lutte et de gestion des incendies de forêt dans un climat en évolution de Ressources naturelles Canada.

Énergie et ressources

Le parti déclare que :

- le ministère de l'Énergie et des Ressources et son budget de 53,8 millions de dollars pour 2024-2025 soutiendront l'économie croissante de la province en mettant l'accent sur les ressources naturelles de classe mondiale de la Saskatchewan.
- Le budget 2024-2025 du ministère prévoit un financement de 10 millions de dollars sur 10 ans pour l'initiative publique en matière de géosciences, qui permettra d'accroître la prospection en vue de mettre en œuvre la stratégie de la province en matière de minéraux essentiels.
- le budget prévoit également le financement d'améliorations visant à garantir l'efficacité et l'efficacité du processus d'octroi de permis pour l'exploration des ressources naturelles. Par exemple, en reconnaissance du rôle important des minéraux critiques, le budget 2024-25 introduit le Saskatchewan Critical Mineral Innovation Incentive pour les nouveaux projets pilotes et le complémentaire Critical Mineral Processing Investment Incentive pour les projets de traitement à valeur ajoutée nouveaux ou élargis.

- Ces dernières années, des entreprises privées se sont engagées dans plus de 60 projets d'investissement à grande échelle dans la province, pour un montant total de plus de 39 milliards de dollars. Il s'agit notamment de projets dans les secteurs de l'agro-valeur, de la fabrication et de la transformation, de l'exploitation minière, de la sylviculture et de l'énergie.

Pour encourager davantage l'investissement dans l'économie provinciale, le budget 2024-25 du parti comprend des améliorations aux programmes d'incitation industrielle suivants :

- Saskatchewan Petroleum Innovation Incentive : prolonge la période de candidature de cinq années supplémentaires et augmente le plafond de financement du programme jusqu'à un maximum de 100 millions de dollars en crédits de redevances.
- Incitation à l'investissement dans le traitement du pétrole et du gaz : prolonge le programme de cinq années supplémentaires et augmente le plafond de financement du programme jusqu'à un maximum de 500 millions de dollars en crédits de redevances à la Couronne.

Conservation et développement durable

Sylviculture

Le parti déclare que :

- son budget 2024-25 prévoit des fonds pour accélérer les travaux sur le projet d'inventaire des ressources forestières, contribuant ainsi à atteindre l'objectif du plan de croissance visant à doubler l'industrie forestière de la Saskatchewan.

Innovations et énergies propres

Dans son budget 2024-25, le parti déclare que

- elle a prolongé d'un an le programme d'incitation à l'innovation commerciale de la Saskatchewan (Saskatchewan Commercial Innovation Incentive program) afin de permettre un examen du programme, qui comprendra un engagement avec l'industrie.
- pour le Saskatchewan Technology Start-Up Incentive, il a doublé le plafond annuel du programme concernant le montant des crédits d'impôt non remboursables qui peuvent être accordés, pour le porter à 7 millions de dollars par an ; il étend l'éligibilité aux start-ups dans les secteurs des technologies propres et de toutes les technologies agricoles ; et il prolonge le programme d'un an.
- un nouveau programme de puits multilatéral pour faciliter le développement de zones pétrolières précédemment inaccessibles ou non rentables et attirer davantage de forages de puits de pétrole en Saskatchewan
- Le budget prévoit en outre une subvention de 140 millions de dollars pour la transition vers l'électricité propre (Clean Electricity Transition Grant - CETG) à SaskPower, destinée à couvrir les coûts d'exploitation de l'électricité propre en cours d'année, afin de maintenir des tarifs d'électricité abordables pour les consommateurs.

L'énergie nucléaire

Le parti déclare que :

- elle a créé le Fonds d'investissement pour le petit réacteur modulaire afin de soutenir le développement futur du premier petit réacteur nucléaire modulaire de la province, qui fournira une énergie de base sans émission. Le fonds recevra des allocations annuelles liées aux revenus du secteur de l'électricité, et tous les revenus d'investissement générés seront conservés dans le fonds. À la fin de l'exercice 2024-25, le fonds devrait représenter un actif de 568,4 millions de dollars pour la province.



Changement climatique | Espèces, diversité et vie sauvage | Énergie et ressources | Conservation et développement durable

Parmi ses principes constitutionnels fondateurs, le parti affirme que :

- elle s'engage à respecter l'environnement en régissant l'exploration, le développement, le renouvellement et la conservation des ressources naturelles de la Saskatchewan de la manière la plus compétitive et la plus équilibrée possible, tout en promouvant avec diligence la pureté de l'air, de l'eau et de la terre pour les résidents de la province.
- dans la mesure du possible, il s'engage à mettre en place une politique d'alimentation, d'eau et d'énergie abordables pour tous les habitants de la Saskatchewan.

Points à méditer : La gestion de la création

De nombreuses voix, dont celles des scientifiques, du Vatican et des Nations unies, s'accordent à dire que pour éviter un réchauffement catastrophique de la planète, avec pour conséquence une augmentation imprévisible du nombre et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes, la perte de terres agricoles, en particulier dans les pays les plus pauvres, et l'effondrement des écosystèmes, l'augmentation de la température moyenne de la planète doit être limitée à 1,5 degré centigrade. 5 degrés centigrades ; et que pour atteindre cette limite, les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux (collectivement appelés "gaz à effet de serre" ou GES) doivent être réduites de moitié d'ici à 2030 et ramenées à une augmentation nette nulle d'ici à 2050. Le Canada s'est actuellement engagé à réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, mais, selon la vérificatrice générale, il pourrait ne pas atteindre cet objectif. D'autres se demandent si l'engagement du Canada est suffisamment important pour être équitable par rapport aux autres pays.

Les graphiques ci-dessous illustrent différents aspects des émissions de gaz à effet de serre au Canada, sur la base des données disponibles les plus récentes. Ils offrent un riche terrain de réflexion sur l'application de l'enseignement social catholique. Le premier graphique, intitulé "Figure 9", montre les émissions par personne dans chaque province, selon les données disponibles les plus récentes. Le second, intitulé "Tableau 2", montre les niveaux d'émissions de diverses industries en 2005 (l'année de référence pour la plupart des comparaisons internationales en matière de GES). Le troisième, intitulé "Graphique 20", montre comment le gouvernement fédéral appréhende les niveaux d'émissions passés et prévoit d'atteindre le niveau convenu d'ici à 2030.

- **Les émissions de la Saskatchewan :** La figure 9, qui présente des comparaisons provinciales par habitant, suggère que les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan produisent beaucoup plus d'émissions de gaz à effet de serre par personne que toutes les autres provinces. Est-il juste de dire, cependant, que les habitants de la Saskatchewan produisent plus d'émissions qu'il n'en faut pour maintenir des modes de vie raisonnables, que ce soit chez eux ou ailleurs dans le monde ? Par exemple, il est entendu que les industries pétrolières et gazières contribuent de manière significative à l'économie de la Saskatchewan et que la majorité de cette production est exportée vers d'autres provinces et pays, tout comme la potasse, les produits agricoles et l'uranium de la Saskatchewan, afin de soutenir les modes de vie et les industries dans d'autres régions que la Saskatchewan - ce qui a pour effet de rejeter sur la Saskatchewan la "mauvaise réputation" des émissions causées par l'utilisation et la consommation de ces produits dans d'autres régions. Si les habitants de la Saskatchewan ont été encouragés par des clients étrangers à développer les industries du pétrole, du gaz, de la potasse, de l'uranium et de l'agriculture, est-il juste d'attendre d'eux qu'ils comblent soudainement toute la différence ? Considérant les principes catholiques de subsidiarité (chacun de nous est responsable de lui-même) et de solidarité (nous sommes tous dans le même bateau) :
 - Qu'est-ce que la population de la Saskatchewan peut ou doit faire pour réduire les niveaux d'émissions ?
 - Que peuvent ou doivent faire, le cas échéant, les autres provinces et/ou le gouvernement fédéral ?
 - Que peut-on ou doit-on faire, le cas échéant, pour les clients du pétrole et du gaz de la Saskatchewan et/ou pour les producteurs d'autres pays ?
 - Les redevances publiques et autres flux de revenus associés aux émissions de la Saskatchewan sont-ils perçus à un niveau suffisant et réinvestis dans la province pour soutenir le développement de ressources plus propres ?
 - SaskEnergy s'est engagée à réduire ses émissions opérationnelles de 35 %, par rapport aux niveaux de 2019, d'ici à 2030. Quelles alternatives durables peuvent être proposées en matière de production d'énergie qui soient à la fois fiscalement et écologiquement responsables ? Est-ce que vous, votre groupe paroissial ou d'autres personnes devraient envisager de contacter SaskEnergy ou votre député pour proposer ou discuter d'alternatives ? <https://www.saskenergy.com/about-us/commitment-sustainability/our-roadmap-to-35-per-cent-by-2030>
- **Émissions industrielles :** Le tableau 2 indique des tendances à la fois encourageantes et préoccupantes dans diverses industries. Par exemple, il indique que les émissions causées par la production d'électricité ont été réduites de plus de moitié au Canada, et que des progrès significatifs ont été réalisés dans d'autres industries lourdes. En revanche, les émissions des secteurs du pétrole et du gaz, de l'agriculture et du bâtiment ont continué à augmenter. Que peut-on ou doit-on faire à ce sujet, en gardant à l'esprit les principes de subsidiarité, de solidarité, de bien commun et de caractère sacré de la vie ?
- **La juste part du Canada :** Le graphique 20 semble poser un défi à tous les Canadiens, où qu'ils vivent.
 - Par exemple, il est décevant de constater que les niveaux d'émissions pour les 20 premières années indiquées dans le graphique sont restés relativement constants, l'essentiel des réductions étant prévu pour les 10 dernières années. Il semble décevant de constater que les courbes relatives aux phénomènes sociaux montrent l'essentiel des progrès dans le futur, alors que peu d'améliorations ont été apportées au cours des années qui ont suivi la prise d'engagements. Faut-il qu'il en soit toujours ainsi ? En supposant que cela soit vrai dans ce cas, le Canada peut-il ou doit-il faire mieux ?
 - Le graphique semble également suggérer que même si nous atteignons l'objectif de 2030 en tant que nation, nous avons tous beaucoup de travail à faire au-delà : notre nation s'est seulement engagée à réduire les émissions jusqu'à un point où nous produisons environ six fois plus d'émissions que le reste du monde. Dans ce cas, le Canada peut-il ou doit-il faire mieux ?

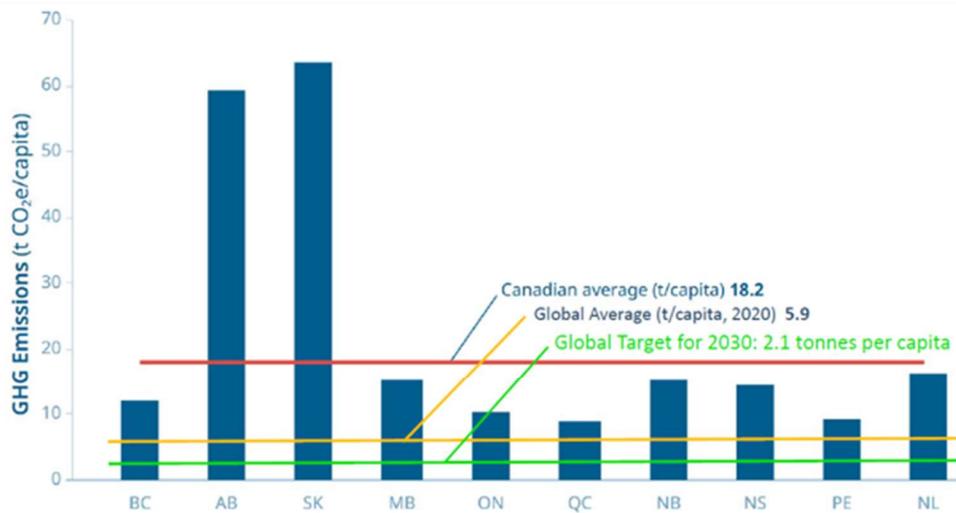


Figure 9. GHG emissions per capita by province in 2022

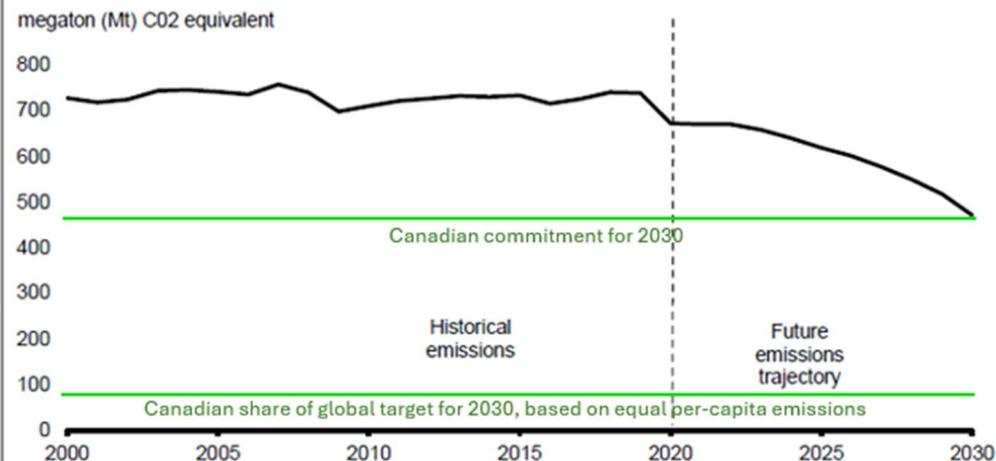
Data sources: 2024 National Inventory Report, Statistics Canada²⁷
 - Global Average: Global Greenhouse Gas Emissions, Environment & Climate Change Canada, 2023
 - Global Target for 2030: Towards Climate Neutrality by 2025, OECD iLibrary
 Chart Source: Pembina Institute, All Together Now (July 2024) - <https://www.pembina.org/sites/default/files/2024-07/All%20Together%20Now.pdf>
 Annotated to include Global Average and Global Target by Catholic Conscience using above sources

Table 2. Canada's emissions by economic sector in key years

Economic sector	Emissions (Mt CO ₂ e)			% Change 2005–2022
	2005 Canada's baseline year	2019 pre-pandemic	2022 post-pandemic	
Canada total	761	752	708	-7.1%
Oil and Gas	195	226	217	11.0%
Electricity	117	61	47	-59.4%
Transport	156	170	156	0.1%
Heavy Industry	88	79	78	-11.5%
Buildings	85	94	89	4.5%
Agriculture	66	69	70	7.0%
Waste and Others	55	52	51	-7.8%

Note: Waste and Others includes Coal Production, and Light Manufacturing, Construction and Forest Resources

Chart 20
 Aggregate Historical and Future Trajectory of GHG Emissions, 2000-2030



Note: Historical data excludes effects from land use, land use change and forestry sector (LULUCF) while future emissions include these effects.

Source: Environment and Climate Change Canada (2022), National Inventory Report 1990-2020 and 2030 Emissions Reduction Plan.

Sources:

- Left, top & bottom: Pembina Institute, *All Together Now* (2024) accessed at: <https://www.pembina.org/pub/all-together-now>
- Above: Canadian Federal Budget 2023, pg 16
- Annotated by Catholic Conscience, using references cited

Greenhouse Gas (GHG) Emissions in Canada

Famille, communauté et bien commun

Rôle de la famille | Soins de santé et soins aux personnes âgées | Éducation et jeunes travailleurs | Culture, arts et tourisme

La priorité de la famille sur la société et l'État doit être affirmée. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

L'enseignement catholique

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent avant tout l'engagement pour la paix, l'organisation des pouvoirs de l'État, un système juridique sain, la protection de l'environnement et la fourniture à tous des services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : alimentation, logement, travail, éducation et accès à la culture, transports. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 166*

Le rôle et le développement de la famille

"Honore ton père et ta mère".
- le 4^e commandement

La famille est la première unité de la société. C'est là que commence l'éducation et que la Parole de Dieu est cultivée pour la première fois. **La priorité de la famille sur la société et l'État doit être affirmée.** *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 209-214*

L'Église enseigne que le rôle propre du gouvernement et des autres institutions humaines est de favoriser la vie et la dignité humaines en maintenant des conditions sociales qui nous permettent et nous encouragent à grandir de manière authentique et à servir Dieu les uns dans les autres, et donc à promouvoir ce qui est vraiment dans l'intérêt commun. Cela commence par l'encouragement et l'épanouissement des familles, ainsi que par le soutien aux personnes âgées et aux autres membres marginalisés de la société.



Rôle de la famille

Le parti préconise -

- des conseils et une éducation complets et équilibrés concernant la dysphorie de genre, tout en protégeant les droits des parents à éduquer leurs enfants sur les questions de sexualité, y compris en demandant au ministère de l'éducation et au personnel scolaire d'informer les parents de tout conseil concernant la dysphorie de genre
- l'affirmation de l'autorité décisionnelle principale des parents en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants. Les parents ont le droit de refuser tout programme qu'ils jugent contraire à leurs valeurs. Les écoles sont tenues de fonctionner de manière ouverte et transparente, en informant les parents de tous les aspects de l'éducation de leurs enfants.
- légiférer sur le droit des parents à participer aux décisions médicales, y compris toutes les décisions médicales concernant leurs enfants mineurs. La "doctrine du mineur mature" ne sera appliquée qu'en cas de décision de justice ou de nécessité évidente
- étudier des réformes visant à renforcer le programme de soins à domicile, y compris les services d'entretien ménager et les soins de répit

Soins de santé

Le parti préconise -

- l'exploration de l'utilisation de concierges personnels pour améliorer les soins et le soutien aux patients au sein du système de santé provincial.
- légiférer un droit parental d'implication dans les décisions médicales, y compris toutes les décisions médicales pour leurs enfants mineurs. La "doctrine du mineur mature" ne sera appliquée que dans les situations où il existe une décision de justice ou une nécessité évidente.
- explorer les réformes visant à renforcer le programme de soins à domicile, y compris les services d'entretien ménager et les soins de relève.
- mettre fin à l'allocation de fonds publics pour les avortements volontaires, sauf si la vie physique de la mère est en danger.
- la poursuite de politiques visant à réduire le taux d'avortement, ce qui indique que les femmes enceintes sont soutenues dans des circonstances difficiles.
- fournir un soutien renforcé aux femmes enceintes afin qu'elles puissent poursuivre leur grossesse en toute sécurité si elles le souhaitent.
- soutenir un rôle plus important du secteur privé dans les soins de santé, en garantissant un meilleur accès aux soins pour tous les habitants de la Saskatchewan, des temps d'attente plus courts, un plus grand nombre de professionnels de la santé, de meilleurs services et résultats en matière de santé, et davantage d'équipements médicaux tels que les IRM.
- l'élargissement des options de soins de santé pour les Premières nations et les Métis, afin d'inclure les aliments, les médicaments et les pratiques de guérison traditionnels.
- légiférer pour garantir la disponibilité des soins de santé dans les zones rurales, notamment en augmentant le nombre de médecins, d'infirmières, de lits et d'intervenants d'urgence
- augmenter le nombre de cliniques privées et publiques d'IRM et de tomodensitométrie, en mettant l'accent sur les zones rurales
- renommer l'Autorité sanitaire de la Saskatchewan en Services de santé de la Saskatchewan

Soins aux personnes âgées

Les partisans du parti :

- pour veiller à ce que les personnes âgées aient accès aux services de santé nécessaires, en établissant un système de bons pour faciliter le déplacement des personnes âgées des zones rurales vers les centres urbains pour des examens médicaux.
- l'exploration et la mise en œuvre de mesures visant à offrir des options de transport sûres et abordables aux personnes âgées dans l'ensemble de la province.

Soins de santé

Parmi les causes qui contribuent fortement au sous-développement et à la pauvreté, il faut mentionner l'analphabétisme, le manque de sécurité alimentaire, l'absence de structures et de services, les mesures inadéquates pour garantir les soins de santé de base, le manque d'eau potable et d'assainissement.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 166, 477.

Soutien aux personnes âgées

Si les personnes âgées se trouvent dans des situations de souffrance et de dépendance, elles ont besoin non seulement de services de santé et d'une assistance appropriée, mais aussi et surtout d'être traitées avec amour.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 222

L'éducation

"Que Nazareth nous rappelle ce qu'est la famille, ce qu'est la communion d'amour, sa beauté pure et simple, son caractère sacré et inviolable ; qu'il nous aide à voir combien l'éducation familiale est douce et irremplaçable ; qu'il nous enseigne sa fonction naturelle dans l'ordre social. Qu'enfin nous apprenions la leçon du travail". *Pape Saint Paul VI, Discours à Nazareth (5 janvier 1964)*

Le maintien de l'emploi dépend de plus en plus des capacités professionnelles de chacun. Les systèmes d'enseignement et d'éducation ne doivent pas négliger la formation humaine ou technologique, nécessaire à l'exercice rémunéré des responsabilités.

Il faut apprendre aux jeunes à agir de leur propre initiative, à accepter la responsabilité d'affronter avec des compétences adéquates les risques liés à un contexte économique fluide dont l'évolution est souvent imprévisible.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 289-290.

Culture, arts et tourisme

- une législation visant à garantir que les résidences-services pour personnes âgées sont utilisées uniquement aux fins auxquelles elles sont destinées, en prévoyant des garanties et une surveillance adéquates
- la création d'un comité de surveillance chargé de veiller à ce que tous les engagements relatifs aux soins aux personnes âgées soient respectés, afin d'assurer la transparence et la responsabilité de la prestation des services.

Éducation et jeunes travailleurs

Le parti préconise

- la création de comptes d'épargne pour l'éducation privée et l'allocation de fonds pour l'éducation de la maternelle à la 12e année directement aux parents, sur une base par élève, par le biais de ces comptes. Cette initiative vise à accroître la concurrence entre les écoles privées et publiques, améliorant ainsi les résultats scolaires des enfants
- l'affirmation du pouvoir décisionnel principal des parents en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants. Les parents ont le droit de refuser tout programme qu'ils jugent contraire à leurs valeurs.

Les

écoles sont tenues de fonctionner de manière ouverte et transparente, en tenant les parents informés de tous les aspects de l'éducation de leurs enfants

- soutien aux élèves qui souhaitent se présenter aux examens provinciaux de 12e année sans avoir suivi la partie obligatoire en classe, en veillant à ce que leurs notes soient enregistrées dans les registres du gouvernement
- soutien aux étudiants de tout établissement d'enseignement supérieur qui souhaitent ne pas payer les frais de scolarité qui vont à l'encontre de leurs croyances sincères ou qui ne leur profitent pas
- restriction des enseignants à n'enseigner que le programme approuvé par la commission scolaire locale, exiger des écoles qu'elles proposent des cours sur l'esprit d'entreprise, l'investissement/la gestion de l'argent et le marketing, afin de préparer les étudiants à l'avenir. Le financement des programmes d'économie domestique et d'arts industriels doit être réintroduit. - assurer une éducation de qualité dans la province, en promouvant et en soutenant des conseils scolaires autonomes, représentatifs, transparents et efficaces.

Culture, arts et tourisme

Le parti déclare que :

- par principe, en vertu de sa constitution, il est enraciné dans le patrimoine culturel riche, diversifié et distinct de la Saskatchewan, et toutes ses activités doivent être guidées par ce patrimoine et s'y conformer, ce qui doit être reconnu à mesure que la province s'adapte au présent et planifie l'avenir.

Le parti préconise

- la reconnaissance de l'anglais comme langue officielle de la Saskatchewan (Note : l'anglais et le français resteraient les langues officielles du Canada conformément à la Loi sur les langues officielles, mais cette politique s'appliquerait spécifiquement aux questions provinciales en Saskatchewan).



Rôle de la famille

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de.. :

- le rôle de la famille dans la société.

Soins de santé et soins aux personnes âgées

Le parti déclare que :

- La province est fière, à juste titre, de son système de santé. Comparé au système à but lucratif des assureurs privés au sud de la frontière, nous obtenons de bien meilleurs résultats en matière de santé, à un coût bien moindre.
- mais il reste du travail à faire. Les soins de santé véritablement universels ne commencent et ne se terminent pas simplement dans un hôpital ou une clinique. Ils s'occupent du bien-être physique, mental et social.
- l'épidémie d'opioïdes, les modèles de soins fondés sur la technologie et l'écart croissant entre les services de santé mentale sont autant de signes qui montrent que nous avons permis la dégradation constante des soins de santé universels à payeur unique. La réduction du nombre de lits d'hôpitaux au début des années 1990 et l'apparition progressive d'un système de santé à deux vitesses doivent être repoussées.

Face à la rapidité des progrès technologiques et économiques, et à la transformation tout aussi rapide des processus de production et de consommation, un important travail éducatif et culturel s'impose d'urgence. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 376, 401*

"Certains pays économiquement prospères ont tendance à être proposés comme modèles culturels pour les pays moins développés ; au contraire, chacun de ces pays devrait être aidé à grandir de manière distincte et à développer sa capacité d'innovation tout en respectant les valeurs de sa propre culture. Le désir superficiel et pathétique d'imiter les autres conduit à copier et à consommer au lieu de créer, et favorise le manque d'estime de soi au niveau national.

"Nous oublions qu'il n'y a pas de pire forme d'aliénation que de se sentir déraciné, de n'appartenir à personne. Une terre ne sera féconde, et ses habitants ne porteront des fruits et ne donneront naissance à l'avenir, que dans la mesure où elle pourra favoriser le sentiment d'appartenance de ses membres, créer des liens d'intégration entre les générations et les différentes communautés, et éviter tout ce qui nous rend insensibles aux autres et conduit à une plus grande aliénation." Pape François, *Fratelli tutti*, 51-53

- la province doit développer les services publics. Le Canada est le seul pays industrialisé doté d'un système de santé universel qui ne dispose pas d'une assurance-médicaments financée par l'État, également connue sous le nom de régime d'assurance-médicaments. Les Canadiens paient les produits pharmaceutiques au deuxième rang des pays développés.

- La Saskatchewan peut montrer la voie vers un régime universel d'assurance-médicaments, comme elle l'a fait pour l'assurance-maladie il y a plus de 50 ans.

- La privatisation de la couverture des médicaments sur ordonnance, des soins dentaires et des programmes de prévention et de réhabilitation des toxicomanies a créé un système de santé à deux vitesses où la richesse ouvre la porte à une gamme complète de soins.

Les partisans du parti :

- l'extension des soins de santé publics à l'assurance-médicaments, la création d'une société d'État chargée d'acheter et de distribuer en gros les médicaments prescrits et de fournir une couverture indispensable.

- inclure les soins dentaires de base dans notre couverture.

- étendre les soins dentaires aux enfants à faible revenu.

- le financement d'un soutien communautaire non institutionnalisé pour les programmes de prévention et de réhabilitation de l'abus de substances.

- l'élaboration d'une stratégie de réduction de la consommation de drogue et le développement de sites d'injection plus sûrs.

- réglementer la distribution des produits pharmaceutiques prescrits par les médecins afin de suivre et de prévenir les niveaux dangereux de surmédication et de prévenir la dépendance aux opioïdes.

- l'élaboration de lignes directrices en matière de soins de santé qui encouragent les modes de vie actifs ainsi que les régimes et les choix sains.

- traiter la toxicomanie comme un problème de santé publique et non comme un crime.

Culture, arts et tourisme

Culture de coopération et d'entraide

Le parti déclare que :

- elle croit au concept d'une société humaine coopérative plutôt que compétitive.

- Si ces deux éléments existent dans la nature (y compris dans la nature humaine), notre société industrielle a beaucoup trop mis l'accent sur la concurrence.

- un changement de perspective, de la concurrence à la coopération et à l'entraide, doit s'opérer aux niveaux personnel, social et mondial.



Rôle de la famille

Garde d'enfants

Le parti préconise

- la mise en place de services de garde d'enfants abordables et accessibles à 25 dollars par jour, afin de remédier aux subventions accordées aux services de garde d'enfants et de créer 2 200 nouvelles places par an pour aider les familles en difficulté.

Le parti déclare que :

- les habitants de la Saskatchewan croient que tout le monde, peu importe son origine ou son apparence, mérite la même chance de réussite.

- mais trop de politiciens nous incitent à nous méfier les uns des autres. Ils nous montent les uns contre les autres, nous incitant à nous battre entre nous pendant qu'ils coupent et privatisent, servant leurs amis et leurs donateurs au détriment de notre paix et de notre bien-être.

- nous nous en sortons tous mieux lorsque nous nous rappelons que nous sommes tous dans le même bateau.

- Il est temps de s'unir à nouveau pour que la Saskatchewan fonctionne pour tous, indépendamment de la race, du sexe, de la sexualité ou des antécédents.

- réformer le système de protection de l'enfance, en travaillant avec la Fédération des nations autochtones souveraines et les Premières nations pour accroître le contrôle et l'autonomie en matière d'intervention auprès des enfants dans les réserves.

- en collaborant avec le gouvernement fédéral pour rétablir la catégorie familiale du programme des candidats à l'immigration de la Saskatchewan, afin de permettre aux familles de nouveaux arrivants de s'enraciner et de réussir dans la province.

Soins de santé et soins aux personnes âgées

Le parti déclare que :

- Depuis des années, le gouvernement actuel est déterminé à saper le système de santé public. Ses tentatives inconsidérées de privatisation et de démantèlement du système, morceau par morceau, mettent tout le monde en danger. Le système a notamment mal servi les personnes âgées.
- l'absence de plan en matière de santé mentale et de toxicomanie a mis en danger des communautés entières.
- elle est fière du système de santé publique de la province. Il constitue le fondement de la réussite de la province et un exemple éblouissant de la façon dont la province a ouvert la voie au Canada en privilégiant l'intérêt public par rapport au profit privé.
- Les soins de santé sont un engagement que nous prenons les uns envers les autres, afin de garantir que toutes les personnes bénéficient de l'aide et des soins dont elles ont besoin, au moment où elles en ont besoin.
- Ses principales priorités en matière de soins de santé sont de réduire les temps d'attente et de mettre fin au manque de personnel dans les soins primaires, les soins de longue durée et les hôpitaux.

À cette fin, le parti préconise -

- mettre fin à la pénurie de personnel dans les soins primaires, les soins de longue durée et les soins aigus en embauchant 100 médecins, 150 infirmières diplômées, 300 infirmières auxiliaires autorisées et 500 assistants de soins continus.
- faciliter le maintien à domicile des personnes âgées en mettant en place les meilleurs soins à domicile au Canada.
- légiférer sur des normes minimales en matière de soins de longue durée.
- l'ouverture de salles d'urgence dédiées à la santé mentale, dont le besoin se fait cruellement sentir, à Saskatoon, Regina, Prince Albert et Moose Jaw.
- financer une stratégie de lutte contre les opioïdes et la méthamphétamine, en commençant par un investissement de 2 millions de dollars.
- investir 5 millions de dollars dans une stratégie de prévention du suicide.
- augmenter de 10 millions de dollars le soutien au traitement de la toxicomanie pour permettre à la Saskatchewan Health Authority et aux organisations communautaires d'embaucher davantage de personnel.
- en investissant 1,5 million de dollars dans la santé publique afin de mieux nous préparer à de futures épidémies.
- la mise en place d'un défenseur des personnes âgées totalement indépendant.
- la couverture des pompes à insuline pour toutes les personnes atteintes de diabète de type 1 et la prise en charge du coût de la surveillance continue du glucose pour les mineurs qui en ont besoin.

Éducation et jeunes travailleurs

Le parti déclare que :

- le gouvernement actuel a comprimé les écoles de la province, compromettant l'avenir en essayant d'équilibrer le budget sur le dos des enfants.
 - En pleine pandémie de COVID, le gouvernement actuel a clairement indiqué qu'il n'avait pas de véritable plan pour permettre aux enfants de retourner à l'école en toute sécurité.
 - elle a travaillé avec des parents, des éducateurs et des experts en santé publique pour élaborer un plan visant à donner la priorité aux enfants.
 - Elle agira rapidement pour investir l'argent nécessaire à la sécurité des enfants et pour s'assurer que le système éducatif est prêt à relever les défis à venir. -
- Elle investira également dans les systèmes de garde d'enfants et d'apprentissage précoce afin que les familles puissent s'offrir des services de qualité lorsqu'elles fondent un foyer.

Pour que des ressources supplémentaires soient immédiatement allouées aux salles de classe afin de rendre les écoles plus sûres et de réduire le nombre d'élèves par classe, le parti préconise de - d'annuler les coupes récentes et de veiller à ce que le financement de l'éducation augmente en fonction du nombre d'élèves, en commençant par allouer 150 millions de dollars supplémentaires aux écoles.

- en aidant les divisions scolaires à réduire le nombre d'élèves par classe, à résoudre le problème de la complexité des classes et à assurer la sécurité de nos écoles, grâce au financement de 1 000 enseignants supplémentaires, de 700 assistants pédagogiques et de 400 concierges.
- fournir un financement aux divisions scolaires pour l'embauche de 50 infirmières en santé mentale et toxicomanie en milieu scolaire et d'autres soutiens en matière de santé mentale.
- en investissant 3 millions de dollars dans une stratégie d'éducation rurale afin de répondre aux besoins spécifiques des écoles des petites villes.
- mettre en place des services de garde d'enfants abordables et accessibles, à 25 dollars par jour, afin d'améliorer les subventions aux services de garde d'enfants et de créer 2 200 nouvelles places par an pour aider les familles en difficulté.
- en éliminant les intérêts des prêts étudiants, ce qui permettra aux étudiants et à leurs familles d'économiser 4,8 millions de dollars.
- la gratuité des frais de scolarité pour les enfants qui quittent les familles d'accueil.
- rétablir le financement du programme de formation des enseignants du Nord.
- travailler avec les Premières nations de la Saskatchewan pour s'assurer que les écoles des Premières nations bénéficient d'un financement égal.
- la création d'un nouveau programme de stages pour aider les jeunes à obtenir un premier bon emploi au sein du gouvernement provincial et avec nos couronnes.

Le parti n'a publié aucune déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :

- Culture, arts et tourisme



Rôle et soutien de la famille

Pour soutenir les familles et les communautés, le parti préconise :

- l'augmentation du montant personnel de base de la Saskatchewan qu'un individu peut gagner avant de commencer à payer des revenus, de 16 065 \$ à un montant correspondant à un poste à temps plein au salaire minimum dans la province ;
- l'augmentation du crédit d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan (SLITC) pour doubler son montant actuel ;
- l'élimination de la part de l'impôt foncier consacrée à l'éducation ;
- mettre en œuvre des exonérations de TVP pour tous les produits de base/essentiels ;
- permettre aux entreprises de bénéficier de crédits d'impôt sur les intrants, ce qui garantira que la taxe n'est appliquée que lorsqu'un produit ou un service final est fourni au consommateur ;
- éliminer la TVP de tous les produits d'assurance vendus en Saskatchewan ; et
- la mise en œuvre d'une augmentation de 100 % de la valeur de toutes les consignes sur les conteneurs.

Pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, le parti préconise en outre :

- améliorer le système de garde d'enfants de la province pour l'aligner sur les critères de référence de l'OCDE en matière de garde d'enfants.

Soins de santé

Le parti préconise

- l'exploration de mesures incitatives majeures pour recruter et retenir le personnel médical, qui comprendront des avantages en matière de formation, de rétention, de placement et d'éducation ;
- un partenariat avec le gouvernement fédéral pour favoriser les initiatives de financement ;
- la création d'un Conseil de la politique sociale et de la santé chargé de conseiller le cabinet sur des solutions politiques efficaces ; et
- une enquête formelle sur la gestion par le gouvernement de la pandémie de COVID-19.

Santé mentale et toxicomanie

Les partisans du parti :

- l'ouverture de salles d'urgence pour la santé mentale à Saskatoon, Regina, Prince Albert et Moose Jaw ;
- financer une stratégie de lutte contre les opioïdes et la méthamphétamine ;
- investir dans une stratégie de prévention du suicide ; et
- augmenter l'aide au traitement des dépendances pour permettre à la Saskatchewan Health Authority et aux organisations communautaires d'embaucher davantage de personnel.

Soins aux personnes âgées

Le parti préconise de soutenir les familles et les communautés en prenant soin des personnes âgées :

- investir de manière substantielle dans les infrastructures de soins à domicile ;
- créer des normes minimales de soins pour les personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée ; et
- la nomination d'un conseiller pour les personnes âgées dans la province, chargé de représenter et de défendre les intérêts des personnes âgées au niveau gouvernemental.

Éducation et jeunes travailleurs

Enseignement primaire et secondaire

Les partisans du parti :

- la restitution des fonds publics perdus ;
- le financement de la création d'un programme universel d'éducation préscolaire ;
- la création d'options permanentes en ligne ; et
- établir des partenariats avec les autochtones afin de parvenir à des accords garantissant un financement égal de l'éducation de qualité pour toutes les communautés autochtones.

Enseignement post-secondaire

Les partisans du parti :

- l'extension des options permanentes en ligne ;
- réévaluer la nécessité de l'afflux de personnel administratif et d'autres frais généraux et établir des ratios budgétaires frais généraux/académiques afin d'équilibrer les dépenses ;
- en actualisant et en modernisant le régime des prêts aux étudiants, l'objectif devrait être l'obtention d'un diplôme et non le profit ;
- stabiliser les augmentations de frais de scolarité en légiférant que les augmentations ne peuvent pas dépasser l'inflation annuelle ;
- l'introduction d'un crédit d'impôt pour le logement des étudiants afin de les aider à faire face à l'augmentation des coûts de logement, en plus de la réduction de l'impôt foncier sur l'éducation pour les locataires ;
- un financement accru pour les communautés provinciales du Nord, étant entendu que la situation géographique ne doit pas être un obstacle à une éducation de qualité au niveau postsecondaire.

Culture, arts et tourisme

Les partisans de la fête :

- rétablir le crédit d'impôt pour la production cinématographique en proposant un modèle hybride de crédits transférables et partiellement remboursables ;
- en collaboration avec les entreprises et les acteurs du secteur, s'engageant à réaliser des investissements majeurs dans des domaines tels que les studios, les plateaux de tournage permanents et d'autres éléments coûteux, permettant ainsi à la province de devenir un lieu central pour les futures opportunités télévisuelles et cinématographiques qui dépasseraient de loin tout ce qui existe dans la plupart des autres régions du Canada ;
- la création d'une politique de crédit d'impôt pour le multimédia numérique interactif qui soit compétitive par rapport au marché mondial, dans le cadre d'un plan visant à diversifier l'économie de la Saskatchewan pour qu'elle atteigne son plein potentiel ;
- attirer des entreprises et des éducateurs en Saskatchewan dans le domaine du multimédia numérique interactif ;
- offrir, pour une période de quatre ans, un abattement fiscal direct de 100 % par an et par personne à tous les artistes et au personnel de soutien itinérant qu'ils emploient (chauffeurs, équipe de montage, etc.) pour les revenus perçus lors de trois représentations par an ;
- le plafond de l'abattement s'appliquerait à trois représentations supplémentaires par an pour les revenus des artistes si la ou les représentations sont enregistrées et publiées sous la forme d'un "album live" dans l'année qui suit la ou les représentations, avec le nom du lieu ou du festival inclus ; et
- le plafond de remboursement pour les artistes résidant en Saskatchewan serait de 20 représentations par an.



La famille, la communauté et le bien commun

Soutien aux familles

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré que son plan visant à rendre la vie plus abordable serait.. :

- ajouter 750 places de garde d'enfants à domicile agréées.
- étendre le financement individualisé des services d'autisme aux enfants de moins de 12 ans.
- redémarrer la prestation pour les familles actives afin de rendre plus abordables les activités sportives et culturelles des enfants.

Le parti déclare que :

- l'abordabilité pour les familles de la Saskatchewan reste une priorité absolue dans le budget provincial 2024-25. Il continue d'introduire et d'améliorer des programmes pour rendre la vie plus abordable pour les résidents de la province.
- la province a l'un des impôts sur les personnes les plus bas du pays. Depuis 2007, les exonérations de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRP) ont permis à plus de 112 000 résidents de ne plus être assujettis à l'impôt sur le revenu. Au total, les réductions de l'IRP au cours de cette période ont permis aux habitants de la Saskatchewan d'économiser plus de 830 millions de dollars par an en impôt sur le revenu. L'indexation annuelle des tranches de l'IRP permet de s'assurer que les économies d'impôt ne sont pas réduites par l'inflation.
- une famille de quatre personnes de la Saskatchewan ayant un revenu total de 100 000 \$ paiera 2 627 \$ de moins en impôts provinciaux combinés sur le revenu et sur les ventes en 2024, par rapport à 2007. Une famille de quatre personnes ne paie pas d'impôt provincial sur les 59 475 premiers dollars de revenu combiné. Il s'agit du seuil d'exonération d'impôt le plus élevé au Canada - et plus de deux fois plus qu'en 2007.
- une famille composée de deux adultes et de deux enfants à charge, propriétaire de son logement et dont le revenu familial annuel est de 75 000, 100 000 et 125 000 dollars, est celle qui paie le moins d'impôts, de services publics et de logement au Canada.

Garde d'enfants

Le budget provincial 2024-25 du parti prévoit 408,7 millions de dollars pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants afin de soutenir les jeunes familles, y compris une augmentation de 21,1 millions de dollars, soit 5,9 %, pour augmenter le nombre de places en garderie réglementée disponibles pour les familles à 10 \$ par jour.

Soins de santé

Parmi ses principes directeurs, le parti énumère

- Réduction régulière et progressive des dépenses publiques et de la fiscalité, tout en maintenant un engagement ferme en faveur de l'équilibre budgétaire ;
- Un système de soins de santé de haute qualité pour tous les habitants de la Saskatchewan, quel que soit leur lieu de résidence dans la province ;
- Un filet de sécurité sociale solide qui protège ceux qui ont vraiment besoin d'aide tout en encourageant les individus à devenir autonomes ;

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré que son plan visant à rendre la vie plus abordable serait.. :

- couvrir le coût des pompes à insuline pour toutes les personnes atteintes de diabète et le coût des systèmes de surveillance continue du glucose pour les enfants de moins de 18 ans.
- réduire les temps d'attente pour les opérations chirurgicales pour atteindre un objectif de trois mois.

Dans son budget 2024-2025, le parti déclare que

- Les soins de santé restent une priorité absolue, avec un investissement record de 7,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 583,5 millions de dollars, soit 8,3 %, par rapport à l'année précédente, qui permet d'améliorer l'accès aux programmes et aux services, d'investir dans les professionnels de la santé et de financer d'importants projets d'investissement, alors que la province connaît une croissance rapide. Les dépenses liées aux soins de santé comprennent principalement le ministère de la Santé, la Saskatchewan Health Authority, eHealth, la Saskatchewan Cancer Agency et 3sHealth.

Soins aigus

Le parti déclare que :

- Parmi les fonds alloués aux soins de santé, 71,4 millions de dollars sont consacrés à l'augmentation de la capacité du système de soins aigus. Ce montant comprend 30 millions de dollars pour les plans d'action relatifs aux pressions sur la capacité de Saskatoon et de Regina, ainsi que près de 10 millions de dollars pour le centre de soins d'urgence de Regina. Des fonds sont également consacrés à la poursuite de la réduction de la liste d'attente pour les interventions chirurgicales, en vue d'atteindre l'objectif d'un temps d'attente de trois mois avec plusieurs années d'avance sur le calendrier.
- Le budget investit dans l'amélioration de la capacité des services médicaux d'urgence (SMU) en soutenant les postes de SMU et de paramédicaux communautaires dans divers endroits, y compris dans les communautés rurales et nordiques. Le système 911 sera modernisé pour accepter les textes, les vidéos et les photos.
- La capacité d'imagerie médicale augmente également grâce à un financement de fonctionnement de 5,1 millions de dollars. L'augmentation de la capacité permettra de réduire la liste d'attente pour les examens d'IRM et de tomodensitométrie.
- Afin de permettre aux femmes de la Saskatchewan de bénéficier de soins exceptionnels en temps voulu, le budget prévoit une augmentation de 3,5 millions de dollars pour les initiatives de soins et de dépistage du cancer du sein, y compris des améliorations technologiques et de nouveaux équipements d'imagerie diagnostique, ainsi que la création d'un centre d'excellence pour la santé du sein à Regina.
- La lutte contre le cancer étant également une priorité budgétaire, la Saskatchewan Cancer Agency (SCA) se voit attribuer une augmentation de 26,1 millions de dollars, soit 11,7 %, pour un budget record de près de 248,9 millions de dollars. Cela permettra à la SCA d'augmenter ses volumes et aux patients d'avoir accès aux médicaments, thérapies et options de traitement oncologiques les plus efficaces et les plus avancés.
- Le financement supplémentaire pour la capacité du système de soins aigus est destiné aux unités de soins intensifs, aux cardio et neurosciences, aux dons de reins et d'organes, aux soins pour enfants (y compris l'unité de soins intensifs néonataux et les unités pédiatriques de l'hôpital Victoria de Prince Albert, ainsi que la gastroentérologie pédiatrique à Saskatoon) et à la stabilisation des salles d'urgence dans les zones rurales et éloignées.

Soins primaires et communautaires

Le parti déclare que :-

le budget

actuel comprend une augmentation de 59,4 millions de dollars pour des initiatives ciblées visant à élargir l'accès aux soins primaires, communautaires et aux personnes âgées dans toute la province.

- Afin de promouvoir de meilleurs résultats en matière de santé, une augmentation de 16 millions de dollars est allouée aux programmes de soins primaires et communautaires. Ces programmes comprennent l'extension d'un projet pilote de soins primaires à Swift Current, la poursuite de l'intégration des infirmières praticiennes dans les cliniques médicales, l'amélioration des services 811 de HealthLine et l'amélioration de l'accès aux cliniques de traitement de la douleur chronique à Regina et à Saskatoon ; l'amélioration des capacités de dépistage et l'élargissement de l'accès aux tests de dépistage des infections sexuellement transmissibles et des infections transmises par le sang.
- 43,4 millions de dollars sont alloués à la stabilisation des services et des programmes destinés aux personnes âgées, afin de les aider à vivre confortablement et en toute sécurité au sein de leur communauté. Cela comprend un nouveau modèle de financement pour les tiers, les établissements de soins de longue durée et les lits d'autres niveaux de soins qui permettent de dispenser des soins dans des environnements autres que les hôpitaux.

Santé mentale et toxicomanie

Le parti déclare que :

- son budget actuel prévoit 574 millions de dollars pour la santé mentale, dont une augmentation de 34 millions de dollars pour des initiatives ciblées en matière de santé mentale et de toxicomanie, qui comprennent des plans visant à atteindre les objectifs de l'UE en matière de santé mentale et de toxicomanie.
- 500 nouvelles places pour les toxicomanes, des aides globales pour les sans-abri et 30 nouvelles places dans des refuges d'urgence pour les personnes ayant des besoins complexes.
- Les investissements se concentrent sur les enfants et les jeunes, les toxicomanies, les populations vulnérables et d'autres initiatives en matière de santé mentale.

Santé Ressources humaines

Le parti déclare que pour s'appuyer sur le plan d'action pour les ressources humaines en santé, son budget 2024-2025 prévoit des investissements dans le recrutement, la formation et le maintien des professionnels de la santé dans toute la province. À cette fin, un accord a été conclu avec les médecins de la Saskatchewan qui soutient les efforts de recrutement, de formation et de rétention des médecins dans la province tout en restant compétitif en tant que l'un des meilleurs endroits où vivre et travailler pour les médecins. En outre, les allocations comprennent :

- une augmentation de 11,6 millions de dollars (financement annuel total de 33,8 millions de dollars) pour stabiliser la dotation en personnel dans les régions rurales et éloignées, ce qui permet de créer et d'améliorer 250 postes permanents à temps plein dans neuf classifications hautement prioritaires dans 54 régions rurales et éloignées.
- Augmentation de 6,7 millions de dollars (financement annuel total de 8,7 millions de dollars) pour le Saskatchewan Rural and Remote Recruitment Incentive, afin de financer les bénéficiaires actuels du programme qui terminent leurs accords de service de première et de deuxième année et de prolonger la période d'admission à ce programme.
- un nouvel investissement de 1,5 million de dollars pour les étudiants inscrits à des programmes de formation en soins de santé dans d'autres provinces où la Saskatchewan a investi dans des places de formation spécifiques.
- Augmentation de 1,1 million de dollars (financement annuel total de 1,5 million de dollars) pour améliorer la capacité de placement clinique au sein du CSA afin de soutenir l'expansion des places de formation.
- Augmentation de 1 million de dollars du Rural Physician Incentive Program (programme d'incitation pour les médecins ruraux) afin de soutenir le recrutement et la fidélisation des médecins de famille en milieu rural.
- 1 million de dollars de nouveaux fonds pour améliorer les ressources en matière de leadership clinique et de soutien aux infirmières travaillant dans les zones rurales et nordiques.

Établissements de santé

Le parti déclare que :

- Afin de garantir la disponibilité d'installations appropriées pour fournir des soins à la population de la Saskatchewan, son budget 2024-2025 alloue un montant record de 516,8 millions de dollars à l'infrastructure de santé, comme de nouveaux hôpitaux et centres de soins de santé. Il s'agit d'une augmentation de 179,3 millions de dollars par rapport à l'année précédente et comprend :
- 180 millions de dollars pour le projet de réaménagement de l'hôpital Prince Albert Victoria ;
- 55 millions de dollars pour le projet de remplacement de l'hôpital général de Weyburn ;
- 27 millions de dollars pour la construction du projet de soins de longue durée de La Ronge ;
- 22 millions de dollars pour achever la construction du parc de l'hôpital général de Regina ; et
- 20 millions de dollars pour le projet de lits spécialisés dans les soins de longue durée à Regina.

Personnes âgées et soins aux personnes âgées

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré que son plan visant à rendre la vie plus abordable serait.. :

- ajouter 750 places de garde d'enfants à domicile agréées.
- augmenter la prestation du plan de revenu pour les personnes âgées à faible revenu de 270 à 360 dollars par mois.
- réduire de 50 % les frais d'ambulance pour les personnes âgées et supprimer les frais de transfert entre hôpitaux pour les personnes âgées.
- embaucher 300 auxiliaires de soins continus supplémentaires pour travailler dans les établissements de soins de longue durée et les soins à domicile.

Le parti déclare en outre que :

- Dans son budget 2024-2025, le plan de revenu pour les personnes âgées offre aux personnes âgées admissibles jusqu'à 360 dollars par mois, tandis que le seuil de revenu mensuel pour l'allocation de soins personnels à domicile augmentera de 100 dollars pour atteindre 2 500 dollars, afin de rendre le coût de la vie dans un foyer de soins personnels agréé plus abordable pour les personnes âgées.
- Les autres prestations de soins de santé pour les personnes âgées dans le budget 2024-25 comprennent le financement du programme d'aide aux ambulances pour les personnes âgées, du régime d'assurance-médicaments pour les personnes âgées et des services de soins à domicile.

Éducation et jeunes travailleurs

Éducation de la maternelle à la 12e année

Le parti déclare que :

- Le financement des salles de classe est une priorité, avec des investissements records dans le budget provincial 2024-25. Le ministère de l'Éducation reçoit un financement de 3,3 milliards de dollars - une augmentation de 247,8 millions de dollars par rapport à l'année précédente - pour soutenir les écoles de la maternelle à la 12e année, l'apprentissage précoce, les services de garde d'enfants et les bibliothèques. -

Le budget

actuel prévoit en particulier 356,6 millions de dollars pour soutenir directement les salles de classe, y compris le financement de la taille et de la complexité des salles de classe. Ce montant comprend 4,9 millions de dollars pour le projet pilote du Fonds d'innovation et de soutien pour les enseignants et le projet pilote des classes de soutien spécialisées. Ces projets sont axés sur le développement d'initiatives visant à améliorer l'expérience des élèves et des enseignants, et à aider le personnel à gérer et à désamorcer les incidents comportementaux.

- Les 27 divisions scolaires de la province reçoivent un montant record de 2,2 milliards de dollars en financement de fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2024-25, soit une augmentation de 180 millions de dollars, ou 8,8 %, par rapport à l'année précédente. Cela comprend près de 30 millions de dollars pour financer les pressions opérationnelles, telles que les salaires des postes non enseignants, des chauffeurs de bus et des assistants d'éducation.

- Les nouvelles écoles et salles de classe sont également une priorité compte tenu de la croissance, avec 216 millions de dollars pour l'investissement dans l'éducation de la maternelle à la douzième année, soit une augmentation de 41,8 % par rapport à l'année précédente.

- le budget prévoit 408,7 millions de dollars pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants afin de soutenir les jeunes familles, y compris une augmentation de 21,1 millions de dollars, soit 5,9 %, pour augmenter le nombre d'enfants de moins de 18 ans.

de places de garde d'enfants réglementées mises à la disposition des familles au prix de 10 dollars par jour.

- Les organisations communautaires, les bibliothèques et les autres groupes du secteur de l'éducation qui offrent des programmes de sensibilisation à la petite enfance, de développement des aptitudes à la vie quotidienne et d'alphabétisation bénéficieront d'une augmentation de 1,3 million de dollars.

- De la maternelle à la 12e année, le budget 2024-25 prévoit plus de 4,4 milliards de dollars pour l'ensemble de l'éducation dans la province. Il s'agit d'une augmentation de 378,8 millions de dollars, soit 9,4 %, par rapport à l'année précédente.

Enseignement post-secondaire

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré que son plan visant à rendre la vie plus abordable serait.. :

- porter la bourse d'études Saskatchewan Advantage Scholarship à 750 dollars par an afin de rendre l'enseignement postsecondaire plus abordable.

Le parti déclare que :

- L'investissement est également une priorité au niveau postsecondaire. Le budget 2024-25 prévoit 793,0 millions de dollars pour le ministère de l'Enseignement supérieur, soit une augmentation de 28,2 millions de dollars,

ou 3,7 pour cent, à partir de 2023-24 - pour améliorer le financement, élargir les programmes de formation en santé et se concentrer sur des projets d'infrastructure clés. Cela comprend un supplément unique de 12 millions de dollars à l'accord de financement pluriannuel actuel de la province avec les établissements d'enseignement postsecondaire, soit une augmentation de 2,2 %. Ce financement accru permettra aux établissements de continuer à répondre aux besoins des étudiants et du marché du travail.

- un nouveau financement de 15 millions de dollars est prévu pour former des travailleurs de la santé supplémentaires dans le cadre du plan d'action pour les ressources humaines dans le secteur de la santé. Ce montant comprend une augmentation de fonctionnement de 11,4 millions de dollars pour les sièges de formation suivants, une fois qu'ils seront pleinement mis en œuvre :

- Plan d'action pour les ressources humaines dans le domaine de la santé : plus de 610 nouvelles places dans diverses professions, l'accent étant mis sur la formation pour les professions à forte demande et difficiles à recruter, telles que les infirmières diplômées, les infirmières psychiatriques diplômées, les infirmières auxiliaires diplômées, les auxiliaires de soins primaires et les assistants de soins continus ;

- Augmentation du nombre de places en soins infirmiers : 600 nouvelles places dans les professions infirmières, y compris les infirmières diplômées, les infirmières praticiennes et les infirmières psychiatriques diplômées ; et

- Enseignement médical de premier cycle : 32 nouveaux sièges pour l'enseignement médical de premier cycle.

- En plus des disciplines existantes, 3,6 millions de dollars sont alloués cette année à de nouvelles possibilités de formation pour les étudiants dans les programmes de sciences de la santé, notamment :

- Physician Assistant : un nouveau programme de maîtrise de deux ans à l'Université de Saskatchewan acceptera 20 étudiants par an, à partir de l'automne 2025 ;

- Orthophonie : un nouveau programme de maîtrise de deux ans à l'Université de Saskatchewan acceptera 40 étudiants par an à partir de 2026-27 ;

- Ergothérapie : un nouveau programme de maîtrise de deux ans à l'Université de la Saskatchewan acceptera 40 étudiants par an à partir de 2026-27 ; et

- Thérapie respiratoire : un programme de trois ans menant à un diplôme à Saskatchewan Polytechnic acceptera 20 étudiants par an, à partir de l'automne 2026.

- Les établissements d'enseignement postsecondaire de la Saskatchewan reçoivent près de 725 millions de dollars en subventions de fonctionnement et d'investissement. Cette somme comprend un financement destiné à aider le Western College of Veterinary Medicine à envisager l'expansion de ses infrastructures.

- Les programmes de formation des enseignants autochtones continueront d'être financés, ce qui favorisera la préservation et la revitalisation des langues autochtones dans la province.

- pour aider les étudiants qui poursuivent des études postsecondaires, le budget comprend un nouveau financement de 4,2 millions de dollars pour créer une nouvelle subvention provinciale pour les étudiants à faible revenu ayant des personnes à charge de moins de 12 ans, ou de plus de 12 ans ayant une incapacité permanente. Cette nouvelle subvention fait partie des 46,5 millions de dollars consacrés à l'ensemble des aides aux étudiants dans le budget provincial 2024-25, qui comprend 34,4 millions de dollars pour le Fonds d'aide aux étudiants (aide financière remboursable et non remboursable à plus de 22 000 étudiants chaque année) et 12,2 millions de dollars pour les bourses d'études et d'entretien.
- pour aider les étudiants de niveau postsecondaire à rester en Saskatchewan pendant la transition vers leur carrière, le budget 2024-25 continue de financer le Graduate Retention Program - le programme de soutien le plus généreux du genre au Canada. Le programme fournit jusqu'à 20 000 \$ en crédits d'impôt aux diplômés de l'enseignement postsecondaire qui restent dans la province pour travailler. Plus de 81 600 étudiants ont bénéficié de ce programme, qui fournit un soutien d'environ 65 millions de dollars par an.

Soutien aux étudiants

Le parti déclare que :

- Les étudiants de la Saskatchewan bénéficieront directement de 46,5 millions de dollars de soutien financier, dont une nouvelle bourse pour les étudiants à faible revenu ayant des personnes à charge de moins de 12 ans (ou de plus de 12 ans avec un handicap permanent). Cette mesure contribuera à réduire les obstacles financiers qui les empêchent de terminer leurs études postsecondaires.
- son budget 2024 alloue 34,4 millions de dollars au Fonds d'aide aux étudiants, qui fournit une aide financière remboursable et non remboursable à plus de 22 000 étudiants chaque année, et 12,2 millions de dollars en bourses d'études.
- son programme de maintien des diplômés offre des crédits d'impôt allant jusqu'à 20 000 dollars aux diplômés de l'enseignement supérieur qui vivent et travaillent en Saskatchewan. Plus de 81 600 diplômés ont bénéficié de ce programme.

Culture, arts et tourisme

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré que son plan visant à rendre la vie plus abordable serait.. :

- redémarre le programme Community Rink Affordability Grant, qui aide les collectivités à faire en sorte que les activités liées aux patinoires restent abordables dans plus de 600 patinoires de la Saskatchewan.
- augmenter le soutien financier aux clubs de services aux anciens combattants, comme la Légion royale canadienne.

Le parti déclare en outre que :

- Des gens du monde entier se rendent en Saskatchewan pour profiter de sa beauté naturelle et vivre une expérience de chasse et de pêche de classe mondiale.
- Le budget 2024-25 prévoit 15 millions de dollars pour l'amélioration des immobilisations et des infrastructures dans les parcs provinciaux, afin de soutenir l'industrie du tourisme en veillant à ce que les visiteurs vivent une expérience exceptionnelle. Cela comprend un nouveau centre de services au terrain de camping de Nut Point dans le parc provincial du Lac La Ronge, l'aménagement de pistes cyclables et l'amélioration des sentiers à usage multiple dans le parc provincial de Buffalo Pound, d'importants travaux d'amélioration et de resurfacement des routes dans le parc provincial du Lac Brochet et la modernisation du réseau d'eau dans le parc provincial de Narrow Hills et le parc provincial de Moose Mountain.
- Pour que les gens puissent facilement se rendre dans la province à partir de destinations internationales, le budget prévoit également des garanties de recettes minimales pour soutenir les vols internationaux entre la Saskatchewan et les États-Unis. Cette année, Regina annonce un nouveau vol direct vers Minneapolis, soutenu par une garantie de recettes minimales annuelles pouvant aller jusqu'à 500 000 dollars.



Rôle de la famille

Parmi ses principes constitutionnels fondateurs, le parti affirme que :

- il reconnaît que la cellule familiale est le fondement de la société et que le gouvernement doit avant tout veiller au rétablissement, au bénéfice et à la protection de la cellule familiale afin de soutenir sa capacité à s'épanouir et à prospérer, tout en maximisant son droit à l'autodétermination dans le choix des valeurs préférées par chaque cellule familiale pour élever et enseigner à ses enfants.

Soins de santé et soins aux personnes âgées

Parmi ses principes constitutionnels fondateurs, le parti affirme que :

- il s'engage en faveur d'un système de soins de santé efficace, qui devrait mettre l'accent sur les soins préventifs tout en maintenant un traitement solide. Nous croyons en une bureaucratie de la santé petite et efficace, en un système provincial souverain, en la confidentialité des informations de santé, en la restauration de l'autonomie de la relation patient-médecin et en l'augmentation du nombre de prestataires de soins de santé pour améliorer l'administration de la santé, tout en améliorant de manière proactive le bien-être des résidents afin de réduire progressivement la dépendance à l'égard des soins de santé au fil du temps.

- elle valorise les jeunes et les personnes âgées de la province en assurant une éducation éthique aux enfants, tout en s'occupant des personnes âgées avec un soutien dans toute la mesure du possible.

Le parti déclare en outre que :

- Le système de santé de la Saskatchewan est en crise. Les temps d'attente sont incontrôlables, les salles d'urgence ferment et les ambulances sont incapables de répondre aux urgences en temps voulu. Les habitants de la Saskatchewan méritent mieux. Ils méritent un système de santé efficace, efficient et accessible à tous.
- elle croit au pouvoir de l'innovation, de la responsabilité et du choix individuel. Il est temps d'adopter une approche audacieuse et transformatrice pour réorganiser notre système de santé.
- Sa vision des soins de santé en Saskatchewan est ancrée dans ces principes. Elle s'engage à construire un système qui fonctionne pour tout le monde.

À cette fin, le parti préconise :

- le recrutement et la fidélisation des professionnels de la santé, y compris l'utilisation d'une stratégie de recrutement ciblée qui vise à attirer des infirmières et des médecins d'autres régions du Canada grâce à l'utilisation de :
 - * des mesures d'incitation à l'éducation, similaires au programme des officiers du Royal Military College (RMC), dans le cadre duquel les nouvelles infirmières et les nouveaux médecins peuvent bénéficier d'une prise en charge de leurs études en échange d'un engagement à servir en Saskatchewan pendant une période déterminée.
 - * des primes de rétention compétitives pour les professionnels de la santé qui choisissent de rester et de travailler en Saskatchewan, ce qui permet à la province non seulement d'attirer, mais aussi de retenir les meilleurs talents.
- rationaliser l'administration et réduire les dépenses inutiles. Une part importante du budget provincial de la santé est absorbée par les coûts administratifs et les dépenses inutiles. Ces ressources devraient être réorientées vers les soins de première ligne :
 - * l'efficacité administrative, y compris la réalisation d'un audit approfondi du système de soins de santé afin d'identifier et d'éliminer les processus administratifs et les postes redondants.
 - * la réaffectation des ressources, y compris la réaffectation des fonds des frais généraux administratifs aux soins directs aux patients, en veillant à ce que l'argent des soins de santé soit dépensé là où il est le plus nécessaire.
- l'investissement dans la technologie et l'innovation, y compris :
 - * L'extension des services de télésanté pour la fourniture de consultations à distance, réduisant ainsi la pression sur les salles d'urgence et les cliniques.
 - * l'utilisation d'un système complet de dossiers médicaux électroniques afin d'améliorer la coordination des soins et de réduire la duplication des tests et des procédures.

Culture, arts et tourisme

Parmi ses principes constitutionnels fondateurs, le parti affirme que :

- il valorise et reconnaît le patrimoine unique de la Saskatchewan et ses traditions, y compris celles des peuples autochtones et non autochtones.
- il fait confiance aux habitants de la Saskatchewan pour vivre leur vie conformément à la richesse de leurs traditions, de leurs cultures et de leurs systèmes de croyances, et s'efforce de réduire le rôle et la taille du gouvernement dans la vie quotidienne des habitants, tout en reconnaissant que le gouvernement devrait exister pour maximiser la qualité de vie en tant que serviteur et non maître des habitants.

Points à méditer : La famille, la communauté et le bien commun

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église prendra au sérieux les questions suivantes :

Familles et bien-être des enfants

- 1) Dans quelles circonstances, le cas échéant, est-il approprié que les gouvernements limitent le droit des parents à prendre des décisions concernant les soins ou l'éducation de leurs enfants ?
- 2) Dans quelle mesure la pauvreté des enfants est-elle un problème au Canada ? Dans la mesure où il s'agit d'un problème, que faudrait-il faire pour y remédier ?
- 3) Certains partis politiques ont suggéré que pour maximiser le rendement des économies nationales et/ou provinciales, la pleine participation de tous les membres éligibles de la population active, y compris tous les parents - qu'ils soient membres d'une famille monoparentale ou biparentale - est essentielle, afin d'optimiser le bien-être économique. En outre, selon eux, pour parvenir à une pleine participation économique, il est essentiel de veiller à ce que toutes les familles aient accès à des services de garde d'enfants abordables. Examinons la question suivante : Qu'est-ce qui est le plus important pour les enfants : un foyer stable et digne avec des parents aimants, dont l'un peut être disponible pour rester à la maison à temps partiel ou complet, ou un rendement économique maximal ? Dans la mesure où le fait de rester à la maison avec un parent est le mieux pour un enfant, comment la société peut-elle l'encourager ? Est-il possible, par exemple, d'égaliser les conditions de logement pour les familles monoparentales ?

Soins de santé

Étant donné que l'Église parle d'un **droit à des soins de santé adéquats**, il convient de se poser les questions suivantes, auxquelles tout catholique informé devrait réfléchir avant de voter pour tel ou tel parti politique :

- 1) Que faut-il faire pour garantir que des niveaux adéquats de soins de santé de qualité sont disponibles pour tous ceux qui en ont besoin, sans délais ou temps d'attente excessifs ?
- 2) Alors que les pilules contraceptives sont couvertes par le système de santé provincial et qu'au moins un parti a proposé de couvrir (y compris les frais de déplacement, si nécessaire) la fécondation in vitro, les coûts des conseils pour la planification familiale naturelle ne le sont pas. Est-il raisonnable de fournir gratuitement des médicaments et des procédures invasives et coûteuses aux jeunes couples, tout en demandant à ceux qui recherchent des méthodes naturelles et non chimiques de payer ? Ou bien le gouvernement fédéral devrait-il envisager de couvrir les méthodes naturelles de planification familiale qui ont fait leurs preuves ?
- 3) Dans un système de soins de santé public, existe-t-il une obligation pour une personne de prendre des mesures raisonnables pour éviter les problèmes de santé (par exemple, porter un masque pendant une pandémie ou un casque en faisant du vélo), afin d'éviter de devenir une charge pour les soins de santé financés par l'État lorsque survient une maladie ou une blessure évitable ? Dans l'affirmative, que peut-on ou doit-on faire pour encourager les individus à adopter de telles mesures ?
- 4) Est-il judicieux pour un pays de s'assurer qu'il est autonome en ce qui concerne les produits de soins de santé importants, tels que les vaccins contre les maladies graves ? Dans l'affirmative, que peuvent ou doivent faire les gouvernements fédéral et provinciaux pour encourager et soutenir cette autosuffisance ?

Soins aux personnes âgées

1. Certaines parties réclament une augmentation de l'espace dans les établissements financés par l'État pour les personnes âgées et les patients en soins de longue durée. D'autres solutions, telles que la promotion d'une culture de cohésion et de soutien familial intergénérationnel tout au long de la vie, y compris les soins à domicile, devraient-elles être envisagées également, en complément ou en remplacement des soins résidentiels de longue durée ?
2. Qui devrait être responsable de l'aide à long terme aux personnes âgées ? Elles-mêmes ? Leurs familles ? Les gouvernements fédéral ou provinciaux ? Les institutions caritatives ? Une combinaison de ces éléments ? Dans quelle mesure ?
3. Que faudrait-il faire, le cas échéant, pour promouvoir la santé physique, spirituelle et émotionnelle des résidents et du personnel des établissements publics et privés et des centres de soins de longue durée ? Par exemple, ces établissements sont-ils parfois trop grands pour permettre des relations interhumaines ou des conditions sanitaires adéquates ? La centralisation de la gestion de ces établissements est-elle un problème ? Par exemple, une centralisation excessive peut-elle affecter les taux d'infection ou la propagation des virus, etc.

L'éducation

1. Il a été suggéré que trop de Canadiens ne comprennent pas les principes démocratiques de base, tels que les responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et locaux, et les rôles appropriés des institutions non gouvernementales telles que les organisations caritatives, les écoles, les entreprises, les médias d'information et les organisations morales et religieuses. Que peut ou doit faire le gouvernement provincial pour promouvoir une meilleure compréhension de l'éducation civique en Saskatchewan ?
2. Dans quelle mesure des cours d'histoire devraient-ils être obligatoires au lycée ? Quels sujets devraient être abordés ?
3. Un cours d'économie, d'une durée d'au moins un semestre, devrait-il être obligatoire dans les écoles secondaires ?
4. La demande de dépenses d'investissement (réparation de bâtiments, construction d'écoles, etc.) a nécessité une augmentation des dépenses, mais en même temps moins d'investissement par élève dans l'enseignement et les salles de classe. S'agit-il d'une décision responsable ? Dans la mesure où elle ne l'est pas, que peut-on ou doit-on faire pour y remédier ? Comment équilibrer au mieux les besoins en capital à long terme et le financement de l'enseignement et du fonctionnement ?
5. Les techniques de planification familiale naturelle (PFN) devraient-elles être enseignées dans les écoles secondaires ?

Culture, arts et tourisme

Le pape François a parlé de colonisation "idéologique" ou "culturelle", processus par lequel les valeurs populaires et dominantes des puissants sont imposées aux populations locales. Lorsque les gouvernements prennent des décisions concernant l'objectif des investissements injectés dans les arts et la culture, qui est consulté ? Quelles voix sont écoutées ?

Une économie au service de tous

Dignité du travail | Logement et réduction de la pauvreté | Travail, syndicats et emploi | Entreprises, concurrence et consommateurs

"Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît." (Matthieu 6:33)

L'enseignement catholique

Jésus dit aux foules : "C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous serez vêtus. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'amassent rien dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas plus importants qu'eux ? L'un d'entre vous peut-il, en s'inquiétant, ajouter un seul instant à sa durée de vie ? ...cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît".

Matthieu 6:25-33

Certaines personnes naissent dans des familles économiquement stables, reçoivent une bonne éducation, grandissent bien nourries ou possèdent naturellement de grands talents. Elles n'auront certainement pas besoin d'un État proactif ; elles n'auront qu'à revendiquer leur liberté. Mais la même règle ne s'applique évidemment pas à une personne handicapée, à une personne née dans la misère, à ceux qui n'ont pas reçu une bonne éducation et qui n'ont guère accès à des soins de santé adéquats. Si une société est gouvernée principalement par les critères de la liberté de marché et de l'efficacité, il n'y a pas de place pour ces personnes, et la fraternité restera un vague idéal de plus. Pape François, *Fratelli tutti*, 109

La dignité et l'importance du travail

L'utilisation de ses dons pour chercher et servir Dieu inclut nécessairement le travail, par lequel l'homme coopère avec Dieu dans l'acte continu de création de Dieu. Le travail a une place d'honneur parce qu'il est la source des



Une économie au service de tous

En vertu de sa constitution, le parti déclare qu'il est enraciné dans la liberté économique, dans une économie de marché qui encourage la création de richesses par la libre entreprise, et dans la protection du droit à la propriété, à la jouissance et à l'échange de biens, et que toutes ses activités doivent être guidées par cette liberté et s'y conformer.

Les partisans du parti :

- promouvoir des programmes visant à fournir des services essentiels aux petites communautés rurales, créant ainsi des emplois et favorisant la croissance future dans l'environnement plus sain qu'offrent les petites communautés
- poursuivre la coopération avec l'Alberta et le Manitoba, afin d'améliorer l'utilisation du port de Churchill dans l'intérêt des trois provinces
- renforcer les relations commerciales avec les États américains limitrophes du Dakota du Nord et du Montana
- utiliser tous les moyens raisonnables pour négocier un meilleur accord pour la Saskatchewan ou éventuellement mettre fin à la participation de la Saskatchewan au programme fédéral de paiements de transfert
- étudier les moyens de soutenir les trois centrales électriques situées entre Estevan et Coronach (Shand, Boundary Dam, Poplar River), les mines de charbon associées et les communautés charbonnières, y compris les nouveaux marchés potentiels d'exportation du charbon, les processus à valeur ajoutée pour les sous-produits du charbon et la poursuite du développement de la technologie de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS).
- un examen complet des sociétés d'État, y compris de leurs processus de détermination des taux pour les entreprises et les particuliers, afin de trouver des moyens de les améliorer ou de les restructurer, et notamment d'émettre à chaque citoyen de la Saskatchewan âgé de plus de 18 ans une action avec droit de vote dans chaque société d'État, afin que l'actionnaire ait droit à des dividendes, à une voix égale et à un vote égal lors des assemblées d'actionnaires, y compris lors des élections au conseil d'administration des sociétés d'État.
- un examen complet de la bureaucratie gouvernementale sera entrepris dans le but de faire de la Saskatchewan la meilleure province du Canada pour ouvrir et exploiter une entreprise, investir dans de nouvelles industries et embaucher des travailleurs saskatchewanais
- donner la préférence, dans les contrats provinciaux, aux entreprises de la Saskatchewan d'abord, puis aux autres entreprises des provinces de l'Ouest pour tous les projets provinciaux, et veiller à ce que la Saskatchewan ne travaille pas avec des entreprises douteuses, en se retirant du New West Partnership et en mettant en œuvre une politique "Saskatchewan First" ("La Saskatchewan d'abord")
- la recherche d'un contrôle provincial sur le commerce des ressources de la Saskatchewan, la possibilité de commercer avec les voisins américains sans intervention fédérale et la collaboration avec les voisins provinciaux pour un accès sûr aux eaux de marée, ouvrant ainsi davantage de marchés aux produits de la Saskatchewan.

Logement et réduction de la pauvreté

Le parti préconise

- d'axer le gouvernement sur des stratégies mesurables visant à atténuer les véritables souffrances des personnes appauvries et opprimées, plutôt que de promouvoir l'égalité des revenus. Cette approche impliquera des discussions honnêtes et des mesures fondées sur des preuves pour lutter contre la pauvreté.
- une législation obligeant les propriétaires de logements à réparer et à maintenir les services essentiels, tels que le logement, l'eau et le chauffage, dans un délai raisonnable. Dans les cas où les réparations ne peuvent être effectuées rapidement, les propriétaires doivent fournir des logements alternatifs jusqu'à ce que les réparations nécessaires soient terminées. -
- une législation visant à fournir les aides nécessaires aux locataires bénéficiant d'une assistance sociale, en veillant à ce que leurs besoins en matière de logement soient correctement satisfaits. -
- le paiement direct des loyers et la protection des propriétaires, y compris un système de paiement direct des loyers aux propriétaires pour les locataires bénéficiant de l'aide sociale, et l'étude de mesures visant à protéger les propriétaires de la responsabilité pour les charges impayées par les locataires.

conditions d'une vie décente et qu'il est, en principe, un instrument efficace de lutte contre la pauvreté. Mais il ne faut pas succomber à la tentation de faire du travail une idole, car le sens ultime et définitif de la vie ne se trouve pas dans le travail. Le travail est indispensable, mais c'est Dieu - et non le travail - qui est l'origine de la vie et le but ultime de l'homme.

Le principe sous-jacent de la sagesse est la crainte du Seigneur. L'exigence de justice, qui en découle, précède le souci du profit : Mieux vaut un peu de crainte du Seigneur qu'un grand trésor et des ennuis avec lui. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église 257, Proverbes 15:16.*

Le travail n'est pas seulement une partie essentielle de la vie, mais lorsque nous travaillons en accord avec nos passions intérieures - nos vocations individuelles - c'est une joie. C'est aussi une obligation envers sa famille, ses voisins et sa nation. L'homme doit travailler, à la fois parce que le Créateur l'a ordonné et pour répondre à la nécessité de maintenir et de développer sa propre humanité. Nous sommes les héritiers du travail des générations et en même temps les artisans de l'avenir de tous ceux qui vivront après nous. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 274*

Mais le travail, et en particulier le travail digne, n'est pas facilement accessible à tous ceux qui le recherchent. Ceux qui sont au chômage ou sous-employés souffrent des conséquences négatives profondes qu'une telle situation crée dans la personnalité et ils courent le risque d'être marginalisés dans la société, de devenir victimes de l'exclusion sociale... *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, 289*

Réduction de la pauvreté

Les pauvres, les marginalisés et, dans tous les cas, ceux dont les conditions de vie entravent leur bon développement doivent faire l'objet d'une attention particulière. Dans ce but, l'option préférentielle pour les pauvres doit être réaffirmée dans toute sa force... Aujourd'hui, cet amour de préférence pour les pauvres, et les décisions qu'il nous inspire, ne

- pour veiller à ce que les personnes âgées aient accès aux services de santé nécessaires, mise en place d'un système de bus pour faciliter les déplacements des personnes âgées des zones rurales vers les centres urbains pour des examens médicaux. - l'exploration et la mise en œuvre de mesures visant à offrir des options de transport sûres et abordables aux personnes âgées dans l'ensemble de la province.

Syndicats, emploi

Le parti préconise

- garantir que les entreprises reçoivent les mêmes subventions pour l'emploi de travailleurs locaux que pour l'embauche de travailleurs étrangers temporaires, afin de promouvoir des pratiques d'emploi équitables et de soutenir la main-d'œuvre locale.

Industries et entreprises

Agriculture

Le parti préconise -

une initiative pour les petites exploitations agricoles, afin d'éduquer les individus et les familles à une plus grande autonomie alimentaire
- une exemption de l'impôt sur les plus-values pour les ventes de terres agricoles aux résidents de la Saskatchewan ou aux membres de la famille qui retournent dans la province
- la fin de l'octroi d'exemptions de propriété étrangère en vertu de la loi sur les titres agricoles de 1984, pour les terres destinées à la production agricole primaire. Les exemptions existantes en matière de propriété étrangère resteraient valables ; toutefois, aucune modification, aucun renouvellement ni aucun transfert ne serait autorisé pour les terres utilisées pour la production agricole primaire.

Les

règles relatives à la propriété des terres agricoles énoncées dans la loi sur les titres agricoles (Farm Securities Act) seraient strictement appliquées

- création d'une agence d'inspection alimentaire (Saskatchewan Food Inspection Agency) en remplacement de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), afin de soutenir une politique globale "de la ferme à la table"

- réduction des obstacles réglementaires associés au processus "de la ferme à la table" en Saskatchewan

- introduction d'une législation visant à réduire l'impôt sur le revenu des sociétés pour les nouvelles entreprises de transformation agroalimentaire à valeur ajoutée en Saskatchewan

- suppression de tous les obstacles qui entravent la production de produits à base de chanvre en Saskatchewan, y compris les opérations agricoles - nouvelle législation visant à taxer les produits à base de chanvre en Saskatchewan,

la

suppression de toutes les barrières qui entravent la production de produits à base de chanvre en Saskatchewan, y compris les exploitations agricoles

- une nouvelle législation pour taxer et réglementer la propriété des méga-terres agricoles (plus de 100 000 acres) de la même manière que les redevances et la surveillance sont appliquées à l'industrie minière

- la suppression des exigences d'étiquetage obligatoire en français sur les emballages alimentaires et la réduction d'autres réglementations restrictives pour faciliter l'importation de produits alimentaires qui ne sont pas produits en Saskatchewan à partir de sources mondiales



Une économie au service de tous

La fête :

- affirme que la clé de la justice sociale est la répartition équitable des ressources sociales et naturelles, tant au niveau local que mondial, afin de répondre aux besoins humains fondamentaux de manière inconditionnelle et de garantir que tous les citoyens disposent de toutes les possibilités de développement personnel et social.
- déclare qu'il n'y a pas de justice sociale sans justice environnementale, ni de justice environnementale sans justice sociale.

Le parti prône :

- une organisation juste du monde et une économie mondiale stable qui comblera le fossé grandissant entre les riches et les pauvres, tant à l'intérieur des pays qu'entre eux
- équilibrer les flux de ressources du Sud vers le Nord
- l'allègement du fardeau de la dette des pays pauvres qui empêche leur développement
- l'éradication de la pauvreté, en tant qu'impératif éthique, social, économique et écologique
- l'élimination de l'analphabétisme

peuvent qu'embrasser les immenses multitudes des affamés, des nécessiteux, des sans-abri, de ceux qui n'ont pas de soins de santé et, surtout, de ceux qui n'ont pas l'espérance d'un avenir meilleur. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 182*

Les catholiques sont appelés à se souvenir des paroles de Jésus : Ce que nous faisons au plus petit d'entre nous, c'est à Lui que nous le faisons. - *Matthieu 25, 31-46*

L'aide financière aux pauvres doit toujours être une solution provisoire face à des besoins pressants. L'objectif plus large doit toujours être de leur permettre une vie digne par le travail. Pape François, Laudato si', 128

Une économie au service de tous

J'encourage les experts financiers et les dirigeants politiques à méditer les paroles de l'un des sages de l'Antiquité : "Ne pas partager ses richesses avec les pauvres, c'est les voler et les priver de leurs moyens de subsistance. Ce ne sont pas nos propres biens que nous détenons, mais les leurs..." L'argent doit servir et non régner ! -Pape François, La joie de l'Évangile, 57-58

Le développement de l'activité économique et la croissance de la production ont pour but de répondre aux besoins des êtres humains. La vie économique n'est pas seulement destinée à multiplier les biens produits et à accroître le profit ou la puissance ; elle est d'abord ordonnée au service des personnes, de l'homme tout entier et de la communauté humaine dans son ensemble. Pour de nombreuses personnes, un salaire décent et un logement digne sont hors de portée. *Catéchisme de l'Église catholique, 2426*

La capacité de planification d'une société orientée vers le bien commun et tournée vers l'avenir se mesure... avant tout sur la base des perspectives d'emploi qu'elle est en mesure d'offrir. Le maintien de l'emploi dépend de plus en plus des capacités professionnelles. Les systèmes d'instruction et d'éducation ne doivent pas négliger la formation humaine ou

- une nouvelle vision de la citoyenneté fondée sur l'égalité des droits pour tous les individus, indépendamment du sexe, de la race, de l'âge, de la religion, de la classe sociale, de l'origine ethnique ou nationale, de l'orientation sexuelle, du handicap, de la richesse ou de la santé

L'économie de proximité

Le parti déclare que :

- il reconnaît qu'il est essentiel de créer un système économique dynamique et durable, capable de créer des emplois et d'assurer un niveau de vie décent à tous les citoyens tout en maintenant un équilibre écologique sain.
- un système économique performant offrira un travail significatif dans la dignité, tout en versant un salaire décent qui reflète la valeur réelle du travail d'une personne.
- les communautés locales doivent développer une économie qui assure la protection de l'environnement et des droits des travailleurs, une large participation des citoyens à la planification et l'amélioration de notre qualité de vie.
- elle soutient les coopératives et les entreprises publiques qui distribuent les ressources et le contrôle à un plus grand nombre de personnes par le biais d'une participation démocratique.

Culture de coopération et d'entraide

Le parti déclare que :

- elle croit au concept d'une société humaine coopérative plutôt que compétitive.
- Si ces deux éléments existent dans la nature (y compris dans la nature humaine), notre société industrielle a beaucoup trop mis l'accent sur la concurrence.
- un changement de perspective, de la concurrence à la coopération et à l'entraide, doit s'opérer aux niveaux personnel, social et mondial.

Logement et réduction de la pauvreté

Revenu de base

Le parti déclare que :

- l'augmentation du coût de la vie et du logement est un problème urgent qui entraîne des coûts sociaux et économiques croissants. En raison du coût de la vie, les habitants de la Saskatchewan ont du mal à payer leur loyer, à nourrir leur famille ou à échapper à des relations abusives. Les électeurs sont donc confrontés à des risques accrus de problèmes de santé, de sans-abrisme, de dépendance, de perte de productivité et d'emploi, d'activité criminelle et de violence.
- il propose une action décisive pour mettre en place des solutions globales à ces problèmes.
- un revenu de base garanti refléterait le système de valeurs communes des habitants de la Saskatchewan, selon lequel nous méritons tous la dignité d'être logés et nourris. Elle préconise la mise en place d'un système qui favorise une culture d'aide aux personnes dans le besoin plutôt que d'ériger des barrières.
- Il s'engage à mettre fin au sans-abrisme.

Les partisans du parti :

- pour mettre fin à l'aide sociale en Saskatchewan, le filet de sécurité sociale d'un revenu de base garanti dépendant du revenu, intégrant des incitations au travail et servant de réponse efficace et bien conçue à l'urgence climatique, aux maladies infectieuses émergentes et à la menace de l'IA qui provoque des perturbations rapides et imprévisibles dans nos économies.
- Le logement d'abord !

Syndicats et emploi

Le parti déclare que :

- inévitablement, les emplois dans les secteurs des combustibles fossiles disparaîtront.
- elle s'engage à assurer une transition équitable et bienveillante des travailleurs de ces secteurs vers de nouveaux secteurs, y compris des mesures telles que la protection des revenus, la garantie de l'emploi, le recyclage et la réinstallation ; les détails des programmes seront élaborés en partenariat avec les travailleurs et leurs syndicats.
- pour mettre en œuvre un cadre de transition juste pour les travailleurs des secteurs du pétrole, du gaz et du charbon qui reflète les conditions uniques de chaque communauté, il préconise une approche inspirée des recommandations du groupe de travail sur la transition juste pour les travailleurs et les communautés de l'industrie charbonnière canadienne, qu'il mettrait en œuvre dans son intégralité.

Une transition juste inclurait :

- rencontrer directement les communautés concernées pour connaître leurs priorités locales et les mettre en relation avec les programmes fédéraux susceptibles de soutenir leurs objectifs.
- la mise en place d'un programme de financement dédié, complet, inclusif et flexible de la transition juste pour les communautés affectées.
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan pour les travailleurs des secteurs des combustibles fossiles, sous la houlette d'un ministre responsable qui supervise et rend compte des progrès accomplis.

technologique, nécessaire à l'exercice rémunéré des responsabilités.

Il faut apprendre aux jeunes à agir de leur propre initiative, à accepter la responsabilité d'affronter avec des compétences adéquates les risques liés à un contexte économique fluide dont l'évolution est souvent imprévisible. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 271-290.*

Petites entreprises, commerce et artisanat

La décentralisation de la production, qui confie à des entreprises plus petites plusieurs tâches auparavant assumées par des intérêts productifs plus importants, donne de la vitalité et une nouvelle énergie au secteur des petites et moyennes entreprises. Ainsi, à côté des artisans traditionnels, apparaissent de nouvelles entreprises caractérisées par de petits intérêts productifs qui travaillent dans des secteurs de production modernes ou dans des activités décentralisées de plus grandes entreprises.

Le travail dans les petites et moyennes entreprises, le travail des artisans et le travail indépendant peuvent représenter une occasion d'humaniser l'expérience du travail, tant par la possibilité d'établir des relations personnelles positives dans des communautés de petite taille que par les possibilités de faire preuve de plus d'initiative et d'ardeur au travail. Toutefois, dans ces secteurs, les cas de traitement injuste, de travail mal rémunéré et surtout incertain ne sont pas rares. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 315.*

Industries, innovation et agriculture

Grâce aux innovations technologiques, le monde s'enrichit de nouvelles professions tandis que d'autres disparaissent. Dans la phase actuelle de transition, il y a un mouvement continu de travailleurs du secteur industriel vers celui des services... En particulier, il y a une augmentation... des emplois à temps partiel, temporaires et "non traditionnels"... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 313.*

- intégrer des dispositions relatives à la transition dans les législations et réglementations provinciales en matière d'environnement et de travail, ainsi que dans les accords intergouvernementaux pertinents.
- la mise en place d'un fonds de recherche ciblé et à long terme pour étudier l'impact de l'élimination progressive du secteur et de la transition vers une économie à faible émission de carbone.
- assurer un soutien local, notamment en finançant la création et le fonctionnement de centres de transition gérés localement dans les communautés touchées.
- l'identification et le financement de projets d'infrastructures locales dans les communautés touchées.
- établir des passerelles vers la retraite en créant un programme de transition pour les travailleurs qui prendront leur retraite plus tôt que prévu en raison de la suppression progressive.
- créer un inventaire des emplois détaillé et accessible au public, contenant des informations sur le marché du travail relatives aux travailleurs des secteurs du pétrole, du charbon et du gaz, telles que les profils de compétences, les données démographiques, les lieux d'implantation et les employeurs actuels et potentiels.
- créer un programme de financement global pour les travailleurs qui restent sur le marché du travail afin de répondre à leurs besoins à toutes les étapes de la recherche d'un nouvel emploi, y compris l'aide au revenu, l'éducation et le renforcement des compétences, le réemploi et la mobilité.
- investir dans des programmes complets de recyclage et d'apprentissage pour les travailleurs des métiers industriels afin qu'ils puissent occuper des emplois dans le cadre de la transition vers une économie sans carbone, en particulier dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Industries et entreprises, Concurrence et consommateurs

Le parti n'a publié aucune autre déclaration concernant ses politiques en matière de :

- Sociétés, concurrence et consommateurs



Une économie au service de tous

Le parti déclare que :

- le cœur de son programme économique est de donner la priorité aux travailleurs et aux entreprises locales.
- Depuis plus d'une décennie, le gouvernement actuel a confié chacun des plus grands projets publics à une entreprise extérieure à la Saskatchewan. Travailleurs de la Saskatchewan et les entreprises devraient avoir la priorité, tout en s'appuyant sur la force des sociétés de la Couronne de la province.
- chaque dollar dépensé par la province doit bénéficier autant que possible à l'économie locale.
- Ses principales priorités sont l'introduction d'une politique d'approvisionnement "Sask-First" et l'augmentation du salaire minimum à 15 dollars de l'heure au cours de son premier mandat.

À cette fin, le parti préconise :

- en supprimant la TVP de la main-d'œuvre du secteur de la construction, ce qui permet de réinjecter plus de 200 millions de dollars dans l'économie chaque année.
- l'introduction d'un programme de reconnexion rurale pour fournir des services Internet et cellulaires de haute qualité partout en Saskatchewan.
- réduire les tarifs de la Saskatchewan Government Insurance (SGI) d'environ 85 dollars par véhicule et accorder un rabais immédiat de 100 dollars à tous les détenteurs de polices - ce que le Sask. Party refuse de le faire, même si la SGI ne peut pas légalement conserver des fonds excédentaires.
- construire une nouvelle société de transport en Saskatchewan qui réponde aux besoins des familles et des entreprises d'aujourd'hui.
- rétablir l'équilibre dans la législation du travail de la Saskatchewan afin que les travailleurs puissent se syndiquer, avoir des lieux de travail sûrs et obtenir des contrats équitables de la part des employeurs.
- l'adoption d'une législation sur l'équité salariale.
- collaborer avec les petites entreprises et les représentants de l'industrie dans le cadre d'une campagne "Buy Saskatchewan" à l'échelle de la province.
- la mise en place d'un plan pour les créateurs d'emplois afin de soutenir les petites entreprises locales qui s'adaptent au salaire minimum vital et nécessaire de 15 dollars de l'heure.
- rétablir les prêts de démarrage pour les petites entreprises rurales.
- l'introduction d'un crédit d'impôt pour l'emploi dans le secteur cinématographique afin de ramener l'industrie cinématographique en Saskatchewan.
- collaborer avec le secteur technologique pour rendre la Saskatchewan plus compétitive par rapport à d'autres juridictions.
- réduire la taxe sur la bière artisanale afin d'aider nos producteurs à être compétitifs dans tout le pays.
- réduire les taux d'assurance récolte pour les nouveaux agriculteurs afin de les aider à démarrer et fournir 20 millions de dollars par an pour augmenter les marges de référence d'Agri-stabilité
- améliorer la reconnaissance des diplômes étrangers afin de permettre à un plus grand nombre de nouveaux Canadiens de participer pleinement à l'économie.

Syndicats et droits des travailleurs

Les exigences de la concurrence, de l'innovation technologique et de la complexité des flux financiers doivent être mises en harmonie avec la défense des travailleurs et de leurs droits. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 313.*

Toute forme de matérialisme ou de doctrine économique qui tenterait de réduire le travailleur à un simple instrument de production, à une simple force de travail ayant une valeur exclusivement matérielle, déformerait désespérément l'essence du travail et le dépouillerait de sa qualité humaine la plus noble et la plus fondamentale. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 270-271.*

Parmi les droits des travailleurs, l'Église reconnaît :

- le droit à un salaire équitable ;
 - le droit au repos ;
 - le droit à un environnement de travail et à des procédés de fabrication qui ne nuisent pas à la santé physique des travailleurs ni à leur intégrité morale ;
 - le droit à ce que sa personnalité sur le lieu de travail soit sauvegardée sans qu'il soit porté atteinte à sa conscience ou à sa dignité personnelle ;
 - le droit à des subventions appropriées nécessaires à la subsistance des travailleurs sans emploi et de leur famille ;
 - le droit à une pension et à une assurance vieillesse, maladie et accidents du travail ;
 - le droit à la sécurité sociale liée à la maternité ;
 - le droit de s'assembler et de former des associations.
- Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 301*

L'Église reconnaît le rôle fondamental des syndicats... Ces organisations, tout en

- investir 10 millions de dollars pour aider les travailleurs à se former et à se recycler afin de rester compétitifs dans un monde du travail en pleine mutation.
- la création d'un nouveau programme de stages pour aider les jeunes à obtenir un premier bon emploi au sein du gouvernement provincial et avec nos couronnes.

Le parti déclare que :

- elle s'inquiète de l'état de délabrement des écoles et des hôpitaux de la province et de l'inaction des derniers gouvernements.
- Au lieu de résoudre les problèmes d'infrastructure de base, le gouvernement actuel a choisi de se concentrer sur des projets tels que le contournement de Regina et le GTH, et il a envoyé des contrats hors de la province au lieu de créer des emplois pour les travailleurs de la Saskatchewan.

Entreprises, concurrence et consommateurs

Transports et infrastructures

Les partisans du parti :

- la mise en œuvre d'une politique d'approvisionnement "Sask-First" afin de garantir que les travailleurs et les entreprises de la Saskatchewan construisent les écoles, les hôpitaux et les routes de la province.
- mettre fin à la préférence des derniers gouvernements pour les méga-écoles et veiller à ce que les quartiers disposent de petites écoles locales répondant à leurs besoins.
- mettre fin à l'utilisation de P3 onéreux qui coûtent beaucoup plus cher à long terme et qui excluent les entreprises de la Saskatchewan.
- s'engager à réaliser le plan d'investissement décennal de SaskBuilds, en redéfinissant les priorités pour les projets les plus nécessaires.
- la construction d'un nouveau pont pour Prince Albert et d'un nouvel hôpital, plutôt que la rénovation promise par le gouvernement actuel.
- la construction d'un nouveau lycée dans le sud-est de Regina.
- La promesse faite il y a dix ans d'une route praticable en toute saison jusqu'au lac Wollaston a été tenue.
- la construction d'un nouveau centre chirurgical public à Regina.
- l'augmentation des investissements de SaskTel dans les infrastructures à haut débit et sans fil afin de garantir aux communautés rurales des services à haut débit et cellulaires de haute qualité.
- le rétablissement du programme de subventions aux patinoires communautaires pour aider à maintenir ouvertes les patinoires des communautés rurales et des Premières nations.
- résorber le retard de 5 milliards de dollars dans l'entretien des écoles et des hôpitaux, en commençant par augmenter de 50 % les dépenses consacrées à l'entretien différé des infrastructures de soins de santé et d'éducation.



Une économie au service de tous

Le parti préconise la mise en place d'une économie forte et diversifiée :

- reconnaître les avantages de notre paysage provincial unique et promouvoir les panneaux solaires et les parcs éoliens ;
- mettre en œuvre des mesures d'incitation à la réduction des émissions par le biais de programmes tels que le système de tarifs de rachat garantis (Feed-In Tariff System) ;
- un partenariat avec la province du Manitoba pour créer un réseau hydroélectrique ;
- en partenariat avec les communautés autochtones, afin de permettre aux activités locales durables de prospérer et de faire partie de la solution ;
- investir dans la recherche et le développement des universités de la Saskatchewan dans le domaine des énergies propres ;
- créer des opportunités économiques pour les producteurs de canola souhaitant entrer sur le marché du biodiesel à base de canola ; et
- collaborer avec le secteur privé pour fournir des stations de recharge électrique pour les véhicules à des intervalles de 100 kilomètres sur tous les grands axes routiers de la province
- poursuivre le développement d'une installation de production d'énergie nucléaire et/ou d'enrichissement en coordination avec la Commission canadienne de sûreté nucléaire et la Société de gestion des déchets nucléaires
- rétablir le crédit d'impôt pour la production cinématographique en proposant un modèle hybride de crédits transférables et partiellement remboursables ;
- en collaboration avec les entreprises et les acteurs du secteur, en s'engageant à réaliser des investissements importants dans des domaines tels que les studios, les plateaux de tournage permanents et d'autres éléments coûteux, afin de permettre à la province de devenir un lieu central pour les futures opportunités télévisuelles et cinématographiques qui dépasseraient de loin tout ce qui existe dans la plupart des autres régions du Canada ;
- la création d'une politique de crédit d'impôt pour le multimédia numérique interactif qui soit compétitive par rapport au marché mondial, dans le cadre d'un plan visant à diversifier l'économie de la Saskatchewan pour qu'elle atteigne son plein potentiel ;

poursuivant leur but spécifique en ce qui concerne le bien commun, exercent une influence positive sur l'ordre social et la solidarité, et constituent donc un élément indispensable de la vie sociale. Le travail, en raison de son caractère subjectif ou personnel, est supérieur à tout autre facteur lié à la productivité ; ce principe s'applique en particulier au capital.

La doctrine sociale de l'Église enseigne que les relations dans le monde du travail doivent être marquées par la coopération : la haine et les tentatives d'éliminer l'autre sont totalement inacceptables. Il en est de même parce que, dans tout système social, le "travail" et le "capital" représentent des éléments indispensables du processus de production.

Aucun chrétien, du fait de son appartenance à une communauté unie et fraternelle, ne doit se sentir autorisé à ne pas travailler et à vivre aux dépens des autres (cf. 2 Th 3, 6-12). Au contraire, tous sont invités... à mettre un point d'honneur à travailler de leurs propres mains, afin de n'être à la charge de personne (1 Th 4,12), et à pratiquer une solidarité également matérielle en partageant les fruits de leur travail avec ceux qui sont dans le besoin (Ep 4,28). *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 264, 305-307.*

Entreprises, concurrence et consommateurs

*Tu ne convoiteras pas les biens de ton prochain.
- le 10e commandement*

Le profit individuel d'une entreprise économique, bien que légitime, ne doit jamais devenir le seul objectif. **L'utilité sociale est un objectif encore plus important.** Lorsque le marché libre remplit les fonctions importantes mentionnées ci-dessus, il devient un service pour le bien commun et le développement humain intégral. En revanche, lorsqu'il est axé sur le seul profit, le marché peut dégénérer en une institution inhumaine et aliénante, avec des répercussions incontrôlables.

La liberté dans le secteur économique... doit être réglementée par des normes juridiques

- attirer des entreprises et des éducateurs en Saskatchewan dans le domaine du multimédia numérique interactif ;
- offrir, pour une période de quatre ans, un abattement fiscal direct de 100 % par an et par personne à tous les artistes et au personnel de soutien itinérant qu'ils emploient (chauffeurs, équipe de montage, etc.) pour les revenus perçus lors de trois représentations par an ;
- le plafond de l'abattement s'appliquerait à trois représentations supplémentaires par an pour les revenus des artistes si la ou les représentations sont enregistrées et publiées sous la forme d'un "album live" dans l'année qui suit la ou les représentations, avec le nom du lieu ou du festival inclus ; et
- le plafond de remboursement pour les artistes résidant en Saskatchewan serait de 20 représentations par an.

Logement et réduction de la pauvreté

Pour soutenir les familles et les communautés, le parti préconise :

- l'augmentation du montant personnel de base de la Saskatchewan qu'un individu peut gagner avant de commencer à payer des revenus, de 16 065 \$ à un montant correspondant à un poste à temps plein au salaire minimum dans la province ;
- l'augmentation du crédit d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan (SLITC) pour doubler son montant actuel ;
- l'élimination de la part de l'impôt foncier consacrée à l'éducation ;
- mettre en œuvre des exonérations de TVP pour tous les produits de base/essentiels ;
- permettre aux entreprises de bénéficier de crédits d'impôt sur les intrants, ce qui garantira que la taxe n'est appliquée que lorsqu'un produit ou un service final est fourni au consommateur ; et
- éliminer la TVP de tous les produits d'assurance vendus en Saskatchewan.

Logement abordable

Les partisans du parti :

- étendre le soutien existant aux programmes d'aide à l'accession à la propriété qui permettent d'atteindre l'objectif de l'accession à la propriété et d'améliorer l'ensemble des compétences nécessaires à la vie courante pour conserver un logement ;
- la création d'une table ronde sur les communautés durables, réunissant les politiques et les ressources des trois niveaux de gouvernement, du monde des affaires, des ONG, des groupes à but non lucratif et des coopératives, afin d'élaborer une stratégie visant à fournir des logements abordables dans les communautés de la Saskatchewan ;
- travailler en partenariat avec les dirigeants et les communautés autochtones ainsi qu'avec le gouvernement fédéral pour investir dans des logements abordables pour notre population autochtone urbaine croissante ; et
- développer des incitations fiscales pour encourager le secteur privé, les organisations et les particuliers à s'impliquer dans des initiatives de logement abordable.

Assistance sociale

Le parti préconise en outre -

- une refonte complète de l'aide sociale la rédaction d'une nouvelle loi plus simple ;
- la suppression du Saskatchewan Income Support (SIS) et son remplacement par un ensemble de prestations plus efficaces ;
- le rétablissement du supplément au loyer, y compris :
 - a) tous les bénéficiaires de l'aide sociale recevront le supplément au loyer ;
 - b) le supplément au loyer subventionnera les loyers à hauteur du coût du loyer moyen en Saskatchewan ;
 - c) tout résident qui consacre plus de 40 % de son revenu brut au loyer est éligible ; les clients sont subventionnés à partir de 40 % de leur revenu jusqu'à concurrence du loyer moyen ou du loyer réel, le montant le moins élevé étant retenu.
- l'indexation des taux d'aide sociale sur l'inflation ;
- payer directement le coût réel des services publics pour les bénéficiaires de l'aide sociale ;
- fournir aux bénéficiaires de l'aide sociale une assistance suffisante pour qu'ils n'aient plus à sacrifier la nourriture ou le loyer ;
- simplifier les règles du Saskatchewan Assured Income for Disability (SAID) en vertu desquelles tout client handicapé, qui a besoin d'une aide quelconque et dont la qualité de vie est affectée par son handicap, est admissible au SAID. Il s'agit notamment de faire en sorte que les demandes de SAID ne partent plus du principe qu'un handicap permanent a été soudainement et miraculeusement guéri.

Entreprises, concurrence et consommateurs

Les partisans du parti :

- la création d'un ministre de la science et de la technologie et d'un secrétariat à la science pour soutenir le ministre et son cabinet. La création d'un poste de ministre de la science au sein d'un cabinet n'est pas nécessairement coûteuse, car elle ne nécessite qu'une petite équipe de soutien. Les membres du secrétariat scientifique, au nombre de dix, travailleraient bénévolement.



appropriées afin d'être mise au service de la liberté intégrale de l'homme... Un important travail éducatif et culturel est nécessaire de toute urgence, y compris l'éducation des consommateurs à l'utilisation responsable de leur pouvoir de choix, la formation d'un sens aigu de la responsabilité chez les producteurs et dans les médias en particulier, ainsi que l'intervention nécessaire des pouvoirs publics. Afin d'équilibrer le principe de solidarité avec les droits et obligations de l'individu, l'intervention de l'État dans l'environnement économique ne doit être ni envahissante ni absente, mais proportionnée aux besoins réels de la société. "L'État a le devoir de soutenir les activités économiques en créant des conditions qui assurent des possibilités d'emploi, en stimulant ces activités là où elles font défaut ou en les soutenant dans les moments de crise. L'État a en outre le droit d'intervenir lorsque des monopoles particuliers créent des retards ou des obstacles au développement. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 305-307, 351, 376.*

Le sens de l'histoire se perd de plus en plus, ce qui conduit à une rupture encore plus grande. Une sorte de "déconstructionnisme", où la liberté humaine prétend tout créer à partir de zéro, progresse dans la culture d'aujourd'hui. **La seule chose qu'il laisse dans son sillage, c'est la volonté de consommer sans limites et l'expression d'un individualisme vide.** Pape François, *Fratelli Tutti*, 12

Transports et infrastructures

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent, entre autres, l'engagement à **fournir à tous les services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : alimentation, logement, travail, éducation et accès à la culture, transports.** *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 166*

Une économie au service de tous

- Le parti affirme qu'une économie forte est synonyme d'un avenir prometteur pour la province et ses habitants. Elle permet à la province d'investir dans des domaines prioritaires pour les habitants de la Saskatchewan, tels que les salles de classe, les soins et les communautés. C'est pourquoi il est si important de se concentrer sur la croissance de l'économie provinciale.

Parmi ses principes directeurs, le parti cite :

- La croissance économique et la création d'emplois par le biais du secteur privé, et non du gouvernement, en tant que moteur de l'économie ;
- Un gouvernement plus petit, moins intrusif et plus efficace ;
- Réduction régulière et progressive des dépenses publiques et de la fiscalité, tout en maintenant un engagement ferme en faveur de l'équilibre budgétaire ;
- Un filet de sécurité sociale solide qui protège ceux qui ont vraiment besoin d'aide tout en encourageant les individus à devenir autonomes ;
- L'amélioration constante des conditions économiques et sociales de la Saskatchewan au sein d'un Canada fort et uni.

Logement et réduction de la pauvreté

Logement

Le parti déclare que :

- l'abordabilité pour les familles de la Saskatchewan reste une priorité absolue dans le budget provincial 2024-25. Il continue d'introduire et d'améliorer des programmes pour rendre la vie plus abordable pour les résidents de la province.
- la province a l'un des impôts sur les personnes les plus bas du pays. Depuis 2007, les exonérations de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRP) ont permis à plus de 112 000 résidents de ne plus être assujettis à l'impôt sur le revenu. Au total, les réductions de l'IRP au cours de cette période ont permis aux habitants de la Saskatchewan d'économiser plus de 830 millions de dollars par an en impôt sur le revenu. L'indexation annuelle des tranches de l'IRP permet de s'assurer que les économies d'impôt ne sont pas réduites par l'inflation.
- une famille de quatre personnes de la Saskatchewan ayant un revenu total de 100 000 \$ paiera 2 627 \$ de moins en impôt provincial sur le revenu et en taxe de vente en 2024, par rapport à 2007. Une famille de quatre personnes ne paie pas d'impôt provincial sur les 59 475 premiers dollars de revenu combiné. Il s'agit du seuil d'exonération d'impôt le plus élevé au Canada - et plus de deux fois plus qu'en 2007.
- une famille composée de deux adultes et de deux enfants à charge, propriétaire de son logement et dont le revenu familial annuel est de 75 000, 100 000 et 125 000 dollars, est celle qui paie le moins d'impôts, de services publics et de logement au Canada.
- une personne seule vivant dans un logement locatif, avec un revenu annuel de 40 000 dollars, se classe au troisième rang national en termes d'accessibilité.
- dans le budget 2024-25, les familles de la Saskatchewan bénéficieront de programmes et de services conçus pour rendre la vie abordable, notamment la prestation pour les familles actives, le régime d'assurance-médicaments pour les enfants et les services de garde d'enfants de 10 \$ par jour pour les enfants de moins de six ans, ainsi que des programmes d'aide au financement des pompes à insuline et des moniteurs de glucose.
- le budget prévoit également une augmentation de 4 millions de dollars pour continuer à répondre aux besoins des enfants et de leurs familles par le biais du programme de financement individualisé pour les troubles du spectre autistique.

Aide aux propriétaires

Le parti déclare en outre que pour les familles ou les individus qui cherchent à s'enraciner plus durablement dans leur communauté :

- le budget 2024-25 finance le programme de remboursement de la TVP sur la construction de nouvelles maisons, qui contribue à rendre l'accession à la propriété plus abordable. Le Saskatchewan First-Time Homebuyers' Tax Credit offre un crédit d'impôt sur le revenu non remboursable allant jusqu'à 1 050 \$ aux contribuables admissibles pour les maisons admissibles. La Saskatchewan se classe également au deuxième rang pour ce qui est des droits de mutation et des frais d'enregistrement payés par l'acheteur d'une propriété.
- peuvent bénéficier du Saskatchewan Secondary Suite Incentive (SSI) Grant Program, qui a été mis en place pour augmenter le nombre de logements et de locations dans la province.
- Les propriétaires continueront à bénéficier d'une aide supplémentaire cette année grâce à la décision du gouvernement d'empêcher SaskEnergy et SaskPower de percevoir la taxe carbone sur le chauffage résidentiel au gaz naturel et à l'électricité. Cette mesure s'ajoute à la baisse des tarifs de SaskEnergy qui a permis de réduire les factures de client résidentiel moyen de près de 8 % à partir d'octobre 2023.

Aide au revenu

Le parti déclare qu'afin d'aider les personnes et les familles à faible revenu à répondre à leurs besoins fondamentaux tout en s'efforçant de devenir plus autonomes, son budget 2024-25 comprend :

- un financement de 7,4 millions de dollars pour augmenter de trois pour cent les prestations de base du Saskatchewan Income Support (SIS), soit une augmentation pouvant atteindre 60 dollars par ménage et par mois.
- pour augmenter de 30 dollars par mois l'allocation de chauffage alternatif.
- 46,3 millions de dollars pour augmenter de 3 % les prestations mensuelles de revenu de subsistance du Saskatchewan Assured Income for Disability (SAID), ce qui représente une augmentation mensuelle pouvant aller jusqu'à 55 dollars par ménage.
- pour le programme Income Assistance Mobile Workforce, afin de placer jusqu'à 10 employés supplémentaires du ministère sur le site de certaines organisations communautaires pour soutenir les clients, et de fournir à environ 150 clients supplémentaires des services de tutelle et de gestion de l'argent pour les aider à payer leur loyer et d'autres factures chaque mois.
- pour améliorer le soutien aux familles, aux enfants et aux jeunes à risque, l'allocation de 2,7 millions de dollars supplémentaires pour soutenir des options supplémentaires de soins résidentiels pour les enfants et les jeunes ayant des besoins comportementaux complexes, 500 000 dollars de nouveaux fonds pour augmenter le soutien aux jeunes en transition et une augmentation de 375 000 dollars pour apporter des programmes intensifs de soutien à domicile dans les communautés où ils n'existent pas actuellement.
- une augmentation du financement du ministère des services sociaux pour les partenaires qui fournissent des soins, notamment le réseau sur les troubles causés par l'alcoolisation fœtale et les services mobiles de crise à Regina, Saskatoon et Prince Albert.
- une augmentation de 600 000 dollars des taux d'allocation pour les familles d'accueil et les familles élargies afin d'aider à couvrir les coûts liés à la prise en charge d'un enfant.
- pour la mise en œuvre de l'approche provinciale de l'itinérance, une augmentation de 16,7 millions de dollars, dont 7,2 millions de dollars pour soutenir les opérations permanentes des refuges d'urgence dans toute la province et 9,5 millions de dollars pour aménager des espaces de logement supervisé à Regina et à Saskatoon.
- un investissement de 83,4 millions de dollars pour la réparation et l'entretien des logements appartenant à la province, afin de permettre à la Saskatchewan Housing Corporation de continuer à offrir des options de location abordables aux personnes et aux familles dans 280 communautés de la province. Ce montant comprend un financement provincial supplémentaire de 9,6 millions de dollars pour prévenir et réduire le nombre de logements vacants et répondre à la demande croissante de logements sociaux.
- afin de fournir des aides supplémentaires aux résidents à revenus faibles et modestes, y compris le crédit d'impôt pour les personnes à faibles revenus, et le soutien de la Saskatchewan Housing Prestation qui aide les locataires éligibles à couvrir leurs frais de logement, y compris le loyer et les charges.

Travail, syndicats et emploi

Formation de la main-d'œuvre

Le parti déclare que :

- Pour aider à répondre aux besoins actuels et futurs du marché du travail à mesure que la province grandit, le ministère de l'Immigration et de la Formation professionnelle reçoit 160,5 millions de dollars dans le budget provincial 2024-25. Cela comprend un soutien continu aux programmes et services de formation professionnelle pour les personnes sans emploi ou sous-employées, tels que la formation aux compétences essentielles des adultes, les programmes et services préalables à l'emploi, les programmes de formation professionnelle crédités dispensés par les établissements d'enseignement postsecondaire et l'emploi des personnes handicapées. -

Le budget prévoit

également une augmentation de 1,5 million de dollars pour la Saskatchewan Apprenticeship Trade Certification Commission afin d'ajouter 250 places supplémentaires pour les métiers liés à la construction, notamment l'électricité, la plomberie et le soudage. Cela porte l'investissement dans la formation en apprentissage à 22,9 millions de dollars et le nombre de places de formation à 4 700.

- Pour soutenir le plan d'action sur les ressources humaines en santé, le ministère de l'immigration et de la formation professionnelle investira dans la formation et l'aide à l'établissement pour les professions de santé en demande. Il s'agit notamment de places de formation pour les aides en soins continus, les infirmières auxiliaires autorisées et les assistants de laboratoire médical.

- Le budget du ministère comprend également 856 000 dollars pour soutenir les nominations de dossiers dans le cadre du programme des candidats à l'immigration de la Saskatchewan, ce qui permettra de répondre aux besoins en main-d'œuvre des employeurs de la province. Des mesures de protection sont ajoutées au programme afin d'améliorer la détection des fraudes et de protéger son intégrité. En outre, l'Office de la mobilité de la main-d'œuvre et des pratiques d'enregistrement équitables continuera d'aider les personnes titulaires d'un diplôme étranger ou d'une autorisation d'exercer dans d'autres provinces à suivre les voies d'accès à l'autorisation d'exercer auprès de leurs autorités de réglementation respectives. Il s'agit là d'un autre effort visant à garantir que la province dispose d'une main-d'œuvre qualifiée et de professionnels formés pour soutenir l'économie en croissance.

Industries et entreprises

Petites entreprises

Le parti déclare que : -

son budget 2020-2025 maintient le taux actuel d'imposition des petites entreprises à 1 % jusqu'à ce qu'il soit ramené à 2 % en juillet 2025. Il s'agit d'aider les propriétaires à faire face aux défis auxquels ils sont confrontés.

- le montant du revenu d'entreprise admissible auquel s'applique le taux d'imposition des petites entreprises restera de 600 000 \$, soit le seuil le plus élevé au Canada.

Transport

Le parti propose :

- une allocation de 29,5 millions de dollars pour aider les municipalités et les partenaires industriels à réaliser des investissements stratégiques dans le système de transport provincial, notamment pour soutenir la croissance économique et la sécurité sur les routes municipales rurales, y compris le maintien de corridors pour les poids lourds ; des partenariats de construction et d'entretien avec les municipalités urbaines ; et des accords sur les itinéraires des camions et d'autres partenariats avec les municipalités.
- un financement supplémentaire non spécifié du budget de cette année pour soutenir les améliorations des aéroports communautaires et aider les chemins de fer d'intérêt local à entretenir et à moderniser leurs réseaux.

Infrastructure

Le parti déclare que :

- Son budget 2024-25 prévoit le plus grand budget d'investissement total de l'histoire de la Saskatchewan, le plus grand budget d'investissement des sociétés d'État de l'histoire de la Saskatchewan et le plus grand budget d'investissement du gouvernement exécutif de l'histoire de la Saskatchewan.
- depuis 2008-09, le gouvernement de la Saskatchewan a investi plus de 47,2 milliards de dollars dans des projets d'infrastructure qui fournissent des services essentiels à la province

En ce qui concerne les écoles, le parti déclare que :

- Le gouvernement de la Saskatchewan a consacré environ 2,6 milliards de dollars aux immobilisations scolaires depuis 2008-2009. Cela comprend 65 nouvelles écoles, 32 projets de rénovation majeure et sept projets approuvés dans le cadre du Programme de renouvellement des immobilisations mineures.
- Son budget 2024-2025 alloue 216,0 millions de dollars en capital pour l'éducation afin de fournir des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs aux élèves des écoles de la maternelle à la 12e année, dont 165,9 millions de dollars pour soutenir 11 projets d'écoles nouvelles ou consolidées en cours et trois rénovations majeures à Balgonie, Carlyle, Saskatoon, Regina, Prince Albert, Moose Jaw, Lanigan, La Loche et Wilcox.
- 8,8 millions de dollars supplémentaires soutiennent la planification de neuf nouvelles écoles et de deux rénovations à Pinehouse, Regina, Saskatoon, Corman Park et Swift Current.
- Pour aider les écoles à faire face à l'augmentation des effectifs, le budget prévoit d'augmenter le nombre de places pour les élèves en investissant 28,5 millions de dollars dans des salles de classe déplaçables.
- pour les écoles postsecondaires, le budget 2024-25 investit 59 millions de dollars dans l'infrastructure des établissements provinciaux, y compris trois nouveaux programmes de formation en soins de santé à l'Université de la Saskatchewan, une nouvelle expansion des sièges de formation en santé, des travaux de conception et de planification pour le nouveau campus de Saskatoon de l'École polytechnique de la Saskatchewan, ainsi que d'autres travaux d'entretien et de mise à niveau.

Exportations

Le parti déclare que :

- Un élément essentiel de la croissance de l'économie provinciale est l'expansion de ses marchés et de ses exportations à l'extérieur du Canada. Cela se traduit en fin de compte par une augmentation du nombre d'emplois dans le pays et permet à la province d'investir dans les salles de classe, les soins et les communautés. Cela fait également partie de la réalité de la Saskatchewan en tant que province tournée vers l'exportation.
- son budget 2024-2025 alloue 40,6 millions de dollars au ministère du commerce et du développement des exportations
- une grande partie de cette allocation permettra au ministère d'accroître et de maintenir les investissements privés dans la province.
- Tout aussi importante sera la stratégie du marché du travail récemment annoncée - Building the Workforce for a Growing Economy - qui décrit comment les habitants de la Saskatchewan bénéficieront des emplois créés par l'économie provinciale. Cette stratégie permet également aux employeurs de la province d'avoir accès à la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Attirer les investissements privés

Le parti déclare que :

- En février 2024, Statistique Canada a annoncé que le total des investissements en capital en Saskatchewan avait augmenté de 25,9 % en 2023 pour atteindre 17,1 milliards de dollars, soit la deuxième province en termes de variation en pourcentage. Ces investissements devraient encore augmenter de 14,4 % en 2024 pour atteindre 19,6 milliards de dollars, ce qui les place à nouveau au deuxième rang des provinces en termes de croissance.
- il propose d'allouer plus de 255 millions de dollars de financement ciblé aux personnes et organisations des Premières nations et des Métis, soit une augmentation de 6,1 millions de dollars par rapport à l'année précédente.
- Ces dernières années, des entreprises privées se sont engagées dans plus de 60 projets d'investissement à grande échelle dans la province, pour un montant total de plus de 39 milliards de dollars. Il s'agit notamment de projets dans les secteurs de l'agro-valeur, de la fabrication et de la transformation, de l'exploitation minière, de la sylviculture et de l'énergie.

Sylviculture

Le parti déclare que :

- son budget 2024-25 prévoit des fonds pour accélérer les travaux sur le projet d'inventaire des ressources forestières, contribuant ainsi à atteindre l'objectif du plan de croissance visant à doubler l'industrie forestière de la Saskatchewan.

Énergie et ressources

Le parti déclare que :

- le ministère de l'énergie et des ressources et son budget de 53,8 millions de dollars soutiendront l'économie croissante de la province en mettant l'accent sur les ressources naturelles de classe mondiale de la Saskatchewan.
- Le budget 2024-2025 du ministère prévoit un financement de 10 millions de dollars sur 10 ans pour l'initiative publique en matière de géosciences, qui permettra d'accroître la prospection en vue de mettre en œuvre la stratégie de la province en matière de minéraux essentiels.
- le budget prévoit également le financement d'améliorations visant à garantir l'efficacité et l'efficacité du processus d'octroi de permis pour l'exploration des ressources naturelles. Par exemple, en reconnaissance du rôle important des minéraux critiques, le budget 2024-25 introduit le Saskatchewan Critical Mineral Innovation Incentive pour les nouveaux projets pilotes et le complémentaire Critical Mineral Processing Investment Incentive pour les projets de traitement à valeur ajoutée nouveaux ou élargis.

Innovations et énergies propres

Pour encourager davantage l'investissement dans l'économie provinciale, le budget 2024-25 du parti comprend des améliorations aux programmes d'incitation industrielle suivants :

- Saskatchewan Petroleum Innovation Incentive : prolonge la période de candidature de cinq années supplémentaires et augmente le plafond de financement du programme jusqu'à un maximum de 100 millions de dollars en crédits de redevances.
- Incitation à l'investissement dans le traitement du pétrole et du gaz : prolonge le programme de cinq années supplémentaires et augmente le plafond de financement du programme jusqu'à un maximum de 500 millions de dollars en crédits de redevances à la Couronne.

Dans son budget 2024-25, le parti déclare que

- elle a prolongé d'un an le programme d'incitation à l'innovation commerciale de la Saskatchewan (Saskatchewan Commercial Innovation Incentive program) afin de permettre un examen du programme, qui comprendra un engagement avec l'industrie.
- pour le Saskatchewan Technology Start-Up Incentive, il a doublé le plafond annuel du programme concernant le montant des crédits d'impôt non remboursables qui peuvent être accordés, pour le porter à 7 millions de dollars par an ; il étend l'éligibilité aux start-ups dans les secteurs des technologies propres et de toutes les technologies agricoles ; et il prolonge le programme d'un an.
- un nouveau programme de puits multilatéral pour faciliter le développement de zones pétrolières précédemment inaccessibles ou non rentables et attirer davantage de forages de puits de pétrole en Saskatchewan
- Le budget prévoit en outre une subvention de 140 millions de dollars pour la transition vers l'électricité propre (Clean Electricity Transition Grant - CETG) à SaskPower, destinée à couvrir les coûts d'exploitation de l'électricité propre en cours d'année, afin de maintenir des tarifs d'électricité abordables pour les consommateurs.
- elle a créé le Fonds d'investissement pour le petit réacteur modulaire afin de soutenir le développement futur du premier petit réacteur nucléaire modulaire de la province, qui fournira une énergie de base sans émissions. Le fonds recevra des allocations annuelles liées aux revenus du secteur de l'électricité, et tous les revenus d'investissement générés seront conservés dans le fonds. À la fin de l'exercice 2024-25, le fonds devrait représenter un actif de 568,4 millions de dollars pour la province.

Agriculture

Le parti déclare que :

- Le budget 2024-25 investit 570,6 millions de dollars dans l'agriculture, soit une augmentation de 22,4 millions de dollars, ou 4,1 %, par rapport à l'année précédente. Ce financement permettra au ministère de l'Agriculture de financer la recherche agricole et l'amélioration de l'assurance-récolte, tout en investissant dans des programmes destinés aux producteurs et aux entreprises agroalimentaires.
 - Compte tenu des conditions météorologiques et des sols difficiles auxquels sont confrontés certains producteurs, le budget du ministère prévoit 431,7 millions de dollars pour financer les programmes fédéraux-provinciaux de gestion des risques, notamment l'assurance-récolte et Agri-stabilité. Il s'agit d'une augmentation de 23,7 millions de dollars par rapport à l'année précédente.
 - le budget modifie les programmes de la Saskatchewan Crop Insurance Corporation basés sur les conditions météorologiques, qui offriront désormais la possibilité d'assurer les cultures intercalaires et les cultures fourragères mixtes supplémentaires.
 - le budget 2024-25 prévoit 89,4 millions de dollars pour des initiatives stratégiques dans le cadre du Partenariat pour une agriculture canadienne durable, y compris le développement de l'irrigation et l'irrigation.
- Des programmes d'efficacité qui aideront à développer de nouvelles surfaces irriguées et soutiendront l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation de l'eau des systèmes existants. Plus de 55 000 nouvelles surfaces irriguées ont été développées en Saskatchewan au cours des quatre dernières années, ce qui place la province en bonne position pour atteindre l'objectif de 85 000 acres fixé par le plan de croissance.
- un investissement supplémentaire de 38 millions de dollars contribuera à soutenir la recherche dans le secteur agricole, notamment les institutions de la Saskatchewan qui mènent des recherches de pointe.

- Pour aider les producteurs à faire face aux effets d'années consécutives de sécheresse, le budget 2024-25 gèle les taux de pâturage sur les terres de la Couronne aux niveaux de 2022. Les producteurs qui doivent réduire leurs taux de charge sur les terres de la Couronne en raison des conditions de sécheresse seront également admissibles à un rabais sur les baux.



Une économie au service de tous

Parmi ses principes constitutionnels fondateurs, le parti affirme que :

- il reconnaît le droit indispensable à la propriété privée pour tous les résidents et s'oppose à la violation de ces droits par des intérêts fédéraux ou internationaux.
- elle reconnaît l'importance de la croissance économique et de la création d'emplois, ainsi que l'importance des industries vitales pour l'économie de la Saskatchewan, et s'engage à soutenir le succès de ces industries afin de placer la Saskatchewan au premier plan.
- il reconnaît le rôle de la relation employeur-employé sans l'intervention intrusive du gouvernement, tout en protégeant les droits du travailleur sans s'immiscer dans les activités de l'employeur.
- il s'engage à équilibrer les budgets, tout en s'attaquant de manière responsable aux déficits hérités en réduisant systématiquement les programmes et la bureaucratie inutiles.
- il s'engage à favoriser les réductions d'impôts, tout en réduisant la taille du gouvernement.
- il reconnaît la valeur et les avantages des avancées technologiques, tout en s'efforçant d'examiner de manière responsable les implications éthiques et sanitaires de manière à garantir la sécurité et le bien-être des habitants de la province.

Le parti déclare en outre que :

- La Saskatchewan a la chance de disposer d'abondantes ressources naturelles qui constituent le fondement de son économie et la clé de sa prospérité future. Qu'il s'agisse de combustibles à base de carbone comme le gaz naturel, le pétrole et le charbon, ou de la potasse demandée dans le monde entier, la Saskatchewan dispose des outils nécessaires pour construire une province prospère, autosuffisante et axée sur le marché.
- il est temps d'exploiter ces ressources pour créer un réseau énergétique stable et peu coûteux qui non seulement réponde aux besoins de la province, mais attire également l'industrie et la fabrication en Saskatchewan.

À cette fin :

- le parti préconise la pleine utilisation de ces atouts pour alimenter la province et faire de la Saskatchewan un synonyme d'énergie à bas prix et de productivité élevée. En concentrant les forces de la province et en veillant à ce que ses ressources soient utilisées avec sagesse et efficacité, il est possible de construire une province à la fois productive et prospère, où chaque citoyen a la possibilité de s'épanouir.
- en particulier les défenseurs du parti :

En ce qui concerne le gaz, le pétrole et le charbon,

- donner la priorité au développement et à l'extraction du gaz naturel, du pétrole et du charbon afin de garantir un approvisionnement énergétique stable et fiable.
- tirer parti des ressources énergétiques de la province pour fournir de l'énergie à faible coût afin d'attirer l'industrie et la fabrication, et faire de la Saskatchewan un centre d'activité économique et de création d'emplois. Le parti s'engage à éloigner la Saskatchewan de l'actuel plan net-zéro du gouvernement, qui consiste à fermer les centrales au gaz naturel et au charbon et à réinvestir dans celles-ci.

En ce qui concerne le réseau énergétique,

- la mise en place d'un réseau robuste et stable, y compris l'investissement dans les infrastructures nécessaires pour garantir aux entreprises et aux ménages un accès fiable à l'électricité.
- se concentrer sur la sécurité énergétique en réduisant la dépendance à l'égard des énergies renouvelables coûteuses et moins efficaces, comme l'énergie solaire et éolienne, qui ne peuvent pas fournir la cohérence et la fiabilité exigées par l'économie. Faire confiance au charbon et au gaz naturel de la Saskatchewan, qui ont fait leurs preuves.

En ce qui concerne la potasse et les autres ressources,

- la dynamisation du secteur des ressources de la Saskatchewan, en particulier de la potasse, qui est la pierre angulaire de l'économie provinciale.
- capitaliser sur les prix mondiaux élevés et s'assurer que les bénéfices de nos ressources restent en Saskatchewan.
- reconnaître la rareté et la demande mondiale de la potasse de la Saskatchewan, veiller à ce que son prix soit fixé en conséquence, en reflétant sa valeur réelle, et faire en sorte que la Saskatchewan en tire des avantages économiques.
- veiller à ce que la richesse générée par la potasse et d'autres ressources profite avant tout à la province, au lieu d'être détournée vers les marchés mondiaux.

- veiller à ce que les entreprises qui investissent dans la production paient leur juste part. Il ne faut pas leur accorder d'avantages particuliers, mais veiller à ce qu'elles contribuent à l'économie et à la communauté locales.

Syndicats, emploi

Parmi ses principes constitutionnels fondateurs, le parti affirme que :

- il reconnaît le rôle de la relation employeur-employé sans l'intervention intrusive du gouvernement, tout en protégeant les droits du travailleur sans s'immiscer dans les activités de l'employeur.

Entreprises, concurrence et consommateurs

Parmi ses principes constitutionnels fondateurs, le parti affirme que :

- elle reconnaît l'importance de la croissance économique et de la création d'emplois, ainsi que l'importance des industries vitales pour l'économie de la Saskatchewan, et s'engage à soutenir le succès de ces industries afin de placer la Saskatchewan au premier plan.

Points de réflexion : Une économie au service de tous

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église examinera sérieusement les questions suivantes :

Réduction de la pauvreté

1. "Les pauvres, vous les aurez toujours avec vous", a averti le Christ à ses disciples. Pourquoi le Christ a-t-il dit cela ? Est-il possible que les pauvres soient toujours avec nous pour que nous, qui formons maintenant le corps vivant du Christ sur terre, ayons toujours l'occasion de glorifier Dieu en examinant la signification et les causes de la pauvreté, et en travaillant à son élimination, sans nous attendre à ce que nous puissions jamais, par nous-mêmes et sans l'aide de Dieu, y parvenir ?
2. Comment la Saskatchewan et le Canada peuvent-ils trouver un équilibre entre les principes de solidarité - "nous sommes tous dans le même bateau" - et de subsidiarité - "chacun doit faire ce qu'il peut pour subvenir à ses besoins, avant de faire porter le fardeau aux autres" ?
3. Quelle est la définition appropriée de la pauvreté, en particulier dans une société débordant d'objets de consommation et de richesses matérielles ?
4. Une telle définition devrait-elle inclure comme condition la capacité des individus à rechercher l'épanouissement personnel dans la poursuite de la vérité ? En d'autres termes, la capacité de jouir des loisirs et d'en faire usage ?
- 5) Que faudrait-il faire, le cas échéant, pour garantir aux travailleurs et aux personnes désireuses de travailler un salaire décent leur permettant de vivre dans la dignité et de subvenir aux besoins de leur famille ?
6. faut-il envisager une politique de revenu de base ? Si oui, quelle forme devrait-elle prendre ?
7. ce qui peut ou doit être fait par les provinces, et ce qui doit être laissé au gouvernement fédéral, ou à des organisations privées ou communautaires ?
8. Il a été observé que les niveaux d'endettement des personnes âgées augmentent, en particulier à mesure que les coûts des soins à long terme et dans la dignité augmentent. Que peut-on ou doit-on faire pour réduire la pauvreté et l'endettement des personnes âgées ?

PIB et bien-être

Pendant des décennies, les gouvernements se sont concentrés exclusivement sur le produit intérieur brut - une mesure de la productivité pure d'une économie - comme la meilleure mesure de la santé sociale nationale. Plus récemment, certains ont commencé à plaider en faveur d'un indice plus large du bien-être national, qui inclurait des facteurs tels que la santé physique et émotionnelle de la population, la santé de l'environnement, l'équité en matière de logement, de revenus et d'opportunités, et la sécurité alimentaire, en plus de la production brute.

- 1) Laquelle de ces mesures du bien-être national est la meilleure ?

2. que peut-on ou doit-on faire d'autre pour que l'économie canadienne soit au service de tous, et non l'inverse ? Le bien-être spirituel doit-il être pris en compte ? Dans l'affirmative, comment pourrait-on l'évaluer ?
- 3) Est-il raisonnable d'exiger une croissance économique continue, comme l'enseignent les écoles de commerce depuis des décennies, ou est-il préférable de rechercher un contentement durable ?

Entreprises et sociétés

Pendant des décennies, les groupes de pression et les écoles de commerce ont enseigné que le seul objectif légitime d'une société commerciale était de gagner de l'argent pour ses actionnaires. Plus récemment, certains milieux d'affaires ont commencé à réclamer un rôle plus large pour les entreprises, un rôle qui inclut le service de ses employés, de ses clients et de la communauté, ainsi que la protection de l'environnement.

- 1) Quelle est l'approche la plus cohérente avec l'enseignement social catholique ?
2. faut-il faire quelque chose pour promouvoir le développement d'une culture d'entreprise et d'affaires qui vise à servir les personnes, les communautés et les générations futures, en plus de profits équitables ? Dans l'affirmative, lesquelles ?

L'individu et la société : Droits, responsabilités et subsidiarité

Libertés civiles | Droits de l'homme | Responsabilités : Participation et subsidiarité

Au droit d'une personne correspond le devoir de toutes les autres personnes... Ceux donc qui revendiquent leurs propres droits, tout en oubliant ou en négligeant d'accomplir leurs devoirs respectifs, sont des gens qui construisent d'une main et détruisent de l'autre. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

L'enseignement catholique

Droits civils et libertés

Chaque membre de la société bénéficie d'un certain nombre de droits. **Ces droits s'accompagnent de responsabilités.**

En termes catholiques, un "droit" a été défini comme un pouvoir moral subjectif, résidant dans la personne qui le pose, "de faire, de détenir ou d'extraire quelque chose", qui fonctionne en faisant appel à la volonté d'autrui par l'intermédiaire de l'intellect d'autrui. Elle doit être distinguée de la puissance, c'est-à-dire de la force physique ou du pouvoir d'enlever quelque chose à quelqu'un d'autre. - Fr John Hardon, SJ, *Modern Catholic Dictionary (Dictionnaire catholique moderne)*

L'histoire du péché de l'homme commence lorsqu'il ne reconnaît plus le Seigneur comme son Créateur et qu'il veut être lui-même celui qui détermine, en toute indépendance, ce qui est bon et ce qui est mauvais. "Vous serez comme Dieu, vous connaîtrez le bien et le mal" (Gn 3,5) : ce fut la première tentation, et elle se retrouve dans toutes les autres tentations auxquelles l'homme est plus facilement enclin à céder à la suite de la chute originelle. - Pape Saint Jean-Paul II, *Veritatis splendor*

Les exigences du bien commun... sont étroitement liées au respect et à la promotion intégrale de la personne et de ses droits fondamentaux. Ces exigences concernent avant tout l'engagement pour la paix, l'organisation des pouvoirs de l'État, un système juridique sain, la protection de l'environnement et la fourniture à tous des services essentiels, dont certains sont en même temps des droits de l'homme : l'alimentation, le logement, le travail, l'éducation et l'accès à la culture, les transports, les soins de santé de base, la liberté de communication et d'expression, et la protection de la liberté religieuse. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 164-166.*

Racisme et discrimination

L'unité de la famille humaine n'est pas encore une réalité. Cela est dû à des obstacles provenant d'idéologies matérialistes et nationalistes qui contredisent les valeurs de la personne considérée intégralement dans toutes ses dimensions, matérielles et spirituelles, individuelles et communautaires. En particulier, toute théorie ou forme de racisme et de discrimination raciale est moralement inacceptable. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 433*

Conscience et religion

L'Église catholique met l'accent, entre autres droits, sur le droit à la liberté religieuse. L'accent est mis sur la valeur primordiale du droit à la liberté religieuse : "Tous les hommes doivent être à l'abri de toute contrainte de la part d'individus ou de groupes sociaux et de tout pouvoir humain, de telle sorte que nul ne soit contraint d'agir d'une manière contraire à ses propres convictions, que ce soit en privé ou en public, seul ou en association avec d'autres, dans de justes limites". Le respect de ce droit est un signe révélateur du "progrès authentique de l'homme dans tout régime, dans toute



Droits civils et libertés

Le parti déclare que :

- par principe, en vertu de sa constitution, elle est ancrée dans la suprématie de l'État de droit, l'égalité de tous devant la loi et la protection des droits et libertés fondamentaux de tous en vertu de la loi, et toutes ses activités doivent être guidées par ces principes et s'y conformer. -

Il reconnaît que, si la collaboration avec les églises et autres organisations religieuses est autorisée, la religion n'a aucune autorité sur les actions ou opérations légales de ces organisations. Le parti préconise une législation reflétant ce principe afin de garantir l'indépendance des entités religieuses.

Les partisans du parti :

- le rejet du concept de parole forcée. (Note : La liberté d'expression, y compris le rejet du discours forcé, est protégée par la Charte canadienne des droits et libertés). -
législation visant à empêcher les institutions financières d'imposer l'utilisation de l'identification numérique
- interdiction des lockdowns imposés aux citoyens de la Saskatchewan. (Remarque : les mesures de santé publique, y compris les fermetures, sont généralement adoptées en vertu de la législation provinciale sur la santé, comme la loi sur la santé publique (Public Health Act) en Saskatchewan).

- le maintien du principe selon lequel la liberté individuelle est le fondement juridique et moral sur lequel la société est bâtie
- la reconnaissance du droit de propriété doit être reconnue comme un droit humain fondamental, et il faut veiller à ce que toute déclaration des droits et libertés de la Saskatchewan comprenne une disposition reconnaissant les droits de propriété
- une législation visant à consacrer les droits des individus à posséder et à utiliser des armes à feu, à assouplir les restrictions imposées aux propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi et à augmenter simultanément les sanctions pour l'utilisation criminelle d'armes à feu, ainsi que la nomination d'un commissaire provincial aux armes à feu dont le bureau fonctionnera indépendamment des forces de police de la Saskatchewan et adhèrera aux lois provinciales. La législation doit empêcher ces organismes de collecter ou de communiquer des informations sans rapport avec les besoins professionnels, telles que l'affiliation politique, les informations médicales ou les opinions personnelles.



Libertés civiles, Droits de l'homme

Le parti déclare que :

société, tout système ou tout milieu". *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 320-321.*

Avec la légalisation de l'euthanasie, de la mort médicalement assistée et de l'avortement, il est essentiel que les prestataires de soins de santé dont les convictions morales les plus profondes leur disent que ces procédures sont mauvaises ne soient pas forcés d'y participer. Selon l'enseignement catholique, les travailleurs doivent être protégés contre toute atteinte à leur conscience ou à leur dignité personnelle.

C'est un grave devoir de conscience que d'éviter de coopérer, même formellement, à des pratiques contraires à la loi de Dieu.

Liberté d'expression : vérité, presse et médias

L'information est l'un des principaux instruments de la participation démocratique. **Il est impensable de participer sans comprendre la situation de la communauté politique, les faits et les solutions proposées aux problèmes.**

Il est nécessaire de garantir un réel pluralisme dans la diffusion de l'information, en veillant à ce que les formes et les instruments d'information et de communication soient multiples. Une attention particulière doit être accordée au phénomène du contrôle des médias d'information par un petit nombre de personnes ou de groupes. Les médias doivent être utilisés pour construire et soutenir la communauté humaine dans ses différents secteurs : économique, politique, culturel, éducatif et religieux. La société a droit à une information fondée sur la vérité, la liberté, la justice et la solidarité. La question essentielle est de savoir si le système d'information actuel contribue à l'amélioration de la personne humaine, c'est-à-dire s'il rend les gens plus mûrs spirituellement, plus conscients de la dignité de leur humanité, plus responsables ou plus ouverts aux autres, en particulier aux plus démunis et aux plus faibles.

Un autre aspect très important est que les nouvelles technologies doivent respecter les différences culturelles légitimes. Dans le monde des médias, les difficultés intrinsèques de la communication sont souvent exacerbées par l'idéologie, le désir de profit et de contrôle politique, la rivalité et les conflits entre groupes et d'autres maux sociaux. Les valeurs et principes moraux s'appliquent également aux médias.... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 414-416*

Équité entre les sexes

Le génie féminin est nécessaire dans toutes les expressions de la vie de la société. Le premier pas indispensable dans cette direction est la possibilité concrète d'accéder à la formation professionnelle. La persistance de nombreuses formes de discrimination attentatoires à la dignité et à la vocation des femmes est due à une longue série de conditionnements qui pénalisent les femmes, qui se sont vues reléguées en marge de la société et même réduites à la servitude... Il est urgent de reconnaître effectivement les droits des femmes sur le lieu de travail, en particulier sous les aspects de la rémunération, de l'assurance et de la sécurité sociale. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 295*

Propriété

La propriété privée et les autres formes de propriété privée des biens "assurent à la personne une sphère hautement nécessaire à l'exercice de son autonomie personnelle et familiale et doivent être considérées comme un prolongement de la liberté humaine... stimulant l'exercice de la responsabilité, elles constituent l'une des conditions de la liberté civile". *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 171*

- il honore la diversité culturelle, linguistique, ethnique, sexuelle, religieuse et spirituelle dans le contexte de la responsabilité individuelle à l'égard de tous les êtres.
- elle défend le droit de toute personne, sans discrimination, à un environnement favorable à sa dignité, à sa santé physique et à son bien-être spirituel.
- il encourage l'établissement de relations respectueuses, positives et responsables au-delà des clivages, dans l'esprit d'une société multiculturelle.

À cette fin, le parti préconise :

- la reconnaissance des droits des peuples autochtones aux moyens fondamentaux de leur survie, tant économique que culturelle, y compris les droits à la terre et à l'autodétermination ; et la reconnaissance de leur contribution au patrimoine commun de la culture nationale et mondiale
- la reconnaissance des droits des minorités ethniques à développer leur culture, leur religion et leur langue sans discrimination, et à participer pleinement au processus démocratique sur les plans juridique, social et culturel
- la reconnaissance et le respect des minorités sexuelles l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la vie sociale, économique, politique et culturelle
- l'implication significative de la culture des jeunes en tant que contribution précieuse à sa vision verte, et la reconnaissance du fait que les jeunes ont des besoins et des modes d'expression distincts.

Responsabilités : Participation et subsidiarité

Le parti déclare que :

- la société doit rendre le pouvoir et la responsabilité aux individus, aux communautés et aux régions.
- la société doit encourager l'épanouissement d'une culture régionale, plutôt qu'une monoculture dominante.
- il préconise une société démocratique décentralisée dont les institutions politiques, économiques et sociales localisent le pouvoir à l'échelle la plus petite qui soit efficace et pratique.
- La société doit concilier le besoin d'autodétermination des communautés et des régions avec la nécessité d'une réglementation centralisée appropriée dans certains domaines.



Libertés civiles, Droits de l'homme

Le parti déclare que :

- les habitants de la Saskatchewan croient que tout le monde, peu importe son origine ou son apparence, mérite la même chance de réussite.
- mais trop de politiciens nous disent de nous méfier les uns des autres. Ils nous montent les uns contre les autres, nous incitant à nous battre entre nous pendant qu'ils coupent et privatisent, servant leurs amis et leurs donateurs au détriment de notre paix et de notre bien-être.
- Nous nous en sortons tous mieux lorsque nous nous rappelons que nous sommes tous dans le même bateau.
- il est temps de se rassembler à nouveau pour que la Saskatchewan fonctionne pour tout le monde, indépendamment de la race, du sexe, de la sexualité ou de l'origine.

À cette fin, le parti préconise :

- collaborer avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des Premières nations et des Métis pour combler le fossé entre les autochtones et les non-autochtones dans les domaines de la santé, de l'emploi, de la justice et de l'éducation.
- investir 10 millions de dollars pour donner suite aux appels à l'action de la Commission vérité et réconciliation.
- s'engager pour une Saskatchewan forte au sein d'un Canada fort, en luttant pour un accord équitable sur la péréquation.
- la réintroduction d'un ministère indépendant des affaires du Nord.
- réformer le système de protection de l'enfance, en collaborant avec la Fédération des nations autochtones souveraines et les Premières nations pour accroître le contrôle et l'autonomie en matière d'intervention auprès des enfants dans les réserves.

La doctrine sociale de l'Église exige que la propriété des biens soit également accessible à tous, afin que tous puissent devenir, au moins dans une certaine mesure, propriétaires. Le monde existe pour tous, car nous sommes tous nés avec la même dignité. Les différences de couleur, de religion, de talent, de lieu de naissance ou de résidence, et tant d'autres, ne peuvent être utilisées pour justifier les privilèges de certains au détriment des droits de tous. En tant que communauté, nous avons l'obligation de veiller à ce que chaque personne vive dans la dignité et dispose d'opportunités suffisantes pour son développement intégral. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 176*

Ne pas partager nos richesses avec les pauvres, c'est les voler et les priver de leurs moyens de subsistance. Les richesses que nous possédons ne sont pas les nôtres, mais aussi les leurs... Les autres droits relatifs aux biens nécessaires à l'épanouissement intégral des personnes, y compris celui de la propriété privée ou de tout autre type de propriété, ne doivent en aucun cas entraver [ce droit], mais doivent au contraire en faciliter activement la mise en œuvre. *Fratelli tutti, -188-120*

Droits de l'homme

L'Église reconnaît également un certain nombre de droits de l'homme, notamment - le droit à la vie, dont fait partie intégrante le droit de l'enfant de se développer dans le sein de sa mère dès le moment de la conception - le droit de vivre dans une famille unie et dans un environnement moral propice à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant - le droit de développer son intelligence et sa liberté dans la recherche et la connaissance de la vérité - le droit de participer au travail qui permet d'utiliser judicieusement les ressources matérielles de la terre, et de tirer de ce travail les moyens de subvenir à ses besoins et à ceux des personnes à sa charge - et le droit de fonder librement une famille, d'avoir et d'élever des enfants en exerçant sa sexualité de façon responsable.

L'Église insiste également sur les droits à un logement adéquat, à l'eau potable, à une alimentation sûre et nutritive, à l'éducation et à l'accès à la culture, aux transports et aux soins de santé de base. -151-166 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Responsabilités individuelles

"Dans la société humaine, au droit d'un homme correspond un devoir chez toutes les autres personnes : le devoir de reconnaître et de respecter le droit en question. "C'est pourquoi ceux qui revendiquent leurs propres droits, tout en oubliant ou en négligeant d'accomplir leurs devoirs respectifs, sont des gens qui construisent d'une main et détruisent de l'autre. -156 *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Subsidiarité

La subsidiarité est le principe selon lequel chaque élément de la société doit servir son propre objectif et aider les autres à servir le leur, l'objectif principal étant d'encourager et de permettre le développement humain authentique de l'individu.

L'une des conséquences de ce principe est que chaque individu, et les petits groupes de personnes, devraient être autorisés à prendre eux-mêmes toutes les décisions qui peuvent leur être confiées de manière responsable, plutôt que de les confier à des groupes plus importants ou à des autorités plus grandes, et que l'on attend d'eux qu'ils le fassent. L'une des prémisses de ce principe est que nous sommes tous responsables de notre propre salut, dans les limites des dons et des défis dont Dieu nous a dotés. Il s'agit de l'un des enseignements sociaux fondamentaux de l'Église, car il contribue à garantir que chaque individu est en mesure de trouver son propre chemin vers Dieu.

- investir 5 millions de dollars pour créer une stratégie de réduction de la pauvreté et accroître le soutien au logement d'abord.
- éliminer les prêts abusifs en plafonnant les taux d'intérêt et les frais d'encaissement de chèques.
- doubler le financement actuel des stratégies de prévention des gangs pour assurer la sécurité de nos communautés et de nos jeunes.
- l'interdiction des codes vestimentaires qui rendent les femmes moins sûres au travail, y compris l'obligation de porter des talons hauts.
- examiner le racisme structurel et systémique au sein du gouvernement provincial dans le secteur de l'éducation.
- enseigner aux enfants les relations respectueuses, y compris l'importance du consentement.
- l'introduction d'une législation reconnaissant officiellement les alliances d'étudiants gays (GSA) afin d'assurer la sécurité et le soutien de tous nos étudiants.
- l'élaboration d'une stratégie en matière de handicap afin de garantir que tous les habitants de la Saskatchewan puissent atteindre leur plein potentiel.
- en collaborant avec le gouvernement fédéral pour rétablir la catégorie familiale du programme des candidats à l'immigration de la Saskatchewan, afin de permettre aux familles de nouveaux arrivants de s'enraciner et de réussir dans la province.

Le parti n'a publié aucune autre déclaration concernant ses politiques en matière de :

- Responsabilités ; participation ou subsidiarité



Libertés civiles | Droits de l'homme

Les statuts du parti stipulent que

- il se consacre aux principes de la liberté individuelle, de la responsabilité et de la dignité humaine dans le cadre d'une société juste, et de la liberté politique dans le cadre d'une participation significative de toutes les personnes.
- le parti souscrit aux droits et libertés fondamentaux des personnes dans un État de droit et s'engage à protéger ces valeurs essentielles et à les adapter constamment aux besoins changeants de la société moderne.
- il est lié par la Constitution du Canada et la Charte canadienne des droits et libertés et s'engage à assurer l'égalité des chances pour tous, à mettre en valeur notre communauté culturelle unique et diverse, à reconnaître que le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada et à préserver l'identité canadienne dans une société mondialisée.
- il reconnaît qu'un système démocratique exige que tous les citoyens aient accès à une information complète sur les politiques et la direction du parti, et qu'ils aient la possibilité de participer à une évaluation ouverte et publique de ces politiques et de cette direction, s'ils le jugent souhaitable pour promouvoir le bien-être politique, économique, social, culturel et général de la population de la Saskatchewan.

Égalité entre les hommes et les femmes

Les partisans du parti :

- la mise en œuvre de l'intégration de la dimension de genre, qui garantit l'application d'une optique sexospécifique aux politiques, à l'affectation des ressources, à la recherche et à la législation, et l'affectation d'un budget et de ressources accrues à ce processus ;
- investir au niveau communautaire, par le biais d'un financement et d'un soutien accru, dans l'expansion des services et des programmes sociaux nécessaires à la promotion de l'autodétermination des femmes dans les secteurs privé et public ;
- améliorer le système de garde d'enfants de la province pour l'aligner sur les critères de référence de l'OCDE en matière de garde d'enfants ;
- promouvoir la sensibilisation aux questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans le cadre de l'éducation ; et
- accroître la diversité des sexes dans ses propres rangs.

Le parti n'a publié aucune autre déclaration concernant ses politiques en matière de :

- Responsabilités ; participation ou subsidiarité

Familles, individus et société civile

On ne peut promouvoir la dignité de la personne sans se préoccuper de la famille, des groupes, des associations, des réalités territoriales locales, bref de cet ensemble d'expressions économiques, sociales, culturelles, sportives, récréatives, professionnelles et politiques auxquelles les personnes donnent spontanément vie et qui leur permettent de réaliser une croissance sociale effective. C'est le domaine de la société civile... Ce réseau de relations renforce le tissu social et constitue la base d'une véritable communauté de personnes, permettant la reconnaissance de formes supérieures d'activité sociale.

La communauté politique est établie pour être au service de la société civile, dont elle est issue... Cette vision est remise en cause par les idéologies politiques de nature individualiste et celles de caractère totalitaire, qui tendent à absorber la société civile dans la sphère de l'État. La communauté politique et la société civile ne sont pas égales dans la hiérarchie des finalités. La communauté politique est essentiellement au service de la société civile et, en dernière analyse, des personnes et des groupes qui la composent.

L'État doit fournir un cadre juridique adéquat pour que les sujets sociaux puissent exercer librement leurs différentes activités et il doit être prêt à intervenir, lorsque cela est nécessaire et dans le respect du principe de subsidiarité, pour que le jeu des associations libres et de la vie démocratique soit orienté vers le bien commun. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 185, 417, 418.*

Gouvernements subsidiaires : provinces, municipalités, territoires et sociétés autochtones

Le principe de subsidiarité s'oppose aux diverses formes de centralisation, de bureaucratisation et d'assistance, ainsi qu'à la présence injustifiée et excessive de l'État dans les mécanismes publics... De même qu'il est gravement erroné d'enlever aux individus ce qu'ils peuvent accomplir par leur propre initiative et leur propre travail pour le donner à la communauté, de même c'est une injustice et en même temps un grave mal et une perturbation du bon ordre que d'attribuer à une association plus grande et plus élevée ce que des organisations plus petites et subordonnées peuvent faire. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 185*

Points à méditer : Droits et responsabilités ; subsidiarité

Une conscience bien formée par les enseignements sociaux de l'Église se posera sérieusement les questions suivantes :

Droits et responsabilités civiques et individuels

Il est clair que la nation et les provinces doivent à leurs citoyens un grand respect pour chacun des nombreux droits de l'homme. Mais les droits s'accompagnent de responsabilités. En fait, un droit n'est rien d'autre que l'envers d'une obligation (responsabilité). Et si les citoyens individuels ont des droits, la communauté civile dans son ensemble a également des droits, ce qui signifie que les citoyens individuels ont certaines obligations fondamentales envers la communauté civile dans son ensemble (la nation).

Dans cette optique, nous pouvons poser la question suivante :

1. Quelles sont les responsabilités des individus à l'égard de leur communauté, de leur province, de la nation et du monde ? A titre d'exemple :
 - a) Dans quelle mesure les citoyens sont-ils appelés à adopter des modes de vie durables, par exemple en économisant l'énergie, en évitant les déchets et en veillant à minimiser leur impact sur les générations futures ?
 - b) de quoi les citoyens devraient-ils s'attendre de la part de leurs gouvernements pour encourager ou permettre des modes de vie de consommation durables ?



Libertés civiles et droits de l'homme

Parmi ses principes directeurs, le parti énumère

- La liberté individuelle et l'égalité des chances pour tous les citoyens ; et
- L'amélioration constante des conditions économiques et sociales de la Saskatchewan au sein d'un Canada fort et uni.

Le parti n'a publié aucune autre déclaration actuelle concernant ses politiques en matière de :

- Libertés civiles
- Droits de l'homme
- Responsabilités ; participation ou subsidiarité



Libertés civiles | Droits de l'homme | Responsabilités : Participation et subsidiarité

Parmi ses principes constitutionnels fondateurs, le parti déclare que :

- il reconnaît que la cellule familiale est le fondement de la société et que le gouvernement doit avant tout veiller au rétablissement, au bénéfice et à la protection de la cellule familiale afin de soutenir sa capacité à s'épanouir et à prospérer, tout en maximisant son droit à l'autodétermination dans le choix des valeurs préférées par chaque cellule familiale pour élever et enseigner à ses enfants.
- il reconnaît le droit indispensable à la propriété privée pour tous les résidents et s'oppose à l'empiètement de ces droits par des intérêts fédéraux ou internationaux.
- il encourage la responsabilité personnelle des résidents, tout en se concentrant sur d'importants programmes sociaux visant à traiter les causes sous-jacentes et les besoins de ceux qui ont besoin d'aide.

c) Dans quelle mesure les citoyens sont-ils appelés à :

i) participer à la société, par exemple en votant en connaissance de cause, en s'engageant de manière continue auprès des candidats et des représentants élus, et en suivant l'actualité de manière responsable ?

ii) donner un coup de main à leurs voisins, par exemple en faisant du bénévolat chez eux ou au sein de la communauté, en plus de payer des impôts ?

2. Nos gouvernements peuvent-ils faire quelque chose pour permettre ou encourager les citoyens à apporter leur contribution par le biais du volontariat ? Par exemple, des crédits d'impôt peuvent-ils être accordés aux pompiers volontaires ou aux personnes qui travaillent avec les sans-abri ou rendent visite aux personnes malades ou confinées chez elles, ou qui contribuent d'une autre manière au bien-être des citoyens ?

3. Dans quelles conditions, le cas échéant, est-il moralement juste d'exiger des prestataires de soins de santé qu'ils participent à des pratiques moralement contestables telles que l'avortement ou l'aide à la mort, lorsque cela est contraire à leur conception de la morale ou à leurs croyances religieuses ?

Outre les droits de l'homme et les droits civils, de nombreux partis parlent de ce que les habitants de la Saskatchewan et d'autres pays "méritent".

a) Comment les partis déterminent-ils ce que les citoyens méritent ou ne méritent pas ? Appliquent-ils des critères prévisibles et objectifs pour procéder à ces déterminations, ou ces déterminations peuvent-elles parfois sembler arbitraires et injustes, ou, dans le contexte des élections, opportunistes ? Quels sont les critères à appliquer ?

b) Alors que la liste de nos droits politiques définis s'allonge, comment concilier les conflits entre eux ?

Gouvernement et société civile

1. Les pouvoirs du gouvernement fédéral doivent-ils être étendus ou réduits ?

2. Les pouvoirs du gouvernement provincial doivent-ils être étendus ou réduits ?

3. L'intervention de l'État est-elle trop importante ou insuffisante au Canada ? Les gouvernements fédéral et provinciaux remplissent-ils leurs obligations en vertu du principe de subsidiarité à l'égard des gouvernements locaux et des groupes communautaires en leur laissant toutes les décisions qui peuvent leur être confiées de manière responsable ?

4. Ou bien faut-il redistribuer les pouvoirs de l'État pour que les individus, les groupes d'intérêt public et les organisations de services aient la possibilité de mettre leur vie et leurs talents au service des autres et du bien commun ?

Solidarité

Avec les personnes marginalisées | Peuples autochtones | Communautés rurales | Immigrants et nouveaux arrivants

L'autre est aussi important que soi. L'injustice faite à l'autre est une injustice qui affecte tout le monde. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

La solidarité se trouve dans l'engagement à faire le bien de son prochain. **Le bien de l'un est le bien de tous**, et l'autre est aussi important que soi-même. L'injustice faite à l'autre est une injustice qui affecte tout le monde. - 193, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*

Solidarité avec les personnes marginalisées et vulnérables

Certaines personnes naissent dans des familles économiquement stables, reçoivent une bonne éducation, grandissent bien nourries ou possèdent naturellement de grands talents. Elles n'auront certainement pas besoin d'un État proactif ; il leur suffira de revendiquer leur liberté. Mais la même règle ne s'applique évidemment pas à une personne handicapée, à une personne née dans la misère, à ceux qui n'ont pas reçu une bonne éducation et qui n'ont guère accès à des soins de santé adéquats. Si une société est gouvernée principalement par les critères de la liberté du marché et de l'efficacité, il n'y a pas de place pour ces personnes, et la fraternité restera un vague idéal de plus. Pape François - *Fratelli tutti*, 109

Tant de frères et sœurs dans le besoin attendent de l'aide, tant d'opprimés attendent la justice, tant de chômeurs attendent un emploi, tant de peuples attendent le respect. Comment se fait-il qu'aujourd'hui encore, des personnes meurent de faim ? Condamnés à l'analphabétisme ? Privés des soins médicaux les plus élémentaires ? Sans toit au-dessus de leur tête ? Le scénario de la pauvreté peut s'étendre à l'infini si, en plus de ses formes traditionnelles, nous pensons à ses nouveaux modèles. Ces nouveaux modèles touchent souvent des secteurs et des groupes financièrement aisés qui sont néanmoins menacés par le désespoir face à l'absence de sens de leur vie, par la toxicomanie, par la peur



Droits et relations des populations autochtones

Le parti préconise

- la formation d'un comité spécial pour les questions indigènes, pour collaborer avec les Premières nations et les peuples métis et leurs organisations représentatives dans la province afin d'identifier et de traiter des questions telles que le manque d'eau potable dans les réserves, dans le cadre de la compétence provinciale.

Communautés rurales

Le parti préconise

- la promotion de programmes visant à fournir des services essentiels aux petites communautés rurales, créant ainsi des emplois et favorisant la croissance future dans l'environnement plus sain qu'offrent les petites communautés
- l'octroi de subventions aux petites communautés de moins de 5 000 habitants afin de moderniser l'équipement de lutte contre les incendies.

Immigration et nouveaux arrivants

Le parti préconise

- un contrôle provincial des politiques d'immigration relatives à la Saskatchewan, afin de s'assurer que les immigrants contribuent positivement à la province sans adhérer à un système de quotas.



Droits et relations des populations autochtones

Le parti déclare que :

- il reconnaît la sagesse des peuples indigènes du monde, en tant que gardiens de la terre et de ses ressources.
- il honore la diversité culturelle, linguistique, ethnique, sexuelle, religieuse et spirituelle dans le contexte de la responsabilité individuelle à l'égard de tous les êtres.
- elle défend le droit de toute personne, sans discrimination, à un environnement favorable à sa dignité, à sa santé physique et à son bien-être spirituel.
- il encourage l'établissement de relations respectueuses, positives et responsables au-delà des clivages, dans l'esprit d'une société multiculturelle.

Le parti préconise

- apprendre, en tant que société, à vivre dans les limites écologiques et de ressources de la planète
- lorsque les connaissances sont limitées, adopter la voie de la prudence, afin de garantir l'abondance continue des ressources de la planète pour les générations actuelles et futures.
- la reconnaissance des droits des peuples autochtones aux moyens fondamentaux de leur survie, tant économique que culturelle, y compris les droits à la terre et à l'autodétermination ; et la reconnaissance de leur contribution au patrimoine commun de la culture nationale et mondiale
- la reconnaissance des droits des minorités ethniques à développer leur culture, leur religion et leur langue sans discrimination, et à participer pleinement au processus démocratique sur les plans juridique, social et culturel

de l'abandon dans la vieillesse ou la maladie, par la marginalisation ou la discrimination sociale... *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, 5*

Handicaps, santé mentale et toxicomanie

Les personnes handicapées sont des sujets humains à part entière, avec des droits et des devoirs : "Malgré les limitations et les souffrances qui affectent leur corps et leurs facultés, elles mettent en évidence la dignité et la grandeur de l'homme. Les personnes handicapées doivent être aidées à participer à toutes les dimensions de la vie familiale et sociale, à tous les niveaux qui leur sont accessibles et selon leurs possibilités... Elles aussi ont besoin d'aimer et d'être aimées, elles ont besoin de tendresse, de proximité et d'intimité selon leurs capacités. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 148*

Peuples autochtones et réconciliation

La relation des peuples autochtones avec leurs terres et leurs ressources mérite une attention particulière, car elle est une expression fondamentale de leur identité. Ces peuples offrent l'exemple d'une vie vécue en harmonie avec l'environnement qu'ils ont appris à bien connaître et à préserver. Leur expérience extraordinaire, qui constitue une ressource irremplaçable pour toute l'humanité, risque de se perdre en même temps que l'environnement dont ils sont originaires. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 471*

L'Église catholique canadienne soutient le travail de la Commission de vérité et de réconciliation. Nous sommes appelés à promouvoir des communautés autochtones prospères au Canada, enracinées dans leurs cultures et traditions uniques.

Communautés nordiques et rurales

Veiller au bien commun, c'est exploiter les nouvelles possibilités de redistribution des richesses au profit des populations défavorisées qui, jusqu'à présent, ont été exclues ou mises à l'écart du progrès social et économique. Trop souvent, les services

Communautés rurales

Le parti déclare que :

- il reconnaît qu'il est essentiel de créer un système économique dynamique et durable, capable de créer des emplois et d'assurer un niveau de vie décent à tous les citoyens tout en maintenant un équilibre écologique sain.
- un système économique performant offrira un travail significatif dans la dignité, tout en versant un salaire décent qui reflète la valeur réelle du travail d'une personne.
- les communautés locales doivent développer une économie qui assure la protection de l'environnement et des droits des travailleurs, une large participation des citoyens à la planification et l'amélioration de notre qualité de vie.
- elle soutient les coopératives et les entreprises publiques qui distribuent les ressources et le contrôle à un plus grand nombre de personnes par le biais d'une participation démocratique.



Soutien aux personnes marginalisées

Le parti déclare que :

- les habitants de la Saskatchewan croient que tout le monde, peu importe son origine ou son apparence, mérite la même chance de réussite.
- nous nous en sortons tous mieux lorsque nous nous rappelons que nous sommes tous dans le même bateau.

À cette fin, le parti préconise :

- collaborer avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des Premières nations et des Métis pour combler le fossé entre les autochtones et les non-autochtones dans les domaines de la santé, de l'emploi, de la justice et de l'éducation.
- l'élaboration d'une stratégie en matière de handicap afin de garantir que tous les habitants de la Saskatchewan puissent atteindre leur plein potentiel.

Droits et relations des populations autochtones

Le parti préconise

- travailler avec les Premières nations de la Saskatchewan pour s'assurer que les écoles des Premières nations reçoivent un financement égal.
- permettre aux particuliers, aux petites entreprises, aux municipalités et aux communautés des Premières nations et des Métis de produire leur propre énergie et de créer un réseau d'énergie distribuée.
- collaborer avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des Premières nations et des Métis pour combler le fossé entre les autochtones et les non-autochtones dans les domaines de la santé, de l'emploi, de la justice et de l'éducation.
- investir 10 millions de dollars pour donner suite aux appels à l'action de la Commission vérité et réconciliation.

Communautés rurales et nordiques

Le parti déclare que :

- sa première priorité est de développer Renew Saskatchewan, afin de créer des emplois, de faire baisser les factures et de réduire les émissions.
- Il cherche également à réintroduire un ministère indépendant des affaires du Nord.

Les partisans du parti :

- l'introduction d'un programme de reconnexion rurale pour fournir des services Internet et cellulaires de haute qualité partout en Saskatchewan.
- en investissant 3 millions de dollars dans une stratégie d'éducation rurale afin de répondre aux besoins spécifiques des écoles des petites villes.
- la mise en place d'un plan pour les créateurs d'emplois afin de soutenir les petites entreprises locales qui s'adaptent au salaire minimum vital et nécessaire de 15 dollars de l'heure.
- réduire les taux d'assurance récolte pour les nouveaux agriculteurs afin de les aider à démarrer et fournir 20 millions de dollars par an pour augmenter les marges de référence d'Agri-stabilité
- permettant aux particuliers, aux petites entreprises, aux municipalités et aux communautés des Premières nations et des Métis de produire leur propre énergie et de créer un réseau d'énergie distribuée.

Immigration et nouveaux arrivants

Le parti prône :

sociaux et le développement des infrastructures sont négligés dans les zones rurales. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 299, 300, 363.*

Le travail agricole mérite une attention particulière, compte tenu des nombreux problèmes à résoudre dans le contexte d'une économie de plus en plus mondialisée et de son importance croissante pour la sauvegarde de l'environnement naturel. Des changements radicaux et urgents sont donc nécessaires pour redonner à l'agriculture - et aux populations rurales - leur juste valeur en tant que base d'une économie saine... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 363, 299.*

Immigrants et nouveaux arrivants

L'idéal serait d'éviter les migrations inutiles, ce qui suppose de créer dans les pays d'origine les conditions nécessaires à une vie digne et à un développement intégral. Cependant, tant que des progrès substantiels n'auront pas été réalisés dans ce sens, nous sommes tenus de respecter le droit de tout individu à trouver un endroit qui réponde à ses besoins fondamentaux et à ceux de sa famille, et où il puisse s'épanouir. Notre réponse à l'arrivée des personnes migrantes peut se résumer en quatre mots : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer. - Pape François, *Fratelli tutti*, 129

Dans le monde moderne, où les inégalités entre pays riches et pays pauvres restent importantes et où les progrès des communications réduisent rapidement les distances, l'immigration de personnes à la recherche d'une vie meilleure est en augmentation. Ces personnes viennent de régions moins privilégiées de la planète et leur arrivée dans les pays développés est souvent perçue comme une menace pour les niveaux élevés de bien-être atteints grâce à des décennies de croissance économique. Dans la plupart des cas, cependant, les immigrants répondent à un besoin de main-d'œuvre qui, autrement, resterait inoccupé... Les institutions des pays d'accueil doivent veiller attentivement à empêcher que ne se répande la tentation d'exploiter les travailleurs étrangers, en leur refusant les mêmes droits que ceux dont

- améliorer la reconnaissance des diplômes étrangers afin de permettre à un plus grand nombre de nouveaux Canadiens de participer pleinement à l'économie.
- en collaborant avec le gouvernement fédéral pour rétablir la catégorie familiale du programme des candidats à l'immigration de la Saskatchewan, afin de permettre aux familles de nouveaux arrivants de s'enraciner et de réussir dans la province.



Solidarité avec les marginaux *Avec les personnes handicapées*

Les partisans du parti :

- fournir la même aide financière et les mêmes prestations de santé à toutes les personnes incapables de travailler pour des raisons de santé, quel que soit le statut officiel du handicap ;
- les programmes de soutien qui fournissent un soutien et des aides supplémentaires pour aider les individus à améliorer leur santé et éventuellement à retrouver leur indépendance.

Droits et relations des populations autochtones

Les partisans du parti :

- négocier des relations intergouvernementales solides avec les communautés autochtones ;
- encourager l'autonomie et l'indépendance ;
- créer des groupes de travail pour accroître l'efficacité intergouvernementale entre les deux parties ;
- donner suite à tous les appels à l'action lancés par la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) au niveau provincial ;
- l'ouverture du Nord par le biais de partenariats, de l'éducation et de l'investissement ; et
- établir des partenariats avec les autochtones afin de parvenir à des accords garantissant un financement égal de l'éducation de qualité pour toutes les communautés autochtones.

Communautés nordiques et rurales

Les partisans du parti :

- l'augmentation du financement de l'enseignement postsecondaire dans les communautés provinciales du Nord, étant entendu que la situation géographique ne doit pas être un obstacle à la qualité de l'enseignement postsecondaire.



Solidarité

Parmi ses principes directeurs, le parti cite :

- un filet de sécurité sociale solide qui protège ceux qui ont vraiment besoin d'aide tout en encourageant les individus à devenir autosuffisants ;
- une réforme démocratique visant à rendre le gouvernement plus réceptif aux citoyens qu'il sert ;

Soutien aux personnes marginalisées

Pour les personnes handicapées

Avant son mandat actuel, le parti a déclaré que son plan visant à rendre la vie plus abordable serait.. :

- étendre le financement individualisé des services d'autisme aux enfants de moins de 12 ans.
- améliorer les services aux sourds-aveugles en Saskatchewan en finançant davantage de soutiens.

Le parti déclare que :

- son budget 2024-25 alloue des fonds pour aider à financer les pompes à insuline et les moniteurs de glucose.

jouissent les nationaux, droits qui doivent être garantis à tous sans discrimination. - 297, 298, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 297, 298*

Nous sommes appelés à accueillir les immigrants et les réfugiés avec générosité et bonne volonté, comme s'ils étaient Jésus-Christ lui-même. *Matthieu, chapitre 25*

Lorsqu'un étranger séjournera avec toi dans ton pays, tu ne lui feras pas de tort. L'étranger qui séjourne chez vous sera pour vous comme l'indigène, et vous l'aimerez comme vous-même ; car vous avez été étrangers dans le pays d'Égypte : Je suis le Seigneur ton Dieu. Lévi. 19:33-34

- le budget prévoit également une augmentation de 4 millions de dollars pour continuer à répondre aux besoins des enfants et de leurs familles par le biais du programme de financement individualisé pour les troubles du spectre autistique (Autism Spectrum Disorder Individualized Funding Program)

Droits et relations des populations autochtones

Le parti déclare que :

- Son budget 2024-2025 prévoit plus de 255 millions de dollars pour les peuples et organisations des Premières nations et des Métis, soit une augmentation de 6,1 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Le budget est renforcé par un investissement de 91,2 millions de dollars provenant des paiements des jeux pour soutenir les initiatives sociales et économiques menées par les autochtones.
- Pour soutenir le bien-être des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones, le Fonds d'intervention communautaire pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées+ investit 800 000 dollars pour permettre aux organisations et aux communautés locales d'élaborer et de mettre en œuvre des projets qui contribuent à prévenir la violence et à renforcer la sécurité.
- afin d'améliorer continuellement les consultations liées à l'obligation de consulter, le budget provincial 2024-25 prévoit une augmentation de 930 000 \$ pour aider les communautés des Premières nations et des Métis à participer au processus de consultation.
- Le budget prévoit également 10,4 millions de dollars pour répondre à l'évolution des besoins de services des clients adultes actuels souffrant de déficiences intellectuelles, ainsi que pour la mise en place de programmes résidentiels et de jour pour les nouveaux clients.
- un investissement supplémentaire de 7,6 millions de dollars permettra de planifier et de construire 10 nouveaux foyers de groupe, ainsi qu'un foyer d'évaluation et de stabilisation.
- Le programme Saskatchewan Aids to Independent Living continuera à aider les personnes souffrant de handicaps physiques à mener une vie plus active et plus indépendante.

Immigration et nouveaux arrivants

Le parti déclare que :

- Afin de répondre aux besoins actuels et futurs du marché du travail à mesure que la province se développe, le ministère de l'immigration et de la formation professionnelle investira dans la formation et l'aide à l'établissement pour les professions de santé les plus demandées. Il s'agit notamment de places de formation pour les aides en soins continus, les infirmières auxiliaires diplômées et les assistants de laboratoire médical.
- Le budget 2024-2025 du ministère comprend 856 000 dollars pour soutenir les nominations record dans le cadre du programme des candidats à l'immigration de la Saskatchewan, ce qui aidera à répondre aux besoins en main-d'œuvre des employeurs de la province. Des garanties sont ajoutées au programme pour améliorer la détection des fraudes et protéger son intégrité. En outre, l'Office de la mobilité de la main-d'œuvre et des pratiques d'enregistrement équitables continuera d'aider les personnes titulaires d'un diplôme étranger ou d'une autorisation d'exercer dans d'autres provinces à suivre les voies d'accès à l'autorisation d'exercer auprès de leurs autorités de réglementation respectives. Il s'agit là d'un autre effort visant à garantir que la province dispose d'une main-d'œuvre qualifiée et de professionnels formés pour soutenir l'économie en croissance.



Soutien aux personnes marginalisées | Droits et relations des autochtones | Communautés rurales | Immigration et nouveaux arrivants

Parmi ses principes constitutionnels fondateurs, le parti affirme que :

- elle estime que la réconciliation avec les communautés autochtones provinciales des Premières nations commence par le soutien à des politiques économiques significatives pour la prospérité et le bien-être de ces communautés et par l'établissement d'une voie de collaboration pour une Saskatchewan unie bénéfique à tous les résidents.
- il encourage la responsabilité personnelle des résidents, tout en se concentrant sur d'importants programmes sociaux visant à traiter les causes sous-jacentes et les besoins de ceux qui ont besoin d'aide.
- il reconnaît la richesse de la population diversifiée de la province, tout en mesurant les politiques d'immigration provinciales afin de maintenir et d'améliorer le niveau de vie des résidents actuels, tout en protégeant les traditions et le mode de vie de la Saskatchewan.

Points à méditer : Solidarité

Il est toujours important, comme l'a dit l'archevêque Donald Bolen de Regina, "d'écouter les voix de ceux qui souffrent, d'être guidés par elles dans la manière dont nous réagissons et d'être prêts à s'engager avec eux pour aller de l'avant". (Catholic Register 18 juillet 2021)

- 1) Que signifie, pour le gouvernement, les organisations sociales et les Canadiens, le fait d'écouter et d'être guidé par la voix d'une personne qui souffre ?

2. qui, en Saskatchewan et dans le monde, souffre aujourd'hui ?
3. comment ces voix peuvent-elles être entendues afin qu'une réponse saine, positive et aimante puisse être déterminée ?

Droits et réconciliation des peuples autochtones

1. Comment le gouvernement provincial et l'Église peuvent-ils travailler ensemble pour faciliter la réconciliation avec les peuples indigènes, afin que tous les Canadiens puissent bénéficier du rétablissement des relations de droit ?

Santé mentale et toxicomanie

Plusieurs partis ont proposé de décriminaliser le commerce et la possession de drogues, afin de se concentrer sur le traitement de la toxicomanie en tant que problème de santé.

- 1) Est-il possible, en décriminalisant la vente et la possession de drogues, de soulager un système de justice pénale surchargé et d'aider un plus grand nombre d'individus à guérir et à se rétablir d'une dépendance ? Dans l'affirmative, à quoi pourrait ressembler une approche utile ?
- 2) Est-il possible, par la révision de la législation pénale, l'éducation et des initiatives ciblées en matière de soins de santé, de donner aux individus une plus grande liberté pour "développer leurs potentialités, prendre conscience de leur dignité et se préparer à affronter leur destin unique et individuel" ? (citant St. Jean-Paul II, *Sur la centième année (Centesimus Annus)* #39)
3. existe-t-il un moyen de garantir que ces mesures s'accompagnent de mécanismes efficaces pour s'attaquer aux causes profondes de la toxicomanie et l'éliminer, par exemple par le biais d'initiatives éducatives à tous les niveaux de la société ?
4. dans quelle mesure ces mesures peuvent-elles ou doivent-elles être adaptées aux besoins, aux désirs et aux faiblesses des personnes prises dans des cycles d'abus ?

Réfugiés et nouveaux arrivants

- 1) Que fait-on et que faudrait-il faire pour que les réfugiés et les nouveaux arrivants soient en sécurité, en bonne santé et puissent s'épanouir en Saskatchewan ?
2. il semble évident que de nombreux immigrants sont attirés par une ou plusieurs caractéristiques de la vie et de la culture canadiennes. Dans quelle mesure est-il possible et approprié d'exposer les immigrants à la culture canadienne et d'attendre d'eux qu'ils l'adoptent ?
- 3) Si cela est possible et approprié dans une certaine mesure, comment la vie et la culture canadiennes doivent-elles être définies, et par qui ?

Communautés nordiques et rurales

- 1) Que fait-on et que faudrait-il faire pour assurer une vie rurale saine et dynamique en Saskatchewan ?
2. parmi ces mesures, lesquelles devraient être prises au niveau fédéral ? Par les provinces ? Par les entreprises, les habitants et les associations civiles des zones rurales ?
3. les régions nordiques sont également un sujet de préoccupation. Quelles sont les circonstances particulières auxquelles sont confrontés les habitants du Nord et comment évaluer au mieux leurs besoins ?

Le bon gouvernement : Démocratie, justice et paix

Rôle et objectif du gouvernement | Taxes, services, gestion et réforme | Relations intergouvernementales | Tribunaux et sécurité publique

Une démocratie authentique est le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun comme finalité et critère d'orientation de la vie politique. (Compendium de la doctrine sociale de l'Église)

L'enseignement catholique

Le rôle du gouvernement

Il est impossible de comprendre le rôle et l'objectif du gouvernement et des autres institutions sociales sans d'abord apprécier l'objectif de la vie.

Si, comme le croit l'Église, le but de la vie est que chaque âme cherche et trouve la vérité qui est Dieu, qu'elle cherche à se rapprocher de Dieu et qu'elle veille à ce que toutes les autres âmes soient encouragées et rendues capables de trouver leur propre chemin vers Dieu, il s'ensuit que le rôle approprié du gouvernement est de fournir, avec le soutien de l'Église et des autres institutions morales, éducatives et économiques, un cadre juridique et économique dans lequel le bien commun peut s'épanouir, afin que le peuple puisse accomplir sa mission, c'est-à-dire afin que le peuple puisse utiliser la liberté que Dieu lui a donnée pour rechercher la vérité et ainsi retourner à Lui.

Une démocratie authentique n'est pas seulement le résultat d'une observation formelle d'un ensemble de règles, mais le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun comme finalité et critère d'orientation de la vie politique. En l'absence d'un consensus général sur ces valeurs, la démocratie perd son sens profond et sa stabilité est compromise.

La doctrine sociale de l'Église considère le relativisme éthique, qui soutient qu'il n'existe pas de critères objectifs ou universels pour établir les fondements d'une hiérarchie correcte des valeurs, comme l'une des plus grandes menaces pour les démocraties modernes. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 407*

Institutions et démocratie



Rôle et objectif du gouvernement

En vertu de sa constitution, le parti déclare qu'il est enraciné dans, et que toutes ses activités doivent être guidées par et conformes à : - des institutions démocratiques dans lesquelles les représentants élus servent honnêtement, éthiquement et avec le souci de tous leurs électeurs, et les gouvernements à tous les niveaux sont ouverts et responsables devant le peuple

- la prudence fiscale, y compris un gouvernement limité, des budgets équilibrés, la réduction de la dette, et des dispositions réalistes en matière de fiscalité et d'imprévus
- l'autonomie du gouvernement de la Saskatchewan au sein de la confédération jusqu'à et y compris la perception des impôts, le régime de retraite provincial, le contrôle de l'immigration pour se concentrer sur la satisfaction des demandes de l'industrie future, l'application de la taxe sur le carbone le cas échéant, les paiements de péréquation équitables.

Impôts, services, gestion et réforme

Fiscalité, finances, responsabilité financière

Le parti préconise

- une réforme de la taxe de vente provinciale, dans le but de l'éliminer complètement afin d'alléger le fardeau fiscal des résidents et des entreprises.
- la réorganisation des budgets des ministères pour l'infrastructure et l'amélioration des installations, en passant d'un calcul annuel à une période budgétaire de trois ans
- une législation imposant des budgets équilibrés, toute exception nécessitant l'approbation explicite des électeurs par un vote majoritaire lors d'un référendum provincial
- l'affectation de tous les excédents budgétaires provinciaux inattendus à la réduction de la dette jusqu'à ce que la dette provinciale soit éliminée
- la création d'un "fonds du patrimoine", afin de conserver une partie des revenus des ressources naturelles de la province pour les véritables urgences. La détermination des urgences et toute modification des règles relatives au fonds nécessiteraient un vote majoritaire lors d'un référendum provincial
- l'exploration des possibilités de faire passer l'âge minimum de la retraite des députés de la Saskatchewan de 50 à 65 ans, dans le but d'économiser l'argent des contribuables.
- permettre aux contribuables de consacrer une partie de leurs impôts à des dépenses publiques spécifiques
- utiliser toutes les stratégies juridiques, législatives, électorales et d'opinion publique disponibles pour s'opposer à la taxe fédérale sur le carbone, en veillant à ce qu'aucun résident ou entreprise de la Saskatchewan ne soit contraint de payer la taxe sur le carbone au gouvernement fédéral.
- contrôler les dépenses du gouvernement provincial et garantir la responsabilité et la viabilité fiscales, en mettant en œuvre des limites strictes en matière d'impôts et de dépenses.

Réforme démocratique, autonomie provinciale

Les partisans du parti :

- la création au sein du parti d'un comité politique spécial, dont les membres seront élus par les membres du parti, afin d'examiner et de rédiger des politiques en vue de l'autonomie potentielle de la Saskatchewan par rapport au gouvernement fédéral
- dès la formation d'un gouvernement autonome de la Saskatchewan, initier la création d'une constitution
- veiller à ce que le principe selon lequel la liberté individuelle est le fondement juridique et moral sur lequel la société est bâtie soit respecté
- la reconnaissance du droit à la propriété doit être reconnue comme un droit humain fondamental, et veiller à ce que toute charte des droits et libertés de la Saskatchewan

Le Magistère reconnaît la validité du principe de la répartition des pouvoirs dans un État : "Il est préférable que chaque pouvoir soit équilibré par d'autres pouvoirs et par d'autres sphères de responsabilité qui le maintiennent dans de justes limites. C'est le principe de l'État de droit, dans lequel la loi est souveraine, et non la volonté arbitraire des individus".

Les responsabilités de l'État sont les suivantes - veiller à ce que tous les individus soient en mesure de réaliser pleinement leur potentiel, en maintenant un cadre capable de fournir tous les biens matériels, moraux et spirituels nécessaires au bien commun - harmoniser les différents intérêts des secteurs de la société avec les exigences de la justice, y compris en particulier la conciliation de la propriété privée des biens avec le bien commun - ordonner la société non seulement en fonction des désirs de la majorité, mais aussi du bien effectif de tous les membres de la communauté, y compris les minorités.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 168.

Le rôle de l'Église

L'Église ne veut pas exercer le pouvoir politique ni supprimer la liberté d'opinion des catholiques sur les questions contingentes. Elle entend plutôt - comme c'est sa fonction propre - instruire et éclairer les consciences des fidèles, en particulier de ceux qui sont engagés dans la vie politique, afin que leurs actions servent toujours à la promotion intégrale de la personne humaine et du bien commun. La doctrine sociale de l'Église n'est pas une intrusion dans le gouvernement des différents pays. Il s'agit du devoir de cohérence morale de la laïc catholique, trouvé dans sa conscience, qui est une et indivisible. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 571*

Impôts et gestion de l'office

L'administration publique, à tous les niveaux - national, régional, communautaire - doit être orientée vers le service des citoyens, en tant que gestionnaire des ressources du peuple, qu'elle doit administrer en vue du bien commun.

Impôts

comprend une disposition reconnaissant les droits de propriété

- un examen complet et indépendant des pensions du secteur public, pour promouvoir la responsabilité, l'introduction d'une législation obligeant les membres de la législature à répondre aux questions posées par d'autres membres au cours des sessions législatives
- une législation conférant aux électeurs de la Saskatchewan le pouvoir d'élire tous leurs représentants, y compris les sénateurs et le lieutenant-gouverneur
- renforcement des sanctions en cas d'abus de confiance de la part des élus, avec des amendes sévères, la perte du siège/de la pension et des peines d'emprisonnement potentielles pour les délits de fraude et de corruption - législation visant à créer un site web provincial de pétition et de révocation, permettant aux électeurs de lancer et de signer des pétitions pour la révocation des élus, et à créer un processus de révocation pour tout poste élu en Saskatchewan
- collaboration avec tous les partis politiques de la province pour réformer le financement des campagnes, notamment en fixant des limites de dons pour les entreprises et les particuliers donateurs

Réforme réglementaire

Le parti préconise :

- légiférer pour exiger que pour chaque nouvelle réglementation adoptée, les réglementations existantes redondantes soient abrogées, afin de garantir une réduction nette des coûts réglementaires globaux.

Responsabilité

Le parti préconise :

- l'amélioration de la liberté d'information par le biais d'amendements visant à renforcer les pouvoirs du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de la Saskatchewan, notamment en accordant au commissaire le pouvoir d'infliger des amendes sommaires aux entités pour des retards et des coûts injustifiés dans le traitement des demandes d'accès à l'information.

Relations intergouvernementales

Gouvernement fédéral, autonomie provinciale

Le parti déclare que :

- par principe, en vertu de sa constitution, il est ancré dans l'objectif de négocier un accord juste et équitable avec Ottawa dans tous les domaines relevant de la compétence provinciale, et toutes ses activités doivent être guidées par cet objectif et s'y conformer ; et, en cas d'échec, demander aux électeurs de la Saskatchewan s'ils choisissent de procéder à l'indépendance.

Le parti préconise :

- la reconnaissance de l'anglais comme langue officielle de la Saskatchewan (Note : l'anglais et le français resteraient les langues officielles du Canada selon la Loi sur les langues officielles, mais cette politique s'appliquerait spécifiquement aux questions provinciales en Saskatchewan). - des conseils et une éducation complets et équilibrés concernant la dysphorie de genre seront préconisés, tout en protégeant les droits des parents à éduquer leurs enfants sur les questions de sexualité, y compris en exigeant du ministère de l'Éducation et du personnel scolaire qu'ils informent les parents de tout conseil concernant la dysphorie de genre
- le rejet du concept d'expression forcée sera rejeté. (Note : La liberté d'expression, y compris le rejet du discours forcé, est protégée par la Charte canadienne des droits et libertés). - législation visant à empêcher les institutions financières de rendre obligatoire l'utilisation de l'identification numérique
- résiliation de toutes les obligations, engagements et accords avec les Nations Unies qui ne sont pas bénéfiques, authentiques ou transparents pour le bien-être et la volonté de la population de la Saskatchewan
- interdiction des lockdowns imposés aux citoyens de la Saskatchewan. (Remarque : les mesures de santé publique, y compris les fermetures, sont généralement adoptées en vertu de la législation provinciale sur la santé, comme la loi sur la santé publique en Saskatchewan).
- utiliser tous les moyens raisonnables pour négocier un meilleur accord pour la Saskatchewan ou éventuellement mettre fin à la participation de la Saskatchewan au programme fédéral de paiements de transfert

- la recherche d'un contrôle provincial sur le commerce des ressources de la Saskatchewan, permettant le commerce avec les voisins américains sans intervention fédérale, et la collaboration avec les voisins provinciaux pour un accès sûr aux eaux de marée, ouvrant davantage de marchés aux produits de la Saskatchewan
- l'introduction d'une législation accordant au gouvernement de la Saskatchewan l'autorité sur la part provinciale du Régime de pensions du Canada (RPC), y compris l'élaboration d'un système d'information complet sur le régime de pensions du Canada.

Les recettes fiscales et les dépenses publiques revêtent une importance économique cruciale pour toute communauté civile et politique. L'objectif à atteindre est celui d'un financement public capable de devenir un instrument de développement et de solidarité. Un financement public juste, efficace et efficient aura des effets très positifs sur l'économie, car il favorisera la croissance de l'emploi et soutiendra les activités des entreprises et des associations, et contribuera à accroître la crédibilité de l'État en tant que garant des systèmes d'assurance et de protection sociales qui visent avant tout à protéger les membres les plus faibles de la société.

Les dépenses publiques sont orientées vers le bien commun lorsque certains principes fondamentaux sont respectés : le paiement des impôts dans le cadre du devoir de solidarité ; une application raisonnable et équitable des impôts ; la précision et l'intégrité dans l'administration et la distribution des ressources publiques.

Dans la redistribution des ressources, les dépenses publiques doivent respecter les principes de solidarité, d'égalité et de valorisation des talents. Elle doit également accorder une plus grande attention aux familles, en leur consacrant un montant adéquat de ressources. Dans le système démocratique, l'autorité politique est responsable devant le peuple.
Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 355, 408, 412.

Réforme démocratique

Les organes représentatifs doivent être soumis à un contrôle social efficace. Ce contrôle peut s'exercer surtout dans le cadre d'élections libres qui permettent la sélection et le changement des représentants. L'obligation pour les élus de rendre compte de leur travail - qui est garantie par le respect des conditions électorales - est un élément constitutif de la représentation démocratique.

Parmi les déformations du système démocratique, la corruption politique est l'une des plus graves. S'il n'y a pas de vérité ultime pour guider et orienter l'action politique, les idées et les convictions peuvent facilement être manipulées pour des raisons de pouvoir. Une démocratie sans valeurs se transforme

une législation permettant à la Saskatchewan de gérer toutes les structures fiscales, y compris les impôts nationaux, y compris l'obligation pour Ottawa de fournir à la Saskatchewan un état mensuel des dépenses, que la province examinera pour en vérifier la crédibilité avant de verser sa part du paiement.

Municipalités et provinces

Les partisans du parti :

- poursuivre la coopération avec l'Alberta et le Manitoba, afin d'améliorer l'utilisation du port de Churchill dans l'intérêt des trois provinces
- utiliser tous les moyens raisonnables pour négocier un meilleur accord pour la Saskatchewan ou éventuellement mettre fin à la participation de la Saskatchewan au programme fédéral de paiements de transfert
- donner la préférence, dans les contrats provinciaux, aux entreprises de la Saskatchewan d'abord, puis aux autres entreprises des provinces de l'Ouest pour tous les projets provinciaux, et veiller à ce que la Saskatchewan ne travaille pas avec des entreprises douteuses, en se retirant du New West Partnership et en mettant en œuvre une politique "Saskatchewan First" ("La Saskatchewan d'abord")
- offrir des possibilités de subvention aux petites communautés de moins de 5 000 habitants afin de moderniser l'équipement de lutte contre les incendies.
- la révision de la loi sur les municipalités afin de réduire la disparité autorisée entre le facteur de taux d'imposition le plus élevé (HMRF) d'une catégorie de propriété et le facteur de taux d'imposition le plus bas (LMRF) d'une autre catégorie de propriété, ce qui favorise l'équité dans l'imposition municipale.

Société civile

Le parti déclare que :

- si la collaboration avec les églises et autres organisations religieuses est autorisée, la religion n'a aucune autorité sur les actions ou opérations légales de ces organisations. La législation doit refléter ce principe afin de garantir l'indépendance des entités religieuses.

Relations internationales

Le parti préconise

- la résiliation de toutes les obligations, de tous les engagements et de tous les accords avec les Nations Unies qui ne sont pas bénéfiques, authentiques ou transparents pour le bien-être et la volonté de la population de la Saskatchewan
- le renforcement des relations commerciales avec les États américains limitrophes du Dakota du Nord et du Montana

Tribunaux et sécurité publique

Les partisans du parti :

- la nomination d'un commissaire provincial aux armes à feu dont le bureau fonctionnera indépendamment des forces de police de la Saskatchewan et respectera les lois provinciales
- une législation visant à consacrer les droits des particuliers à posséder et à utiliser des armes à feu, à assouplir les restrictions imposées aux propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi et à augmenter simultanément les sanctions pour l'utilisation criminelle d'armes à feu
- l'amélioration de la liberté d'information grâce à des amendements visant à renforcer les pouvoirs du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de la Saskatchewan, l'annulation du contrat avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour les services de police en Saskatchewan et le remplacement de la GRC par une force de police provinciale
- la collaboration étroite avec les municipalités et des organisations telles que l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan et l'Association des municipalités urbaines de la Saskatchewan pour explorer d'autres options en matière de police rurale, telles que l'expansion du programme de surveillance des crimes et l'augmentation de la participation des civils ruraux aux services supplémentaires et aux services de soutien de la police.



Rôle et objectif du gouvernement

Démocratie participative

Le parti déclare que :

facilement en totalitarisme. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 406-412.*

Coopération et respect entre les parties

Les partis politiques ont pour mission de favoriser une large participation et de rendre les responsabilités publiques accessibles à tous. Les partis politiques sont appelés à interpréter les aspirations de la société civile, en les orientant vers le bien commun... Une démocratie authentique n'est pas seulement le résultat de l'observation formelle d'un ensemble de règles, mais le fruit d'une acceptation convaincue des valeurs qui inspirent les procédures démocratiques : la dignité de toute personne humaine, le respect des droits de l'homme, l'engagement en faveur du bien commun en tant que finalité et critère d'orientation de la vie politique. En l'absence d'un consensus général sur ces valeurs, la démocratie perd son sens profond et sa stabilité est compromise. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 407, 413.*

Gouvernements subsidiaires : provinces, municipalités, territoires et peuples autochtones

Le principe de subsidiarité s'oppose aux diverses formes de centralisation, de bureaucratisation et d'assistance sociale, ainsi qu'à la présence injustifiée et excessive de l'État dans les mécanismes publics... De même qu'il est gravement erroné d'enlever aux individus ce qu'ils peuvent accomplir par leur propre initiative et industrie et de le donner à la communauté, de même c'est une injustice et en même temps un grave mal et une perturbation du bon ordre que d'attribuer à une association plus grande et plus élevée ce que des organisations moins grandes et subordonnées peuvent faire. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 185*

Commerce interprovincial et international

L'Église a maintes fois attiré l'attention sur les aberrations du système du commerce international qui, souvent, en raison de politiques protectionnistes, discrimine les produits provenant de pays plus pauvres et entrave la croissance de l'activité industrielle et le transfert de technologie vers ces pays. La détérioration continue des échanges de matières premières et l'élargissement du fossé entre les pays riches et les pays pauvres ont incité l'Église à souligner l'importance des critères éthiques qui devraient constituer la base des relations économiques

- il s'efforce d'instaurer une démocratie dans laquelle tous les citoyens ont le droit d'exprimer leurs opinions et sont en mesure de participer directement aux décisions environnementales, économiques, sociales et politiques qui affectent leur vie, de sorte que le pouvoir et la responsabilité soient concentrés dans les communautés locales et régionales et ne soient dévolus qu'en cas de nécessité à des niveaux de gouvernance plus élevés.

À cette fin, elle préconise -

- la responsabilisation des individus par l'accès à toutes les informations pertinentes nécessaires à toute décision, et l'accès à l'éducation pour permettre à tous de participer.
- briser les inégalités de richesse et de pouvoir qui entravent la participation.
- la mise en place d'institutions de base qui permettent aux personnes concernées de prendre des décisions directement au niveau approprié, sur la base de systèmes qui encouragent la participation citoyenne.
- la vitalité, le volontariat et la responsabilité communautaire.
- un soutien fort pour donner une voix aux jeunes en les éduquant, en les encourageant et en les aidant à s'impliquer dans tous les aspects de la vie politique, y compris leur participation à tous les organes de prise de décision.
- veiller à ce que tous les représentants élus s'engagent à respecter les principes de transparence, de sincérité et de responsabilité dans la gouvernance.
- que tous les systèmes électoraux soient transparents et démocratiques, et que cela soit appliqué par la loi
- que dans tous les systèmes électoraux, chaque adulte dispose d'une voix égale
- que tous les systèmes électoraux soient basés sur la représentation proportionnelle et que toutes les élections soient financées par des fonds publics, avec des limites strictes et une transparence totale sur les dons des entreprises et des particuliers.
- que tous les citoyens ont le droit d'être membres du parti politique de leur choix dans un système multipartite

Relations intergouvernementales

Le parti déclare :

- son engagement en faveur de la non-violence et sa volonté de promouvoir une culture de la paix et de la coopération entre les États, au sein des sociétés et entre les individus, en tant que fondement de la sécurité mondiale.
- sa conviction que la sécurité ne doit pas reposer principalement sur la force militaire, mais sur la coopération, un développement économique et social sain, la sécurité environnementale et le respect des droits de l'homme.

Pour ce faire, elle préconise -

- une conception globale de la sécurité mondiale, qui donne la priorité aux aspects sociaux, économiques, écologiques, psychologiques et culturels des conflits, en lieu et place d'une conception fondée essentiellement sur les rapports de force militaires.
- un système de sécurité mondial capable de prévenir, de gérer et de résoudre les conflits.
- éliminer les causes de la guerre en comprenant et en respectant les autres cultures, en éradiquant le racisme, en promouvant la liberté et la démocratie et en mettant fin à la pauvreté dans le monde.
- la poursuite d'un désarmement général et complet, y compris des accords internationaux visant à garantir l'interdiction complète et définitive des armes nucléaires, biologiques et chimiques, des mines antipersonnel et des armes à l'uranium appauvri.
- renforcer les Nations unies en tant qu'organisation mondiale de gestion des conflits et de maintien de la paix.
- la poursuite d'un code de conduite rigoureux sur les exportations d'armes vers les pays où les droits de l'homme sont bafoués.

Tribunaux et sécurité publique

Les partisans du parti :

- l'élaboration d'une stratégie de réduction de la consommation de drogue et le développement de sites d'injection plus sûrs.
- réglementer la distribution des produits pharmaceutiques prescrits par les médecins afin de suivre et de prévenir les niveaux dangereux de surmédication et de prévenir la dépendance aux opioïdes.
- traiter la toxicomanie comme un problème de santé publique et non comme un crime.



Services, intendance et réforme

Réforme

internationales : la recherche du bien commun et la destination universelle des biens, l'équité dans les relations commerciales et l'attention portée aux droits et aux besoins des pauvres dans les politiques relatives au commerce et à la coopération internationale.

Les déséquilibres économiques et sociaux dans le monde du travail doivent être traités en rétablissant une juste hiérarchie des valeurs et en plaçant la dignité humaine des travailleurs au-dessus de tout.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 370, 321, 364.

"L'ouverture au monde" est une expression qui a été cooptée par le secteur économique et financier et qui est désormais utilisée exclusivement pour désigner l'ouverture aux intérêts étrangers ou la liberté des puissances économiques d'investir sans obstacles ni complications dans tous les pays. Les conflits locaux et le mépris du bien commun sont exploités par l'économie mondiale pour imposer un modèle culturel unique. Cette culture unifie le monde, mais divise les personnes et les nations, car "la mondialisation croissante de la société fait de nous des voisins, mais pas des frères".

Nous sommes plus seuls que jamais dans un monde de plus en plus massifié qui favorise les intérêts individuels et affaiblit la dimension communautaire de la vie. Il existe en effet des marchés où les individus deviennent de simples consommateurs ou des spectateurs. En règle générale, l'avancée de ce type de mondialisation renforce l'identité des plus puissants, qui peuvent se protéger, mais elle tend à diminuer l'identité des régions plus faibles et plus pauvres, les rendant plus vulnérables et plus dépendantes. Ainsi, la vie politique devient de plus en plus fragile face aux puissances économiques transnationales qui opèrent selon le principe "diviser pour régner". Pape François, Fratelli tutti, 12

Paix et relations internationales

En raison des nouveaux liens d'interdépendance entre les opérateurs mondiaux, les mesures défensives traditionnelles des États semblent vouées à l'échec.

La centralité de la personne humaine et la tendance naturelle des personnes et des peuples à établir des relations entre eux sont les éléments fondamentaux pour construire une véritable communauté internationale, dont l'ordonnement doit viser à

Le parti déclare que :

- Elle s'inquiète des pratiques gouvernementales consistant à attribuer des contrats lucratifs à des amis et à des initiés, à brouiller les frontières entre les affaires de la province et les intérêts commerciaux des riches donateurs, et à ne pas demander aux députés de rendre compte de l'aide qu'ils apportent à leurs amis fortunés.
- la province possède les pires lois du Canada en matière de financement des campagnes électorales et de lobbying.
- sa priorité absolue est de rendre illégal le fait que des personnes extérieures à la Saskatchewan fassent des dons aux partis politiques et d'interdire les dons des entreprises et des syndicats.

À cette fin, le parti préconise une action rapide pour rétablir la confiance et l'éthique dans le système politique provincial :

- l'ouverture d'une enquête publique sur les scandales du Global Transportation Hub et de la rocade de Regina.
- l'introduction de règles plus strictes en matière de conflits d'intérêts pour les députés provinciaux.
- la suppression de la faille dans le registre des lobbyistes et l'obligation de rendre publiques toutes les activités de lobbying.
- l'arrêt du développement commercial dans les parcs provinciaux et l'annulation de la prise de contrôle du parc Wascana.
- améliorer les normes minimales pour les informations financières fournies au public.
- l'obligation pour l'auditeur provincial de présenter un rapport sur l'état des finances publiques avant chaque élection.

Budgets et services

Le parti déclare que :

- Les récents budgets montrent que le gouvernement actuel n'a pas de véritable plan pour relever les défis économiques, y compris ceux résultant de la pandémie, mais qu'il se contente d'appliquer sa vieille méthode de réduction des dépenses. - Des années de coupes ont affaibli les services publics et l'économie provinciale.
 - il est temps d'avoir un gouvernement qui place les gens au premier plan. Il s'engage à travailler dès le premier jour à un retour transparent et bien planifié à la santé fiscale de la province, en plaçant les gens et la société au centre de ses préoccupations.
- les familles au cœur des budgets et de garantir un système équitable et démocratique.
- La dette publique a triplé sous le gouvernement actuel, ce qui suscite des inquiétudes quant au déficit provincial, en plus des déficits des écoles et des hôpitaux provinciaux, et des comptes bancaires des familles ordinaires de la Saskatchewan.

Les partisans du parti :

- collaborer avec un groupe d'experts pour planifier le retour à l'équilibre budgétaire, notamment en fixant des objectifs pour le ratio dette nette/PIB et en mettant l'accent sur les investissements conçus pour générer le plus de croissance et les économies les plus importantes à long terme.
- parce que les investissements judicieux dans les personnes sont rentabilisés par l'augmentation de l'activité économique et la diminution des dépenses liées à la pauvreté, à la maladie et à la criminalité, elle s'engage en faveur de la santé et de l'éducation, d'investissements tournés vers l'avenir, d'un financement intelligent et d'un engagement en faveur d'une fiscalité progressive.
- afin de s'assurer que les très riches paient leur juste part, en appliquant une taxe supplémentaire de 1 % sur les personnes dont le patrimoine net est supérieur à 15 millions de dollars, ce qui se traduit par un montant supplémentaire de 1,5 milliard d'euros. 120 millions de dollars de recettes par an.

Relations intergouvernementales | Tribunaux et sécurité publique

Le parti préconise :

- s'engager en faveur d'une Saskatchewan forte au sein d'un Canada fort, en luttant pour un accord équitable sur la péréquation.
- en doublant le financement actuel des stratégies de prévention des gangs afin d'assurer la sécurité de nos communautés et de nos jeunes.



Rôle et objectif du gouvernement

Les statuts du parti stipulent que

- le parti est attaché à l'idée que la dignité de chaque homme et de chaque femme est le principe cardinal de la société démocratique et l'objectif premier de toute organisation et activité politique dans une telle société
- il se consacre aux principes de la liberté individuelle, de la responsabilité et de la dignité humaine dans le cadre d'une société juste, et de la liberté politique dans le cadre d'une participation significative de toutes les personnes.

garantir le bien commun universel effectif... L'unité de la famille humaine n'est pas encore devenue une réalité. Cela est dû à des obstacles provenant d'idéologies matérialistes et nationalistes qui contredisent les valeurs de la personne considérée intégralement dans ses différentes dimensions, matérielle et spirituelle, individuelle et communautaire. En particulier, toute théorie ou forme de racisme et de discrimination raciale est moralement inacceptable. La coexistence entre les nations se fonde sur les mêmes valeurs qui doivent guider les relations entre les êtres humains : la vérité, la justice, la solidarité active et la liberté.... *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 370, 433*

La protection de l'environnement au niveau mondial

La responsabilité en matière d'environnement doit également trouver une expression adéquate sur le plan juridique. Il est important que la communauté internationale élabore des règles uniformes qui permettent aux États d'exercer un contrôle plus efficace sur les diverses activités qui ont des effets négatifs sur l'environnement et de protéger les écosystèmes en prévenant les risques d'accidents... Elles doivent être accompagnées d'un sens croissant de la responsabilité ainsi que d'un changement effectif de mentalité et de style de vie. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 467, 468*

Maintien de la paix et embargos

Les États ne disposent pas toujours des moyens adéquats pour assurer efficacement leur propre défense. D'où la nécessité et l'importance des organisations internationales et régionales, qui doivent être en mesure de collaborer à la résolution des conflits et à la promotion de la paix, en rétablissant des relations de confiance mutuelle qui rendent impensable le recours à la guerre.

L'objectif des sanctions doit être clairement défini et les mesures adoptées doivent de temps à autre être évaluées objectivement par les organes compétents de la communauté internationale quant à leur efficacité et à leur impact réel sur la population civile. Le véritable objectif de ces mesures ouvre la voie à la négociation et au dialogue. Les sanctions ne doivent jamais être utilisées comme un moyen de punir directement une population entière. Les sanctions économiques en particulier sont un instrument à utiliser avec beaucoup de discernement et doivent être soumises à des critères juridiques et éthiques stricts. Un embargo

- le parti souscrit aux droits et libertés fondamentaux des personnes dans un État de droit et s'engage à protéger ces valeurs essentielles et à les adapter constamment aux besoins changeants de la société moderne.
- il est lié par la Constitution du Canada et la Charte canadienne des droits et libertés et s'engage à assurer l'égalité des chances pour tous, à mettre en valeur notre communauté culturelle unique et diverse, à reconnaître que le français et l'anglais sont les langues officielles du Canada et à préserver l'identité canadienne dans une société mondialisée.
- il reconnaît qu'un système démocratique exige que tous les citoyens aient accès à une information complète sur les politiques et la direction du parti, et qu'ils aient la possibilité de participer à une évaluation ouverte et publique de ces politiques et de cette direction, s'ils le jugent souhaitable pour promouvoir le bien-être politique, économique, social, culturel et général de la population de la Saskatchewan.

Impôts, services, gestion et réforme

Un gouvernement responsable

Le parti préconise

- l'instauration d'une loi sur la publicité loyale au sein du gouvernement afin d'empêcher l'utilisation abusive des fonds publics à des fins de propagande ;
- garantir la divulgation complète des budgets des Länder afin de permettre un examen plus approfondi des dépenses des bureaux et des législateurs ;
- donner plus de pouvoir à l'auditeur provincial et augmenter leur budget respectif ;
- veiller à ce que toutes les circonscriptions comptent à peu près le même nombre de personnes et que leur regroupement reflète fidèlement les communautés qui y résident ;
- chercher à réduire le nombre total de circonscriptions pour qu'il corresponde mieux à la taille réelle de la population de la province.

Pour moderniser les dons politiques, le parti préconise :

- limiter les dons personnels/individuels annuels à un montant spécifique compétitif par rapport aux autres provinces ;
- l'ajustement des déductions fiscales pour les dons individuels afin qu'elles soient plafonnées à la totalité du montant du don ;
- réduire les dons des entreprises et des syndicats à la moitié du montant d'un don personnel/individuel pour les partis et à la moitié pour les associations de circonscription ; et
- l'interdiction de tout don dont la source se trouve à l'extérieur de la province (particulier, entreprise ou syndicat).

Réforme fiscale

Pour soutenir les familles et les communautés, le parti préconise :

- l'augmentation du montant personnel de base de la Saskatchewan qu'un individu peut gagner avant de commencer à payer des revenus, de 16 065 \$ à un montant correspondant à un poste à temps plein au salaire minimum dans la province ;
- l'augmentation du crédit d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan (SLITC) pour doubler son montant actuel ;
- l'élimination de la part de l'impôt foncier consacrée à l'éducation ;
- mettre en œuvre des exonérations de TVP pour tous les produits de base/essentiels ;
- permettre aux entreprises de bénéficier de crédits d'impôt sur les intrants, ce qui garantira que la taxe n'est appliquée que lorsqu'un produit ou un service final est fourni au consommateur ; et
- éliminer la TVP de tous les produits d'assurance vendus en Saskatchewan.

Services

Le parti préconise -

- une refonte complète de l'aide sociale la rédaction d'une nouvelle loi plus simple ;
- la suppression du Saskatchewan Income Support (SIS) et son remplacement par un ensemble de prestations plus efficaces ;
- le rétablissement du supplément au loyer, y compris :
 - a) tous les bénéficiaires de l'aide sociale recevront le supplément au loyer ;
 - b) le supplément au loyer subventionnera les loyers à hauteur du coût du loyer moyen en Saskatchewan ;
 - c) tout résident qui consacre plus de 40 % de son revenu brut au loyer est éligible ; les clients sont subventionnés à partir de 40 % de leur revenu jusqu'à concurrence du loyer moyen ou du loyer réel, le montant le moins élevé étant retenu.
- l'indexation des taux d'aide sociale sur l'inflation ;
- payer directement le coût réel des services publics pour les bénéficiaires de l'aide sociale ;
- fournir aux bénéficiaires de l'aide sociale une assistance suffisante pour qu'ils n'aient plus à sacrifier la nourriture ou le loyer ;
- simplifier les règles du Saskatchewan Assured Income for Disability (SAID) en vertu desquelles tout client handicapé, qui a besoin d'une aide quelconque et dont la qualité de vie est affectée par son handicap, est admissible au SAID. Il s'agit notamment de faire en sorte que les demandes de SAID ne partent plus du principe qu'un handicap permanent a été soudainement et miraculeusement guéri.

économique doit être limité dans le temps et ne peut être justifié lorsque les effets qui en résultent sont indiscriminés. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 499, 507.*

Personnes déplacées et aide humanitaire

Une catégorie particulière de victimes de la guerre est constituée par les réfugiés, contraints par les combats à fuir les lieux où ils vivent habituellement et à chercher refuge dans des pays étrangers. L'Église est proche d'eux non seulement par sa présence pastorale et son soutien matériel, mais aussi par son engagement à défendre leur dignité humaine : La préoccupation pour les réfugiés doit nous conduire à réaffirmer et à mettre en évidence les droits de l'homme universellement reconnus, et à demander que la reconnaissance effective de ces droits soit garantie aux réfugiés.

Il est donc essentiel de rechercher les causes sous-jacentes aux conflits belliqueux, en particulier ceux qui sont liés à des situations structurelles d'injustice, de pauvreté et d'exploitation, qui nécessitent une intervention afin de les éliminer. C'est pourquoi le développement est un autre nom de la paix. De même qu'il existe une responsabilité collective pour éviter la guerre, il existe également une responsabilité collective pour promouvoir le développement. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 158, 498, 515.*

Finances

En présence de nouveaux espaces de concurrence, la notion même de marché national est reléguée au second plan. Si la création de ce que l'on appelle le "marché mondial des capitaux" a apporté des avantages... elle a aussi augmenté le risque de crises financières. Le secteur financier, qui a vu le volume des transactions financières dépasser largement celui des transactions réelles, risque de se développer selon une mentalité qui n'a que lui comme point de référence, sans être relié aux fondements réels de l'économie.

Plus le système économique-financier mondial atteint des niveaux élevés de complexité organisationnelle et fonctionnelle, plus la priorité doit être donnée à la tâche de réguler ces processus, en les orientant vers l'objectif de la réalisation du bien commun de la famille humaine. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 368-371*

Tribunaux et sécurité publique

Le parti préconise :

- fournir aux forces de police urbaine provinciales une augmentation convenue de leur financement afin de répondre à leur raison d'être, qui est de servir et de protéger.



Rôle et objectif du gouvernement

Dans ses principes directeurs, le parti s'engage à :

- La croissance économique et la création d'emplois par le biais du secteur privé, et non du gouvernement, en tant que moteur de l'économie ;
- Un gouvernement plus petit, moins intrusif et plus efficace ;
- Réduction régulière et progressive des dépenses publiques et de la fiscalité, tout en maintenant un engagement ferme en faveur de l'équilibre budgétaire ;
- Un système de soins de santé de haute qualité pour tous les habitants de la Saskatchewan, quel que soit leur lieu de résidence dans la province ;
- Un filet de sécurité sociale solide qui protège ceux qui ont vraiment besoin d'aide tout en encourageant les individus à devenir autonomes ;
- Réforme démocratique visant à rendre le gouvernement plus réceptif aux citoyens qu'il sert ;
- La liberté individuelle et l'égalité des chances pour tous les citoyens ; et
- L'amélioration constante des conditions économiques et sociales de la Saskatchewan au sein d'un Canada fort et uni.

Impôts, services, gestion et réforme

Budget et impôts

Lors de sa précédente campagne électorale, le parti a déclaré que

- son plan pour une Saskatchewan forte permettrait d'équilibrer le budget provincial d'ici 2024 et de maintenir l'équilibre budgétaire jusqu'en 2030.

Le budget 2024-2024 du parti stipule ce qui suit :

- elle réalise de nouveaux investissements records dans les salles de classe, les soins et les communautés, notamment :
- * l'augmentation la plus importante jamais réalisée du financement du fonctionnement des écoles ;
- * l'augmentation la plus importante jamais enregistrée pour le financement des soins de santé ; et
- * l'augmentation la plus importante jamais enregistrée pour le partage des recettes municipales avec les collectivités ;
- et que ces investissements, ainsi que de nombreux autres, sont le résultat et la réponse à une province en pleine croissance ; la population provinciale croît à son rythme le plus rapide depuis plus d'un siècle et devrait atteindre 1,25 million d'habitants en 2024.

Déficit et dette

Le parti déclare que :

- en 2023-2024, elle a prévu un excédent de 1,02 milliard de dollars, l'année fiscale devant se terminer par un déficit de 482 dollars
- son budget 2024-2025 prévoit un déficit de 273 millions de dollars
- en 2023-2024, elle a prévu des recettes de 19,7 milliards de dollars, l'exercice budgétaire devant se terminer avec des recettes totales de 20,4 milliards de dollars
- Son budget 2024-2025 prévoit des recettes de 19,9 milliards d'euros.
- son budget 2024-2025 ne prévoit pas de nouvelles taxes ou d'augmentations d'impôts
- Le budget 2024-25 prévoit un déficit de 273,2 millions de dollars, mais devrait redevenir excédentaire en 2025-26 en raison de l'augmentation des recettes due à la croissance de la population, de la main-d'œuvre et de l'économie.
- Un signe de la position solide de la Saskatchewan est sa dette nette soutenable, avec le deuxième plus faible ratio de la dette nette au PIB au Canada. Dans ce budget, la dette brute supportée par les contribuables devrait s'élever à 21,1 milliards de dollars au 31 mars 2024, contre 18,1 milliards de dollars l'année précédente, en raison de l'augmentation des emprunts pour le plan d'investissement de la Saskatchewan.
- Grâce à une gestion responsable des finances de la province, la Saskatchewan conserve la deuxième meilleure cote de crédit parmi les provinces, si l'on tient compte des cotes attribuées par les trois principales agences - Moody's Investors Services, Standard and Poor's et DBRS Morningstar.

Services

Commerce

L'Église a maintes fois attiré l'attention sur les aberrations du système du commerce international qui, souvent, en raison de politiques protectionnistes, discrimine les produits provenant des pays les plus pauvres et entrave la croissance de l'activité industrielle et le transfert de technologie vers ces pays.

La détérioration continue des échanges de matières premières et l'élargissement du fossé entre les pays riches et les pays pauvres ont incité l'Église à souligner l'importance des critères éthiques qui devraient constituer la base des relations économiques internationales : la recherche du bien commun et la destination universelle des biens, l'équité dans les relations commerciales et l'attention portée aux droits et aux besoins des pauvres dans les politiques relatives au commerce et à la coopération internationale.

Les déséquilibres économiques et sociaux dans le monde du travail doivent être traités en rétablissant une juste hiérarchie des valeurs et en plaçant la dignité humaine des travailleurs au-dessus de tout. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 370, 321, 364*

Désarmement

L'Église propose l'objectif d'un désarmement général, équilibré et contrôlé. L'augmentation considérable des armements représente une grave menace pour la stabilité et la paix. Le principe de suffisance, en vertu duquel chaque État ne peut posséder que les moyens nécessaires à sa légitime défense, doit être appliqué tant par les États qui achètent des armes que par ceux qui les produisent et les fournissent. Tout stockage excessif ou commerce aveugle d'armes ne peut être moralement justifié.

La doctrine de la dissuasion suscite de fortes réserves morales. La course aux armements ne garantit pas la paix. Le principe de la non-prolifération des armes nucléaires, ainsi que les mesures de désarmement nucléaire et l'interdiction des essais nucléaires, sont des objectifs intimement liés qui doivent être atteints le plus tôt possible au moyen de contrôles efficaces au niveau international. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 508-509.*

Ventes d'armes

En ce qui concerne l'éducation, le parti déclare que :

- Dans le budget 2024-2025, le financement du fonctionnement des écoles augmente de près de 9 %. Dans l'ensemble, le financement de l'éducation augmente de plus de 247 millions de dollars par rapport à l'année précédente, soit une hausse de plus de 8 % pour les enseignants, les élèves et les salles de classe de la Saskatchewan, y compris un montant record de 356,6 millions de dollars pour le soutien aux salles de classe.

En ce qui concerne les soins de santé, le parti déclare que

- Dans le budget 2024-2025, le financement du système provincial de soins de santé augmente de plus de 10 %, y compris les projets d'investissement. En mettant l'accent sur les soins, le budget des soins de santé augmente de 726 millions de dollars...

En ce qui concerne les communautés, le parti déclare que

- les villes, les villages et les municipalités rurales et nordiques reçoivent une augmentation record de 42,4 millions de dollars au titre du partage des recettes municipales, soit une hausse de plus de 14 % par rapport à l'année précédente, grâce à une formule prévisible selon laquelle le partage des recettes augmente en fonction de la croissance de l'économie.

En ce qui concerne les services sociaux, le parti déclare que :

- La Saskatchewan connaît sa croissance la plus rapide depuis plus d'un siècle. Au 1er octobre 2023, la province comptait 1 218 976 habitants. La population a augmenté de 31 369 personnes par rapport à l'année précédente, ce qui constitue la plus forte croissance démographique en une seule année depuis plus d'un siècle. Au cours de l'année prochaine, la population atteindra 1,25 million d'habitants, ce qui représente une augmentation d'un quart de million d'habitants depuis 2007. La province est ainsi en bonne voie pour atteindre l'objectif du plan de croissance, à savoir 1,4 million de personnes vivant en Saskatchewan d'ici à 2030.

- le budget 2024-2025 investit dans d'autres domaines prioritaires pour la population de la Saskatchewan, tels que les filets de sécurité sociale. Le budget de 1,5 milliard de dollars du ministère des Services sociaux - une augmentation de 112,4 millions de dollars, soit 7,8 %, par rapport à l'année précédente - comprend des augmentations du financement de l'aide au revenu, des services à l'enfance et à la famille, du logement et des programmes pour les personnes handicapées.

- Les organisations communautaires (CBO) complètent les programmes gouvernementaux en fournissant d'importants services dans les communautés de toute la province. En reconnaissance de cette programmation, le budget prévoit une augmentation de 18,1 millions de dollars du financement de base des OBC en Saskatchewan.

Relations intergouvernementales

Avant sa dernière élection, le parti a déclaré que

- son plan pour une Saskatchewan forte comprendrait 2,5 milliards de dollars de partage des revenus pour soutenir les communautés

Dans son budget 2024-2025, le parti propose :

- en accordant aux villes, villages et municipalités rurales et nordiques une augmentation record de 42,4 millions de dollars au titre du partage inconditionnel des recettes municipales par l'intermédiaire du ministère des Relations gouvernementales - **soit** une augmentation de plus de 14 % par rapport à l'année précédente **et un total de 340,2 millions de dollars** - grâce à une formule prévisible selon laquelle le partage des recettes augmente en fonction de la croissance de l'économie.

- 350,1 millions de dollars supplémentaires - soit une augmentation de 2 millions de dollars - destinés aux programmes d'infrastructure de la province, y compris le financement du programme Investir dans les infrastructures du Canada, du Fonds canadien de développement des collectivités et du Fonds pour les nouveaux bâtiments du Canada.

- une augmentation de 900 000 \$ pour l'Agence de gestion des évaluations de la Saskatchewan, pour un financement total de 12,3 millions de dollars, afin de maintenir sa capacité d'inspection des propriétés.

Tribunaux et sécurité publique

Le parti déclare que :

- la sécurité des communautés reste une priorité dans le budget 2024-25. Le budget du ministère des Services correctionnels, de la Police et de la Sécurité publique s'élève à 719,4 millions de dollars.

- plus de 228 millions de dollars financeront les opérations de la GRC dans la province par le biais de l'accord sur les services de police provinciaux, soit une augmentation de 4,3 millions de dollars, tandis que le programme de police des Premières nations de la GRC recevra 21,6 millions de dollars.

- 23,1 millions de dollars sont alloués à 160 postes de policiers municipaux, dont 17 postes de la Combined Traffic Services financés par les SIG et d'autres initiatives de sécurité publique dans le cadre du programme de subventions aux services de police municipaux.

- 7 millions de dollars sont alloués à la poursuite de la mise en œuvre et de l'embauche pour le Saskatchewan Marshals Service, qui devrait commencer ses activités en 2026. Le ministère recevra 200 000 dollars supplémentaires pour améliorer et développer le Saskatchewan Police College.

- le budget prévoit 2,1 millions de dollars pour l'expansion du programme pilote d'agents de sécurité communautaire des Premières nations, l'embauche d'agents d'intervention alternative pour traiter les questions de sécurité publique autour des refuges et la création d'une unité K9 au sein de la patrouille routière de la Saskatchewan.

La guerre est un fléau et n'est jamais un moyen approprié de résoudre les problèmes qui surgissent entre les nations. Des mesures appropriées sont nécessaires pour contrôler la production, la vente, l'importation et l'exportation d'armes légères et de petit calibre, des armements qui facilitent la survenue de nombreuses flambées de violence. La vente et le trafic de ces armes constituent une menace sérieuse pour la paix : ces armes tuent et sont utilisées pour la plupart dans des conflits internes et régionaux ; leur disponibilité immédiate augmente à la fois le risque de nouveaux conflits et l'intensité de ceux qui sont déjà en cours. La position des États qui appliquent des contrôles sévères sur les transferts internationaux d'armes lourdes alors qu'ils ne restreignent jamais, ou très rarement, la vente et le trafic d'armes légères et de petit calibre est une contradiction inacceptable.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 497-511.

Défense et sécurité nationales

Les exigences de la légitime défense justifient l'existence dans les États de forces armées dont l'activité doit être au service de la paix. Ceux qui défendent la sécurité et la liberté d'un pays, dans un tel esprit, apportent une authentique contribution à la paix.

Tous ceux qui servent dans les forces armées sont concrètement appelés à défendre le bien, la vérité et la justice dans le monde. Nombreux sont ceux qui, dans de telles circonstances, ont sacrifié leur vie pour ces valeurs et pour défendre des vies innocentes. À cet égard, le nombre croissant de militaires servant dans des forces multinationales pour des missions humanitaires ou de maintien de la paix promues par les Nations unies est très significatif.

Une guerre d'agression est intrinsèquement immorale. Dans le cas tragique où une telle guerre éclate, les dirigeants de l'État attaqué ont le droit et le devoir d'organiser la défense, même en utilisant la force des armes. Si cette responsabilité justifie la possession de moyens suffisants pour exercer ce droit à la défense, les États ont encore l'obligation de tout mettre en oeuvre pour que les conditions de la paix existent, non seulement sur leur propre territoire mais dans le monde entier.

Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 500-502

Justice pénale et sécurité publique

- En ce qui concerne les services correctionnels, le budget alloue 37 millions de dollars à la poursuite de l'expansion du centre de détention provisoire de Saskatoon. Une fois achevé, ce centre offrira plus d'espace pour gérer et fournir des programmes de réhabilitation, améliorant ainsi la sécurité des détenus, du personnel et du public. Le centre devrait commencer à fonctionner en 2025.

- 31,7 millions de dollars sont alloués au ministère de la justice et au procureur général pour lutter contre la violence interpersonnelle par le biais du plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre et d'un financement annualisé pour les refuges de deuxième étape.

- le bureau des armes à feu de la Saskatchewan reçoit 12,4 millions de dollars, dont 3 millions pour la création d'un laboratoire de balistique à Saskatoon.



Rôle et objectif du gouvernement

Parmi ses principes constitutionnels fondateurs, le parti affirme que :

- il fait confiance aux habitants de la Saskatchewan pour vivre leur vie conformément à la richesse de leurs traditions, de leurs cultures et de leurs systèmes de croyances, et s'efforce de réduire le rôle et la taille du gouvernement dans la vie quotidienne des habitants, tout en reconnaissant que le gouvernement devrait exister pour maximiser la qualité de vie en tant que serviteur et non maître des habitants.
- il reconnaît que le rôle du gouvernement comprend l'obligation de défendre de manière proactive les intérêts de la Saskatchewan dans toutes les affaires nationales et internationales.
- il reconnaît que tous les résidents de la Saskatchewan ont des droits de l'homme tels que définis par la loi, la common law et la Charte et il maintient que toutes les actions du gouvernement doivent être guidées par le respect de ces droits, et que le gouvernement a l'obligation de justifier de manière démontrable toute violation des droits de la Charte d'une manière publique, transparente et responsable.
- il souligne que le fait de soutenir les opportunités pour tous les résidents, sur la base du mérite et sans discrimination, est le meilleur moyen d'assurer l'égalité pour tous les résidents.
- il reconnaît que la cellule familiale est le fondement de la société et que le gouvernement doit avant tout veiller au rétablissement, au bénéfice et à la protection de la cellule familiale afin de soutenir sa capacité à s'épanouir et à prospérer, tout en maximisant son droit à l'autodétermination dans le choix des valeurs préférées par chaque cellule familiale pour élever et enseigner à ses enfants.
- il reconnaît le droit indispensable à la propriété privée pour tous les résidents et s'oppose à la violation de ces droits par des intérêts fédéraux ou internationaux.
- elle valorise les jeunes et les personnes âgées de la province en assurant une éducation éthique aux enfants, tout en prenant soin des personnes âgées en leur apportant un soutien dans toute la mesure du possible.
- elle reconnaît l'importance de la croissance économique et de la création d'emplois, ainsi que l'importance des industries vitales pour l'économie de la Saskatchewan, et s'engage à soutenir le succès de ces industries afin de placer la Saskatchewan au premier plan.
- il reconnaît le rôle de la relation employeur-employé sans l'intervention intrusive du gouvernement, tout en protégeant les droits du travailleur sans s'immiscer dans les activités de l'employeur.
- il s'engage à équilibrer les budgets, tout en s'attaquant de manière responsable aux déficits hérités en réduisant systématiquement les programmes et la bureaucratie inutiles.
- il s'engage à favoriser les réductions d'impôts, tout en réduisant la taille du gouvernement.
- il s'engage en faveur d'un système de soins de santé efficace, qui devrait mettre l'accent sur les soins préventifs tout en maintenant un traitement solide. Nous croyons en une bureaucratie de la santé petite et efficace, en un système provincial souverain, en la confidentialité des informations de santé, en la restauration de l'autonomie de la relation patient-médecin et en l'augmentation du nombre de prestataires de soins de santé pour améliorer l'administration de la santé, tout en améliorant de manière proactive le bien-être des résidents afin de réduire progressivement la dépendance à l'égard des soins de santé au fil du temps.
- elle estime que la réconciliation avec les communautés autochtones provinciales des Premières nations commence par le soutien à des politiques économiques significatives pour la prospérité et le bien-être de ces communautés et par l'établissement d'une voie de collaboration pour une Saskatchewan unie bénéfique à tous les résidents.
- il encourage la responsabilité personnelle des résidents, tout en se concentrant sur d'importants programmes sociaux visant à traiter les causes sous-jacentes et les besoins de ceux qui ont besoin d'aide.
- Il soutient l'application efficace de la loi afin de réduire la criminalité dans les communautés de la province et cherche à fournir aux responsables du système judiciaire les moyens d'améliorer l'administration de la justice en augmentant l'efficacité, l'accès à la justice et en réduisant le temps et les dépenses d'investissement pour les résidents.
- il reconnaît la valeur et les avantages des avancées technologiques, tout en s'efforçant d'examiner de manière responsable les implications éthiques et sanitaires de manière à garantir la sécurité et le bien-être des habitants de la province.
- il reconnaît la richesse de la population diversifiée de la province, tout en mesurant les politiques d'immigration provinciales afin de maintenir et d'améliorer le niveau de vie des résidents actuels, tout en protégeant les traditions et le mode de vie de la Saskatchewan.

Afin de protéger le bien commun, l'autorité publique légitime doit exercer le droit et le devoir d'infliger des peines en fonction de la gravité des crimes commis. L'État a la double responsabilité de décourager les comportements qui portent atteinte aux droits de l'homme et aux normes fondamentales de la vie civile, et de réparer, par le système pénal, le désordre créé par l'activité criminelle... La peine ne sert pas seulement à défendre l'ordre public et à garantir la sécurité des personnes ; elle devient aussi un instrument de correction du délinquant. L'objectif est double. D'une part, favoriser la réinsertion du condamné dans la société ; d'autre part, promouvoir une justice qui réconcilie, une justice capable de rétablir l'harmonie dans les relations sociales perturbées par l'acte criminel commis. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 402*

- elle s'engage à respecter l'environnement en régissant l'exploration, le développement, le renouvellement et la conservation des ressources naturelles de la Saskatchewan de la manière la plus compétitive et la plus équilibrée possible, tout en promouvant avec diligence la pureté de l'air, de l'eau et de la terre pour les résidents de la province.
- dans la mesure du possible, il s'engage à mettre en place une politique d'alimentation, d'eau et d'énergie abordables pour tous les habitants de la Saskatchewan.

Impôts, services, gestion et réforme

Le parti déclare que :

- La Saskatchewan incarne les valeurs du travail, de l'intégrité et de la persévérance.
- elle estime qu'en tant que porteuse d'espoir et d'opportunités, l'avenir de cette grande province repose entre les mains de ses citoyens, qui méritent un gouvernement responsable, transparent et déterminé à servir au mieux leurs intérêts.

À cette fin, le parti préconise

- adopter l'esprit d'ouverture, permettant ainsi à la population de la Saskatchewan d'avoir un accès sans précédent aux informations gouvernementales et aux processus de prise de décision, favorisant ainsi une culture de la transparence et de la confiance.
- la protection des dénonciateurs, en veillant à ce que les personnes qui disent la vérité soient entendues et que leurs droits soient protégés. Le parti s'engage à faire la lumière sur la corruption et à respecter les normes les plus élevées en matière d'éthique et de responsabilité.
- défendre l'honneur et l'intégrité du service public, notamment en exigeant des élus et des fonctionnaires de la province qu'ils respectent les normes éthiques les plus strictes et qu'ils se protègent contre les conflits d'intérêts et les influences indues. Il s'engage à travailler ensemble pour construire un gouvernement qui sert la population avec honnêteté et intégrité.
- la réalisation d'audits réguliers des agences gouvernementales et des services publics tels que les soins de santé, afin d'évaluer la répartition des fonds entre l'administration et les soins de première ligne, et de veiller à ce que les ressources soient affectées à l'amélioration des soins aux patients et des résultats en matière de santé plutôt qu'à des coûts administratifs excessifs.
- la mise en place d'indicateurs de performance clairs et de mécanismes de contrôle solides pour garantir que l'argent des contribuables est dépensé à bon escient et que les projets gouvernementaux sont réalisés dans les délais et dans le respect du budget, dans un souci de responsabilité et de transparence.
- une réglementation stricte des activités de lobbying, afin de garantir que les voix de tous les habitants de la Saskatchewan soient entendues et respectées. Ensemble, nous créerons des conditions équitables pour que les décisions soient prises dans l'intérêt de la population.

Relations intergouvernementales

Le parti déclare qu'il croit en une politique solide d'autonomie provinciale pour permettre à la Saskatchewan de mieux contrôler ses propres affaires, en s'inspirant du modèle de partenariat dont bénéficie le Québec au sein de la Confédération, tout en encourageant les collaborations régionales dans l'Ouest canadien pour renforcer le tissu économique et social des provinces de l'Ouest.

À cette fin, le parti préconise :

- négocier un nouvel accord avec le gouvernement fédéral qui reflète le statut spécial du Québec au sein de la Confédération, y compris un plus grand contrôle sur l'immigration, les questions culturelles, les politiques en matière de ressources naturelles, et la capacité de se retirer avec compensation de certains programmes fédéraux dans les domaines de compétence provinciale exclusive.
- des pouvoirs provinciaux élargis dans des domaines clés tels que la gestion des ressources naturelles, la réglementation environnementale, la prestation de soins de santé, l'éducation, l'immigration et le développement des infrastructures. Il estime que les décisions qui concernent les Saskatchewanais doivent être prises par ceux qui comprennent les besoins et les aspirations propres à la province.
- en reconnaissant les défis et les opportunités communs aux autres provinces de l'Ouest et à la Saskatchewan, l'établissement de partenariats régionaux stratégiques avec l'Alberta et le Manitoba afin de promouvoir la croissance économique, l'innovation et la collaboration. Il s'agit notamment d'initiatives conjointes en matière de développement énergétique, d'infrastructures de transport, de promotion commerciale et de formation professionnelle, afin de créer une région plus prospère et plus résiliente.
- le maintien d'une approche équilibrée du fédéralisme qui respecte l'unité nationale et le caractère unique des provinces au sein de notre grand pays. Elle s'engage à travailler de manière constructive avec le gouvernement fédéral et les autres provinces pour relever des défis communs et poursuivre des objectifs partagés tout en sauvegardant les intérêts et les valeurs de la Saskatchewan

Tribunaux et sécurité publique

Parmi ses principes constitutionnels fondateurs, le parti affirme que :

- Il soutient l'application efficace de la loi afin de réduire la criminalité dans les communautés de la province et cherche à fournir aux responsables du système judiciaire les moyens d'améliorer l'administration de la justice en augmentant l'efficacité, l'accès à la justice et en réduisant le temps et les dépenses d'investissement pour les résidents.

Points à méditer : Le bon gouvernement

Pensez à discuter des points suivants avec vos candidats locaux, vos représentants élus et les partis, ainsi qu'avec votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail et vos paroissiens :

Le rôle et l'objectif du gouvernement

Les catholiques ont des idées bien précises sur le but de la vie et, à partir de ce but, sur les rôles appropriés de la société civile, du gouvernement et des autres institutions sociales.

- 1) Ces idées sont-elles partagées par la plupart des Canadiens ? Si ce n'est pas le cas, dans quelle mesure pouvons-nous ou devrions-nous partager nos idées avec d'autres Canadiens ?
2. Existe-t-il des valeurs communes à la plupart des Canadiens ? Si oui, quelles sont-elles et comment influencent-elles le rôle du gouvernement et des autres institutions sociales ? Par exemple, qu'est-ce que nous devons les uns aux autres, et qu'est-ce que la réponse signifie pour le gouvernement, les organisations caritatives, les écoles, etc.
3. Est-il important pour une société de partager des valeurs communes ? Comment promouvoir des valeurs communes au sein d'une société ?

Le gouvernement du Canada a récemment publié un cadre pour la qualité de vie (<https://www160.statcan.gc.ca/infosheet-infofiche-eng.htm>) et a demandé à ses ministres que "dans l'ensemble de notre travail, nous restons déterminés à faire en sorte que les politiques publiques soient informées et élaborées dans une optique intersectionnelle, notamment en appliquant des cadres tels que l'analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) et les indicateurs de la qualité de vie dans la prise de décision".

1. Dans quelle mesure le cadre de la qualité de vie est-il cohérent avec les principes et les valeurs de l'enseignement social catholique ?
2. Dans quelle mesure un cadre de qualité de vie s'applique-t-il, ou devrait-il s'appliquer, à la gouvernance provinciale comme à la gouvernance fédérale ?

Vérité, respect et bonne gouvernance

Chacune des lettres de mandat utilisées par le gouvernement fédéral pour donner des instructions à ses ministres au moment où le gouvernement actuel a pris ses fonctions expliquait que : "Les Canadiens attendent de nous que nous travaillions dur, que nous parlions vrai et que nous nous engagions à promouvoir leurs intérêts et leurs aspirations. Lorsque nous commettons des erreurs - comme nous le ferons tous - les Canadiens attendent de nous que nous les reconnaissons et, surtout, que nous en tirions les leçons.

1. Cette norme a-t-elle été appliquée au gouvernement provincial de la Saskatchewan ?
- 2) Dans la mesure où ce n'est pas le cas, que peuvent ou doivent faire les électeurs de la Saskatchewan pour encourager leurs gouvernements à l'appliquer ?

Il est regrettable et presque universel que nos partis politiques, lorsqu'ils élaborent leurs programmes et leurs déclarations politiques, se concentrent au moins autant sur ce qui ne va pas chez les autres partis que sur ce qui va bien chez eux.

3. Comment pouvons-nous, en tant que citoyens et électeurs, encourager les partis à chercher un terrain d'entente, à parler de l'autre de manière positive et constructive et à exprimer leurs suggestions d'amélioration dans le respect et la collaboration ?
4. Comment pouvons-nous, en tant qu'individus, paroisses et Église, encourager des personnes responsables à envisager et à accepter des vocations politiques dans la poursuite de la vérité, de la justice et du bien commun ? Quels rôles les gouvernements locaux, provinciaux et fédéraux peuvent-ils ou devraient-ils jouer dans la promotion de telles vocations ?

Réforme démocratique

Le Canada et nombre de ses provinces ont longtemps débattu des avantages et des inconvénients du scrutin uninominal à un tour par rapport au scrutin proportionnel.

1. De tels systèmes devraient-ils être envisagés en Saskatchewan ? Dans l'affirmative, quelle forme devraient-ils prendre ? La population de la Saskatchewan est-elle sur ou sous-représentée par le nombre d'élus qui la servent ?
2. Comment pouvons-nous, en tant qu'individus, paroisses et Église, encourager des personnes responsables à envisager et à accepter des vocations politiques dans la recherche de la vérité, de la justice et du bien commun ? Quels rôles les gouvernements locaux, provinciaux et fédéraux peuvent-ils ou devraient-ils jouer dans la promotion de telles vocations ?

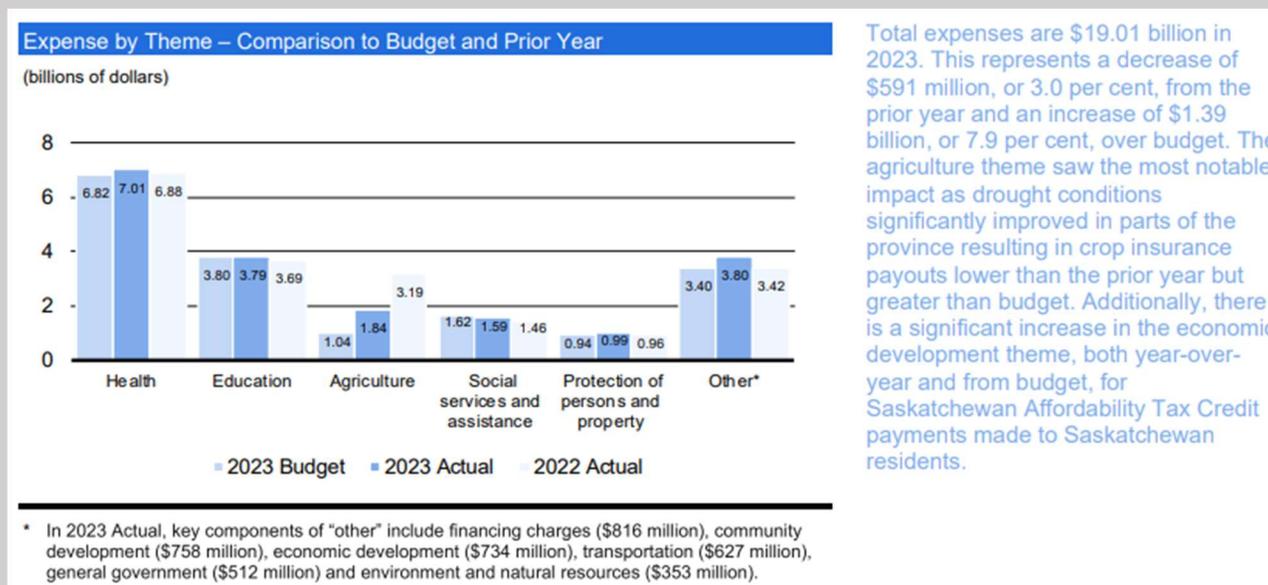
Il arrive très souvent que les membres des partis et les candidats - y compris en particulier les membres de base et les membres de leur personnel - soient des gens très bien, qui sacrifient beaucoup pour contribuer à l'avènement d'un monde meilleur. Et il semble trop rare que nous les remercions ou que nous ayons autre chose que des critiques à formuler.

Que pouvons-nous faire, en tant qu'individus, pour remercier et soutenir ces personnes désintéressées ?

Services gouvernementaux

Le graphique ci-dessous est extrait du document officiel des comptes publics provinciaux de la Saskatchewan pour 2022-23. Il montre les dépenses totales du gouvernement provincial pour la période 2022-2023, présentées selon les grands "thèmes" d'intérêt public, notamment la santé, l'éducation, l'agriculture, les services sociaux et la sécurité publique.

1. Qu'est-ce que les chiffres nous apprennent, le cas échéant, sur le coût relatif et la nécessité des thèmes présentés ? Les équilibres relatifs semblent-ils à peu près corrects, compte tenu de la nature des conditions sociales provinciales actuelles ?
2. Les trois colonnes représentent les dépenses réelles pour 2022 (bleu moyen), les dépenses budgétées pour 2023 (bleu plus foncé) et les dépenses réelles pour 2023 (bleu plus clair). Quels sont les thèmes associés à la plus forte croissance ou réduction entre 2022 et 2023 ? Quels sont les thèmes qui présentent l'écart le plus important entre les dépenses budgétées et les dépenses réelles ? Quelles pourraient être les raisons de ces écarts ?
3. Plus important encore, votre réponse au tableau change-t-elle lorsque les questions ci-dessus sont examinées à la lumière de l'enseignement social catholique ? Les différences relatives dans les niveaux de dépenses entre les thèmes sont-elles plus faciles ou plus difficiles à comprendre lorsqu'elles sont considérées à la lumière du caractère sacré de la vie, du bien commun, de la subsidiarité et de la solidarité ?



Gouvernement de la Saskatchewan, *Comptes publics 2022-23*, page 29

Contrats ; Partenariats public-privé

Les contrats et la coopération entre le gouvernement et les entreprises ou d'autres entités privées peuvent contribuer à la réalisation de grands projets communs. D'un autre côté, s'ils ne sont pas surveillés, ils peuvent devenir des instruments d'abus.

1. Dans quelle mesure les partenariats public-privé devraient-ils être autorisés, pour la recherche, le développement d'infrastructures ou d'autres objectifs ?
2. Quel(s) type(s) d'entité(s) faut-il prendre en considération lorsque l'on envisage de tels partenariats ? Sociétés locales ou étrangères ? Organisations à but non lucratif ou caritatives ?
3. Comment ces partenariats devraient-ils être contrôlés ou réglementés, afin de garantir le maintien de relations sans lien de dépendance et le respect des principes de subsidiarité ?

Responsabilité fiscale

Les tableaux ci-dessous sont tirés du budget provincial 2024-2025 de la Saskatchewan et montrent les recettes, les dépenses et la dette provinciales prévues pour les prochaines années. En outre, selon l'Institut Fraser (<https://www.fraserinstitute.org/sites/default/files/growing-debt-burden-for-canadians-2024.pdf>), la dette provinciale de la Saskatchewan a presque doublé depuis 2007-2008, pour atteindre 15,2 milliards de dollars en 2023-2024.

1. Que révèlent ces chiffres aux citoyens de la Saskatchewan ?
2. Les électeurs ou les contribuables doivent-ils s'inquiéter ?
3. Les générations futures d'électeurs, de contribuables ou de citoyens doivent-elles s'inquiéter ?

Medium Term Financial Outlook (in millions) Based on Ministry of Finance 2020-21 Saskatchewan Budget Update					
	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Revenue	14047.0	14761.0	15495.0	16255.0	16968.0
Expense	16177.0	16111.0	16350.0	16595.0	16843.0
Surplus / (Deficit)	(2130.0)	(1350.0)	(855.0)	(340.0)	125.0
Platform Cost	93.0	345.3	205.3	123.6	81.6
Total Surplus / (Deficit)	(2223.0)	(1695.3)	(1060.3)	(463.6)	43.4

Plate-forme du parti de la Saskatchewan pour 2020, p. 50

Government of Saskatchewan

Budget For the Year Ended March 31

	(millions of dollars)		
	Budget 2024-25	Forecast 2023-24	Budget 2023-24
Revenue			
Taxation	9,723.3	10,270.4	9,633.8
Non-renewable resources	2,686.3	2,393.4	3,344.6
Net income from government business enterprises	657.0	800.7	529.1
Other Own-Source revenue	3,015.6	3,183.6	2,615.6
Transfers from the federal government	3,779.7	3,735.1	3,554.6
Total Revenue	19,861.9	20,383.2	19,677.7
Expense			
Agriculture	1,531.5	2,564.2	1,449.8
Community development	904.8	906.6	866.0
Economic development	329.7	372.3	367.4
Education	4,414.5	4,289.6	4,035.7
Environment and natural resources	373.6	331.1	254.4
Financing charges	911.5	824.4	812.2
General government	581.4	577.2	540.1
Health	7,639.8	7,543.8	7,056.3
Protection of persons and property	1,004.9	1,089.9	968.5
Social services and assistance	1,764.9	1,697.6	1,665.2
Transportation	678.3	669.0	644.6
Total Expense	20,135.1	20,865.7	18,660.2
Operating (Deficit) Surplus	(273.2)	(482.5)	1,017.5

Totals may not add due to rounding.

Gouvernement de la Saskatchewan, budget 2024-2025, p. 86